

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE RÔLE DE L'ÉTAT ET LA MULTIFONCTIONNALITÉ DE
L'AGRICULTURE QUÉBÉCOISE :
LA PERSPECTIVE DES ACTEURS SOCIAUX

MÉMOIRE PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

PAR
FRANÇOIS DÉCARY-GILARDEAU

DÉCEMBRE 2011

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 - Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que « conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire. »

AVANT- PROPOS

Si la rédaction d'un mémoire de maîtrise est avant tout un acte hautement individuel, je tiens tout de même à remercier tous ces gens qui m'ont accompagné dans ce long et stimulant processus. Plus spécifiquement, Aude Fournier pour son support inconditionnel, mais aussi pour cette belle vision de la vie, alliant simplicité et dévouement pour autrui. Ma mère, pour sa confiance inébranlable en moi et ses encouragements, mon père pour les discussions éclairantes qui m'ont toujours forcé à me remettre en question. Mon frère, pour son amour de la lecture, de la polémique et du discours, et ma sœur, véritable modèle de détermination; tous deux m'ont toujours inspiré. Ce cercle, plus que de me fournir un appui, m'a aidé à voler de mes ailes.

J'aimerais également remercier l'ensemble des chargés de cours et des professeurs gravitant autour de la maîtrise en sciences de l'environnement. Constamment vous m'avez démontré que nous, les étudiants, étions votre priorité. Je ne puis passer sous silence le rôle central de ma directrice de recherche, Corinne Gendron, qui non seulement a cru en moi, mais m'a outillé pour développer mon plein potentiel, alliant exigences très élevées et humanité. Aux gens de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable, merci pour toutes ces réflexions stimulantes.

Enfin, j'aimerais remercier l'ensemble des militants de l'UQAM avec qui j'ai eu la chance de travailler sur des dossiers qui, pour nous, étaient importants. Mon implication active à l'UQAM a énormément ajouté à ma formation académique. Merci aux membres du Comité environnemental de l'AESS, du GRIP, du CRAPAUD, du défunt projet DUDE et de la Coalition Jeunesse Sierra. L'UQAM a évolué en quelques années. Merci à Yann Louvel et à Jean-Philippe Vermette qui m'ont grandement inspiré. Je dédie ce mémoire aux jeunes agriculteurs et agricultrices qui, malgré la difficulté, exercent le métier le plus noble, celui de nourrir le monde.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	XI
LISTE DES TABLEAUX.....	XIII
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	XV
RÉSUMÉ.....	XVI
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
L'HISTOIRE RÉCENTE DE L'AGRICULTURE AU QUÉBEC.....	9
1.1. L'après-guerre et le Comité Héon	10
1.2. La commission April : vers un prix juste	11
1.3. Le Parti Québécois et l'agriculture	13
1.4. De la conquête des marchés à nos jours	15
1.5. La nécessité de la CAAAQ.....	17
1.6. La CAAAQ : des positions diverses	19
CHAPITRE II	
LA MULTIFONCTIONNALITÉ.....	22
2.1 Les fondements de la multifonctionnalité.....	23
2.1.1. Biens publics et privés	24
2.1.2. Jointure et interdépendance.....	26
2.1.3. Les externalités	30
2.2. Deux écoles de pensée autour de la multifonctionnalité.....	37
2.2.1. Une approche positive économiste de la multifonctionnalité	39
2.2.2. Critique de l'approche positive économiste	41
2.2.3. Une approche normative de la multifonctionnalité	43
2.3. La structuration des luttes sociales à travers la multifonctionnalité.....	46
CHAPITRE III	
ORGANISATION ET MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	52
3.1. Du discours à la représentation sociale	52
3.1.1. Représentations individuelles et collectives	53
3.1.2. Les représentations sociales	54

3.1.3.	L'avenir de l'agriculture et de l'alimentation comme objet de la représentation sociale	57
3.2.	Méthodologie.....	58
3.2.1.	Préanalyse et échantillonnage.....	59
3.2.2.	Technique d'analyse, le codage.....	63
3.2.3.	Le traitement des données.....	65
3.3.	Sélection des codes	69
3.4.	Les familles de codes	71

CHAPITRE IV

MULTIFONCTIONNALITÉ ET ÉTAT : LA PERSPECTIVE DES ACTEURS

SOCIAUX	74	
4.1.	Les représentations sur la nature et les fonctions de l'agriculture par les acteurs sociaux	74
4.1.1.	Aliments Maple Leaf	75
4.1.2.	Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec	77
4.1.3.	Association des banquiers canadiens	80
4.1.4.	Association des détaillants en alimentation du Québec.....	82
4.1.5.	Association des fabricants d'engrais du Québec	84
4.1.6.	Coop fédérée	87
4.1.7.	Croplife Canada	91
4.1.8.	Danone Canada	93
4.1.9.	Desjardins	94
4.1.10.	Équiterre	97
4.1.11.	Exceldor.....	100
4.1.12.	Fédération canadienne de l'agriculture.....	102
4.1.13.	Fédération des chambres de commerces du Québec	105
4.1.14.	Fédération québécoise des municipalités	107
4.1.15.	Greenpeace Canada	109
4.1.16.	Groupe export agroalimentaire	112
4.1.17.	Institut économique de Montréal.....	114
4.1.18.	Option consommateurs	116
4.1.19.	Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec	118

4.1.20.	Solidarité rurale	120
4.1.21.	Union des producteurs agricoles	123
4.2.	L'articulation des fonctions de l'agriculture et du rôle de l'État	126
4.2.1.	Les relations entre les fonctions	127
4.2.2.	Rôle marchand ou civique	130
4.2.3.	Une tentative de cartographie des représentations sociales	131
4.2.4.	Du renforcement du statut quo à la transformation comme nécessité	138
CONCLUSION.....		142
APPENDICE A		
LISTE DES ACTEURS SOCIAUX PRÉSENTS AUX AUDIENCES NATIONALES.....		I
APPENDICE B		
LISTE DES CODES.....		V
APPENDICE C		
CORPUS DES MÉMOIRES ANALYSÉS.....		VII
BIBLIOGRAPHIE		XI

LISTE DES FIGURES

Figure		Page
1.1	Évolution du nombre de fermes au Québec	10
1.2	Expropriation de terres à Mirabel.....	14
1.3	Évolution de la valeur des exportations internationales des produits bioalimentaires	18
2.1	Les critères de l'analyse de la multifonctionnalité de l'agriculture	30
2.2	Analyse dynamique de la multifonctionnalité.....	37
4.1	Trois niveaux d'interactions entre les fonctions de l'agriculture	129

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
2.1	Comparaison de l’approche normative et positive	47
3.1	Liste des mémoires analysés	62
3.2	Nombre d’extraits sélectionnés pour chaque mémoire	66
3.3	Distribution des codes pour chacun des mémoires	67
3.4	Liste des codes retenus	73
4.1	Résumé du mémoire de Les Aliments Maple Leaf	75
4.2	Résumé du mémoire de l’Alliance de la transformation alimentaire du Québec	77
4.3	Résumé du mémoire de l’Association des banquiers canadiens	80
4.4	Résumé du mémoire de l’Association des détaillants en alimentation du Québec	82
4.5	Résumé du mémoire de l’Association des fabricants d’engrais du Québec	85
4.6	Résumé du mémoire de la Coop fédérée	88
4.7	Résumé du mémoire de Croplife Canada	91
4.8	Résumé du mémoire de Danone Canada	93
4.9	Résumé du mémoire de Desjardins	95
4.10	Résumé du mémoire d’Équiterre	98
4.11	Résumé du mémoire d’Exceldor	101
4.12	Résumé du mémoire de la Fédération canadienne de l’agriculture	103
4.13	Résumé du mémoire de la Fédération des chambres de commerces du Québec	105
4.14	Résumé du mémoire de la Fédération québécoise des municipalités .	107
4.15	Résumé du mémoire de Greenpeace	110
4.16	Résumé du mémoire du Groupe Export	112
4.17	Résumé du mémoire de l’Institut économique de Montréal	114
4.18	Résumé du mémoire d’Option consommateurs	116

4.19	Résumé du mémoire du Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec.....	119
4.20	Résumé du mémoire de Solidarité rurale.....	121
4.21	Résumé du mémoire de l'Union des producteurs agricoles	124
4.22	Répartition des acteurs sociaux selon le type de relation les fonctions et le rôle attribués à l'agriculture	132

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AACU	Accord sur l'agriculture du cycle de l'Uruguay
ABC	Association des banquiers canadiens
ADAQ	Association des détaillants en alimentation du Québec
ALTA	Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec
CAAAQ	Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCA	Fédération canadienne de l'agriculture
FCCQ	Fédération des chambres de commerce du Québec
FQM	Fédération québécoise des municipalités
GATT	Global Accord on Tarifs and Trade
IEDM	Institut économique de Montréal
INRA	Institut national de la recherche agronomique (France)
IRDA	Institut de recherche et de développement en agroenvironnement
MAPAQ	Ministère de l'agriculture des pêcheries et de l'alimentation du Québec
OBNL	Organisme à but non lucratif
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OMC	Organisation mondiale du commerce
OC	Option consommateurs
OGM	Organisme génétiquement modifié
RNCREQ	Réseau national des conseils régionaux de l'environnement du Québec
SCDB	Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
UMQ	Union des municipalités du Québec
UPA	Union des producteurs agricoles

RÉSUMÉ

Au cours de la dernière décennie, nous avons vu émerger le concept de la multifonctionnalité de l'agriculture qui invite à une analyse méthodique des contributions de cette activité à la société. Celle-ci vient compléter, voire pour certains, critiquer les outils économiques utilisés qui font trop abstraction de nombreux autres enjeux et fonctions.

À l'occasion de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, environ 700 mémoires ont été déposés, ce qui en fait l'une des plus importantes consultations publiques jamais tenue au Québec. Invités à se prononcer sur une diversité d'enjeux relatifs à l'alimentation et à l'agriculture, de nombreux acteurs sociaux ont pris part à cet important processus par le biais de la rédaction d'un mémoire. Ces mémoires offrent un imposant corpus pour comprendre les débats et les luttes sociales contemporains.

Dans cette recherche, nous avons voulu vérifier, d'une part, si les conflits sociaux autour de l'agriculture et de son avenir étaient articulés autour de représentations différenciées de sa nature et de ses fonctions, laissant présager des visions du monde divergentes et des positions antagoniques sur les moyens à privilégier pour répondre à ces grands défis. De manière similaire, nous croyons que le rôle que les acteurs sociaux vont attribuer à l'État pour faire face aux différentes crises caractérisant l'agriculture à notre époque s'articule autour du concept de la multifonctionnalité.

Pour valider nos hypothèses, nous avons tout d'abord sélectionné les mémoires de 21 acteurs sociaux que nous avons analysés à l'aide d'un logiciel d'analyse de contenu. Par une analyse rigoureuse et méthodique, nous avons dégagé les principales représentations sociales que se font les acteurs de la nature et des fonctions de l'agriculture.

Nous nous sommes également intéressé à l'articulation de ces différentes fonctions chez ces acteurs sociaux. Notre méthodologie a permis le développement d'une typologie qui caractérise les représentations sur deux axes. Le premier porte sur la nature de l'agriculture, qui va de marchande, où les moyens sont légitimés essentiellement par le marché, à civique, où elle dépasse la simple activité économique. L'autre axe décrit l'interaction entre les fonctions de l'agriculture : contradictoire, hiérarchique ou complémentaire.

Mots clés : Agriculture, Québec, Multifonctionnalité, Représentation sociale, Histoire de l'agriculture, CAAAQ.

INTRODUCTION

Au tournant du XXI^e siècle, les questions relatives à l'agriculture et à l'alimentation sont d'actualité. Globalement, la dégradation de l'environnement, le réchauffement planétaire, l'insécurité alimentaire, l'accès à l'eau potable et la croissance démographique sont associés de manière directe ou indirecte au système agroalimentaire. Cette brève liste d'enjeux est loin d'être exhaustive. Toutefois, la sévérité des problématiques environnementales et sociales que traversent nos sociétés contemporaines invite à questionner le modèle de développement, notamment en ce qui a trait à l'agriculture. En effet, le système agroalimentaire n'est pas étranger à l'émergence de ces problèmes planétaires. Qui plus est, l'importante croissance démographique crée le défi constamment renouvelé de nourrir une population toujours plus nombreuse.

À l'aube de ce nouveau millénaire, l'ensemble des nations a été convoqué par l'Assemblée générale des Nations Unies au Sommet du millénaire. C'est alors qu'ont été adoptés les huit Objectifs du millénaire, dont le premier est de « Réduire l'extrême pauvreté et la faim ». Précisément, on souhaitait « réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim » (ONU, non daté).

Si, unanimement, les Nations reconnaissent l'urgence d'agir pour combler les lacunes nutritionnelles et répondre au besoin fondamental pour tous de se nourrir, les stratégies pour y arriver sont moins consensuelles et les efforts mis de l'avant ne semblent pas répondre adéquatement à ce défi mondial. En effet, récemment, on faisait allusion à une nouvelle crise alimentaire mondiale où la faim, en forte hausse,

touchait 970 millions d'individus (De Schutter, 2008). Selon Nellesmann, cette crise alimentaire qui a atteint son sommet en juillet 2009 était due à l'effet combiné de plusieurs facteurs :

- 1) The combination of extreme weather and subsequent decline in yields and cereal stocks;
- 2) A rapidly increasing share of non-food crops, primarily biofuels;
- 3) High oil prices, affecting fertilizer use, food production, distribution and transport, and subsequently food prices; and
- 4) Speculation in the food markets.

(Nellesmann, 2009 : 12)

Or, les causes de la récente crise alimentaire renvoient au modèle agricole et sont indissociables d'autres enjeux sociaux, environnementaux et économiques.

De fait, on ne peut plus analyser le modèle de production alimentaire sans prendre en compte cette diversité d'enjeux. D'ailleurs, le modèle de production actuel est largement remis en question au Québec, et plus largement dans le monde, par rapport à sa capacité à répondre, d'une part, aux attentes sociétales et, d'autre part, aux besoins de notre époque. En effet, le mode de production agricole et le système agroalimentaire soulèvent des inquiétudes sur la qualité et l'accessibilité des aliments, sur la santé des populations, mais également sur des enjeux comme la déstructuration du milieu rural ou la dévitalisation de certaines régions. Certains doutent également de la viabilité du modèle et de sa capacité dans sa forme actuelle à répondre aux besoins alimentaires de la population mondiale à long terme.

Ces questionnements inspirés de revendications issues des groupes écologistes et des mouvements sociaux ont également trouvé écho dans la sphère économique, où l'on questionne la pertinence de maintenir artificiellement dans plusieurs pays, via les finances publiques, la production agricole. L'agriculture y est alors présentée comme une activité économique semblable aux autres, détachée de ses fonctions culturelles, sociales et environnementales.

Ces constats ont poussé certains acteurs sociaux à réclamer une révision des politiques et des stratégies agricoles et agroalimentaires tant aux niveaux régional que national et international. À la fin des années 1990, ces acteurs se sont reliés à un large mouvement, mais non coordonné, mettant de l'avant la souveraineté alimentaire. On y retrouve aussi bien des écologistes (Greenpeace, Amis de la Terre), des paysans (Vía Campesina), des altermondialistes (Attac), que des groupes de consommateurs (Consumer International). Leurs demandes sont résumées dans ce que Gordon Conway (1997), maintenant président de la Royal Geographical Society et de la Fondation Rockefeller, appelle la révolution doublement verte¹. On sent émerger deux visions antagonistes de l'agriculture difficilement réconciliables.

La finalité de cette révolution doublement verte est avant tout de combattre la faim dans le monde. C'est, pour Conway, la première raison d'être de l'agriculture, le but ultime. Pour y arriver, il fait sienne l'idée défendue depuis des décennies par Amartya Sen, prix Nobel d'économie en 1998, selon laquelle la famine et la faim sont les résultantes non pas d'un manque d'aliments, mais d'une mauvaise distribution des ressources. La réduction de la faim dans le monde repose sur une meilleure distribution des ressources et des moyens de production. Finalement, Conway insiste sur la mise en place d'une agriculture véritablement durable qui maintient des écosystèmes productifs dans le temps et mise sur le développement de zones agricoles socialement fortes et dynamiques (Conway, 1997). Voilà les bases sur lesquelles doivent reposer la révolution doublement verte. Bref, il reconnaît implicitement les différentes fonctions de l'agriculture au-delà de la simple activité économique, cherchant à la réorienter vers un autre modèle.

Au Québec comme ailleurs, les questions entourant l'agriculture et l'alimentation suscitent des inquiétudes et des préoccupations, aussi bien chez les citoyens-

¹ Traduction libre : Doubly green revolution

consommateurs ruraux et urbains, les producteurs agricoles, que chez les transformateurs agroalimentaires et les distributeurs de produits alimentaires. Ces acteurs sont conscients des défis et des problèmes du système agroalimentaire contemporain.

À plusieurs égards, l'agriculture au Québec vit des moments difficiles. En raison du mécontentement soulevé par l'implantation de méga-porcheries, le gouvernement péquiste a même décrété un moratoire sur toute nouvelle ferme porcine. En 2007, M. Yvon Vallières, le Ministre de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation du Québec, décrivait ainsi la situation :

Nous vivons un resserrement continu de l'environnement d'affaires : crise des revenus agricoles; faiblesse chronique des prix dans les céréales; difficulté dans le secteur du porc; crise de la vache folle; menace à la gestion de l'offre; force de la devise canadienne. On note aussi bon nombre de paradoxes : prix des terres en hausse; augmentation de la valeur des quotas; progression des ventes agricoles. De plus, des épisodes de crises à court terme dissimulent des tendances lourdes à long terme : plafonnement des prix agricoles; hausse des coûts; montée de la concurrence.

(CAAAQ, 2007 : 4)

Dans le contexte d'une situation économique difficile pour les agriculteurs et pour le secteur agroalimentaire, le gouvernement québécois a cru bon de mettre sur pied la Commission sur l'avenir de l'agriculture et l'agroalimentaire québécois (CAAAQ). C'est au cœur de cette commission que s'est cristallisé le débat sur l'agriculture et l'alimentation. Face aux défis et aux mutations de ce secteur économique particulier, le gouvernement provincial a doté la Commission de ces mandats :

- Dresser un état de situation des enjeux et des défis de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois;
- Examiner l'efficacité des interventions publiques actuellement en place;
- Établir un diagnostic;

- Faire des recommandations en tenant compte des défis de la compétitivité et des revenus agricoles, des attentes sociétales et de la mise en valeur des potentiels régionaux.

(CAAAQ, 2007 : 5)

Lors du lancement officiel de la CAAAQ, le ministre Vallières en a profité pour rappeler « la situation complexe et difficile que le secteur agroalimentaire vit depuis les dernières années » (MAPAQ, 2006), justifiant ainsi la création de cette même commission. Pour accomplir son mandat, l'équipe de la CAAAQ a parcouru 15 des 16 régions du Québec, s'est arrêtée dans 27 municipalités et a reçu 770 mémoires ou communications lors des consultations publiques. Tous les principaux acteurs sociaux intéressés de près ou de loin par l'agriculture et l'agroalimentaire ont participé à la Commission.

La grande popularité de la CAAAQ, dont témoignent les nombreux mémoires déposés, reflète un certain malaise entre le modèle agroalimentaire du Québec et les attentes sociales des citoyens. Il est vrai que l'agriculture et le système agroalimentaire ont été considérablement transformés au cours des dernières décennies. Parallèlement, les représentations que se font les gens de la nature et des fonctions de l'agriculture ont évolué, voire se sont cristallisées autour de positions de plus en plus difficiles à réconcilier.

De plus en plus, les citoyens des pays industrialisés, notamment au Québec, expriment des inquiétudes et de l'incompréhension face aux choix réalisés dans ce secteur qui les nourrit. Bref, alors que le système de production et de distribution alimentaire se transforme, les attentes sociales évoluent également, créant parfois de profonds écarts. De ces positions, on remarque, une critique transversale du rôle et de l'intervention de l'État face au système agroalimentaire.

Le nombre d'acteurs sociaux prenant part au débat est considérable; effectivement, ne sommes-nous pas tous concernés de près ou de loin par l'agriculture, ne serait-ce

qu'en tant que mangeurs ? Dans ce mémoire, nous tenterons de saisir les représentations que se font certains de ces acteurs sociaux se disant ouvertement concernés par l'agriculture. Seront questionnés non seulement les fonctions attribuées à l'agriculture, mais également le rôle accordé à un acteur stratégique clé : l'État.

Notre démarche permettra d'une part d'éclaircir les représentations que se font ces acteurs sociaux des fonctions et de la nature de l'agriculture et de les mettre en relation avec l'approche conceptuelle de la multifonctionnalité et, d'autre part, de mieux saisir la dynamique québécoise en terme de rapports sociaux.

Dans cette optique, nous allons tout d'abord situer la réflexion sociétale contemporaine sur l'agriculture dans son contexte historique récent (chapitre 1). Puis, nous analyserons la littérature sur la multifonctionnalité de l'agriculture (chapitre 2), ce qui nous orientera vers l'élaboration d'hypothèses et de questions de recherche (chapitre 3). Pour arriver à répondre à ces dernières, nous analyserons de manière méthodique les mémoires de vingt et un acteurs sociaux déposés lors de la CAAAQ (chapitre 4). La diversité des acteurs sociaux étudiés ici est grande et reflète la complexité des enjeux associés à l'agriculture et l'alimentation des nos jours. Ces acteurs sociaux proviennent soient de groupes environnementaux ou de consommateurs, de syndicats agricoles, d'entreprises privé et de coopérative, de groupe faisant la promotion de la ruralité ou d'intérêts économiques sectoriels. Bref, de l'UPA à l'Institut économique de Montréal en passant par la fédération québécoise des municipalité et Greenpeace, nous analysons un large éventail de mémoires.

Cette analyse méthodique des mémoires permettra de mieux comprendre le *positionnement* de ces acteurs par rapport à l'agriculture et son avenir. Du même coup, elle servira à valider ou infirmer nos hypothèses selon lesquelles d'une part, les débats et luttes sociales sur l'agriculture et son avenir sont ancrés dans des représentations différenciées de sa nature et de ses fonctions, et d'autre part, les luttes sociales et la différenciation des représentations du rôle de l'État au niveau de

l'agriculture et de l'alimentation s'articulent autour du concept de la multifonctionnalité.

CHAPITRE I

L'HISTOIRE RÉCENTE DE L'AGRICULTURE AU QUÉBEC

L'agriculture québécoise contemporaine a connu de profondes transformations au cours des dernières décennies. Il faut remonter aux années cinquante pour retrouver les décisions qui ont restructuré l'agriculture québécoise et lui ont donné la configuration qu'on lui connaît aujourd'hui (Morisset et Gouin, 1990 : 22). Selon Guy Debailleul, depuis le milieu du 20^e siècle, nous sommes passés d'une agriculture extensive, à faible valeur marchande, irrégulière, non spécialisée et effectuée dans de petites fermes, à une agriculture intensive, concentrée, reposant sur une spécialisation accrue (Debailleul, 1998 : 50) et axée de plus en plus sur les marchés nationaux et internationaux. Similairement, l'industrie agroalimentaire (de la transformation à la distribution) a connu des changements importants. Par exemple, dans le domaine de l'élevage, alors que les fermes s'appuyaient jadis sur des capacités d'abatage et de coupe décentralisées reposant sur les ressources et savoir-faire locaux, les abattoirs industriels sont maintenant peu nombreux et se sont modernisés en suivant une logique d'économie d'échelle.

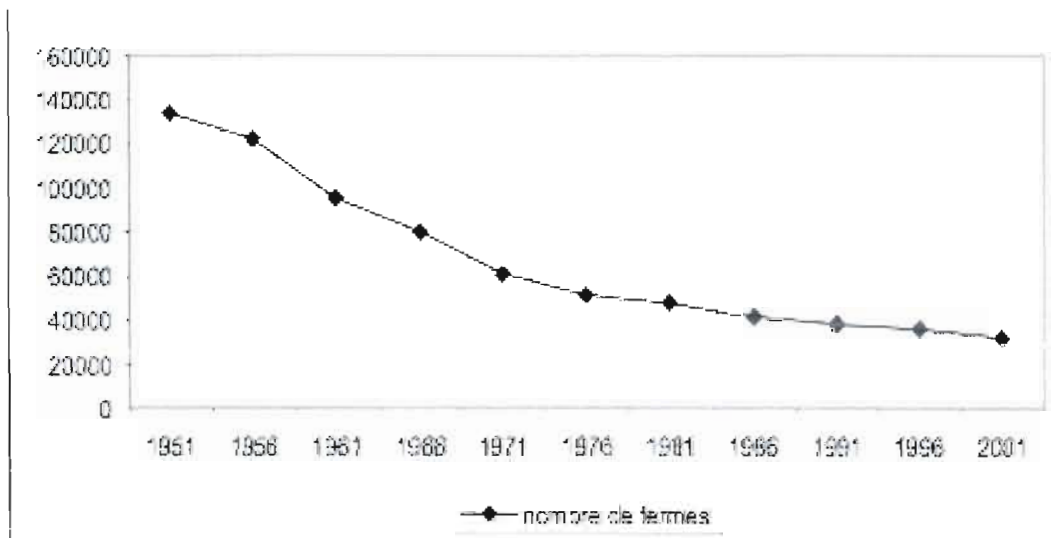
De la mise en place réelle et effective de la révolution verte au Québec à la crise porcine que l'on vit aujourd'hui, en passant par les accords de libre-échange sur l'agriculture (*Uruguay Round*), le secteur agricole québécois a été bouleversé à de nombreuses reprises et a dû s'adapter. L'état de l'agriculture, ou le type de pratiques agricoles utilisées aujourd'hui, est le résultat de ce long processus et des politiques qui l'ont accompagné. Avant d'analyser les discours de certains acteurs sociaux sur

l'avenir de l'agriculture, il importe de bien comprendre l'évolution de celle-ci au cours des dernières décennies.

1.1. *L'après-guerre et le Comité Héon*

L'agriculture québécoise de la première moitié du 20^e siècle peut être qualifiée comme une agriculture de subsistance, répondant principalement aux besoins familiaux et dégageant de faibles revenus par la vente ou l'échange. Héritée du passé colonial, de la grande crise de 1929 et influencée par une église catholique omniprésente, l'agriculture vivra sa véritable révolution verte dans les années subséquentes à la Deuxième Guerre mondiale. En effet, pour les agriculteurs des pays non directement affectés par la guerre, la période leur aura permis d'avoir accès à un grand marché. Morisset et Gouin (1990 : 23) estiment qu'environ 40 000 des 150 000 agriculteurs de l'époque ont su profiter des marchés d'exportation où les prix ont doublé entre 1939 et 1944, puis triplé en 1948. La fin de la guerre et la reconstruction de l'Europe marqueront durablement la fin des prix élevés des denrées de base.

Figure 1.1 : Évolution du nombre de fermes au Québec



(Source : Royer 2001)

Les années subséquentes à la guerre sont difficiles pour les agriculteurs. Dès 1951, ils subiront une crise du revenu, qui durera jusqu'au milieu des années 60. L'Union catholique des cultivateurs (UCC), qui deviendra en 1972 l'Union des producteurs agricoles (UPA), entame des revendications principalement pour protéger les grands agriculteurs opérant sur les marchés formels. Ces derniers, en plus de subir la compétition canadienne et américaine en surcapacité, font concurrence avec quelques 100 000 agriculteurs de petite taille et peu spécialisés, qui grugent néanmoins une part importante du marché local. C'est en 1952 que le gouvernement unioniste de Maurice Duplessis met en place le Comité Héon qui déposera ses recommandations en 1955. Celui-ci adhère aux revendications du syndicalisme agricole « qui avait alors fait un choix très net sur le type d'agriculture à privilégier au Québec » (Morisset et Gouin, 1990 : 22). Le comité statue que le rôle principal de l'État consiste à « soutenir, intensifier l'enseignement agricole, les recherches, la vulgarisation, les services techniques ou spécialisés de la production et la mise en marché; assurer l'inspection et la classification obligatoire des produits dans les meilleurs intérêts des producteurs et consommateurs » (Tremblay et Desrosiers : non daté). Pour permettre aux agriculteurs de vivre décemment de leur production, il recommande ainsi une spécialisation des fermes et une consolidation qui consiste à diminuer le nombre de celles-ci des deux tiers (de 134 000 exploitations à 44 000 environ). Finalement, le Comité Héon recommande la mise en place d'une loi encadrant la mise en marché collective et obligeant les acheteurs (de plus en plus puissants et organisés) à négocier les conditions de la vente d'un produit visé avec les producteurs réunis. Cette loi sera rapidement adoptée par le gouvernement de Duplessis, menant à la naissance de ce que l'on appelle aujourd'hui les « plans conjoints ».

1.2. La commission April : vers un prix juste

La rapide diminution des fermes et la spécialisation de celles restantes n'ont toutefois eu que de faibles impacts sur la capacité des producteurs à vivre confortablement de

leur profession. En 1965, on décide de confier à M. Nolasque April, agronome, la direction de la « Commission royale d'enquête de l'agriculture du Québec », ayant pour mandat de trouver des moyens pour développer et rentabiliser l'agriculture. Les recommandations sont nombreuses, mais celles qui auront plus d'impact sont d'identifier et de zoner les meilleures terres agricoles pour faciliter les financements gouvernementaux vers les terres ayant le meilleur potentiel, et d'appuyer l'irrigation des meilleures terres pour les rendre plus productives. Bref, loin de s'inquiéter de la diminution du nombre de fermes, April cherche à s'assurer que les agriculteurs restants puissent vivre décemment (Bouchard, 1990).

Parallèlement à la mise en place de la commission April, les agriculteurs obtiennent la même année (1965) le pouvoir de contingenter la production par l'établissement des quotas. Ainsi, les agriculteurs des secteurs des œufs, de la volaille et du lait réussiront, au début des années 70, à mettre en place un plan conjoint avec plein contingentement, et à convaincre les agriculteurs des autres provinces de s'y associer (Gouin et Morisset, 1990 : 25). Ce fut un élément essentiel pour mettre en place le contrôle des importations qui relève du gouvernement fédéral. Précisons que la mise en place des quotas n'est en aucune façon contradictoire à la recherche de consolidation des fermes. L'exemple du lait suggère que la mise en place de quotas aura eu un effet direct sur le nombre de fermes laitières au Québec : seules les plus grandes seront en mesure de survivre.

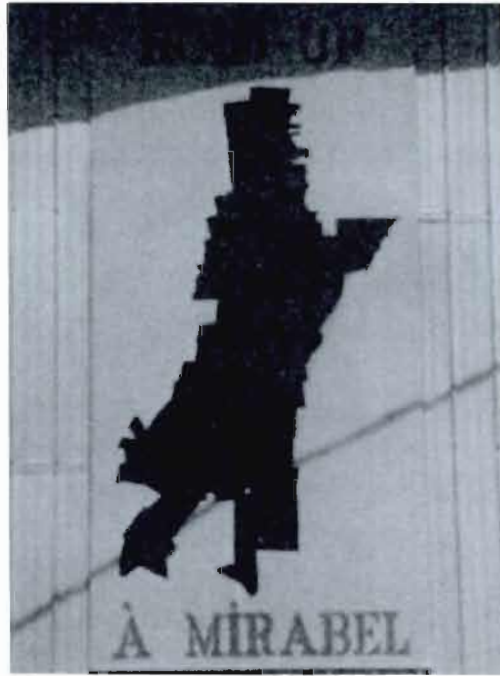
Durant cette même période, deux autres dossiers préoccupent les agriculteurs syndiqués jusqu'à l'élection du gouvernement de René Lévesque, qui marquera un tournant important pour l'agriculture québécoise. La première revendication des agriculteurs et de leur syndicat concerne la mise en place d'une assurance-stabilisation ayant pour but de « garantir un revenu annuel net positif aux entreprises agricoles [...] lorsqu'il y a un écart entre le prix moyen de vente d'un produit et son revenu stabilisé basé sur le cout de production d'une ferme modèle » (Québec, 2008). La deuxième revendication vient appuyer cette première et se traduit par le souhait

des agriculteurs d'obtenir un prix juste pour leur travail. Inquiets des aléas du marché, ils souhaitent être rétribués en fonction de leurs coûts moyens de production. Il est intéressant de remarquer que dans le cas des plans conjoints avec quota, c'est le consommateur qui, par son approvisionnement restreint, assure ce prix juste à l'agriculteur. Dans le cas de l'assurance-stabilisation des revenus, cette charge est plutôt reléguée à l'ensemble des contribuables par le biais de leurs taxes et impôts.

1.3. *Le Parti Québécois et l'agriculture*

Pour bien comprendre les mesures mises en place par le gouvernement de René Lévesque en 1976, il faut reculer de quelques années, lors de la décision très contestée de la construction de l'aéroport international de Mirabel. C'est le 27 mars 1969 que le gouvernement fédéral, dirigé par Pierre Elliott Trudeau, annonce la construction de l'aéroport de Mirabel, qui exigera l'expropriation de milliers de personnes et confisquera près de 100 000 acres des meilleures terres du Québec. Selon le Premier Ministre : « Le bien commun exigeait Mirabel [...] il est certes impossible d'entreprendre quoi que ce soit de semblable sans causer maints dérangements, et des dérangements parfois pénibles. Dans le cas de Mirabel, ils ont été réduits au minimum » (Trudeau, 1975). Ces expropriations ont mis en relief l'importance de protéger les terres agricoles contre les projets de développement.

Figure 1.2 : Expropriation de terres à Mirabel



Photographie de Gilles Boileau utilisée par les opposants au projet illustrant les terres devant être expropriées qui s'apparente à la silhouette d'un homme armé.

C'est dans cette optique que le Parti Québécois fait de la protection des terres agricoles un élément clé de sa campagne électorale. Le 9 novembre 1978, après la victoire du Parti Québécois, le nouveau ministre de l'agriculture, Jean Garon, dépose le projet de loi 90 sur la protection du territoire agricole. Faisant sienne la première recommandation de la Commission April, Garon défend ardemment la protection du territoire agricole qui ne couvre que 2% du territoire québécois. Cependant, le Ministre Garon apporte certaines nuances au projet de loi qui est selon lui « essentiellement une mesure à caractère économique, [...] il ne s'agit pas de protéger des terres pour protéger des terres, comme une fin en soi, mais comme une mesure essentielle au développement économique du secteur agricole et alimentaire au Québec » (Garon, 1978 : cité dans Bouchard 1990 : 33). Ainsi, le zonage agricole ne servira plus seulement à consolider l'agriculture comme le voulait April, mais aussi à

limiter le développement anarchique (étalement urbain, industrie et commerce) sur les terres agricoles.

À cette époque, le gouvernement souverainiste accorde une grande importance à l'agriculture. Dans le même discours, le ministre Garon insiste : « le secteur alimentaire est très important [...] il est important de développer ce secteur encore davantage puisque nous importons beaucoup de nourriture au Québec » (*Idem*). Quelques années plus tard (1981), dans le document, *Nourrir le Québec*, on retrouve encore cette préoccupation et cette volonté de développer l'agriculture et l'agroalimentaire québécois, mais aussi et surtout de réduire la dépendance alimentaire du Québec envers le reste du Canada et les marchés internationaux. Les différentes mesures adoptées sous le règne du Parti Québécois auront un impact significatif sur la production agricole (qui se diversifie), mais aussi sur la consommation d'aliments québécois. Ainsi, le contexte économique plutôt favorable à la fin des années 70 et au début des années 80, combiné aux différentes mesures gouvernementales a eu pour résultat un bond de 47 à 77 % du degré d'auto-provisionnement du Québec entre 1976 et 1985 (Solidarité rurale, 2007 : 12).

1.4. De la conquête des marchés à nos jours

Vers le milieu des années 80, le prix des céréales sur les marchés mondiaux diminue drastiquement, principalement en raison des programmes d'aide des gouvernements américain, européen et japonais envers leurs producteurs (Gouin et Morisset, 1990 : 25). Les sommes que le gouvernement doit déboursier pour maintenir les produits québécois compétitifs sur les marchés (locaux comme d'exportation) augmentent significativement. Le nouveau gouvernement libéral délaisse donc les programmes visant l'auto-provisionnement et, rapidement, la part des produits québécois sur le marché intérieur s'effrite.

Suivra au début des années 90 un véritable questionnement sur les politiques agricoles du Québec, inspiré par le courant idéologique dominant du néolibéralisme. C'est à cette époque qu'est signé l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, qui sera suivi par l'accord du General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) dans le cadre de l'Uruguay Round². Ces accords auront un impact direct sur la capacité des États ou gouvernements régionaux à appuyer leur agriculture ou à structurer leur marché alimentaire. Plusieurs perçoivent ces accords comme des menaces directes à la survie de l'agriculture québécoise et aux principes qui avaient guidé son développement (Debailleul, 1991). C'est d'ailleurs à cette époque que l'on constate une montée des préoccupations concernant la déstructuration du monde rural, allant jusqu'à se questionner sur la survie même de l'espace socioéconomique rural québécois. Cela mènera entre autres à la création de Solidarité rurale, qui fait suite aux États généraux du monde rural de 1991. Il va sans dire que si l'industrialisation et la modernisation de l'agriculture ont permis une augmentation fulgurante de la productivité, elles ont également eu des effets pervers et tangibles sur le monde rural, notamment en ce qui concerne les emplois agricoles qui ont diminué de moitié durant la précédente période, alors que les superficies cultivées stagnaient (*Idem*).

Face à la dévitalisation des régions et à l'exode rural qui se poursuivent, deux rencontres définiront les visées récentes de la politique québécoise en matière d'agriculture, soit le sommet de Trois-Rivières de 1992 et le sommet des décideurs de 1998 à Saint-Hyacinthe. Ces sommets regroupent des agriculteurs, des représentants du milieu agroalimentaire et les instances gouvernementales pour discuter des problématiques générales et dégager les orientations pour l'avenir de l'agriculture au Québec. Le sommet des décideurs de 1998 a pour thème « l'appui à la croissance » et

² Le cycle de l'Uruguay Round comprenait une réduction des tarifs douaniers pour le secteur agricole, ainsi que diverses mesures visant à diminuer les distorsions causées par les interventions gouvernementales sur le marché.

se base sur un relatif consensus quant à l'importance du secteur agroalimentaire dans l'économie québécoise (Debailleul, 1998 : 53). D'une manière forte, les intervenants donnent priorité à la « conquête des marchés » avec comme objectif entre autres de doubler les exportations agricoles du Québec (Royer, 2004 : 78). On note que l'approche retenue ramène le développement à une vision quantitative réductrice, principalement associée à la croissance des exportations du secteur, sans interrogations sur la pertinence, la désirabilité ou l'acceptabilité sociale des objectifs dégagés à ce sommet (Debailleul, 1998 : 53).

1.5. La nécessité de la CAAAQ

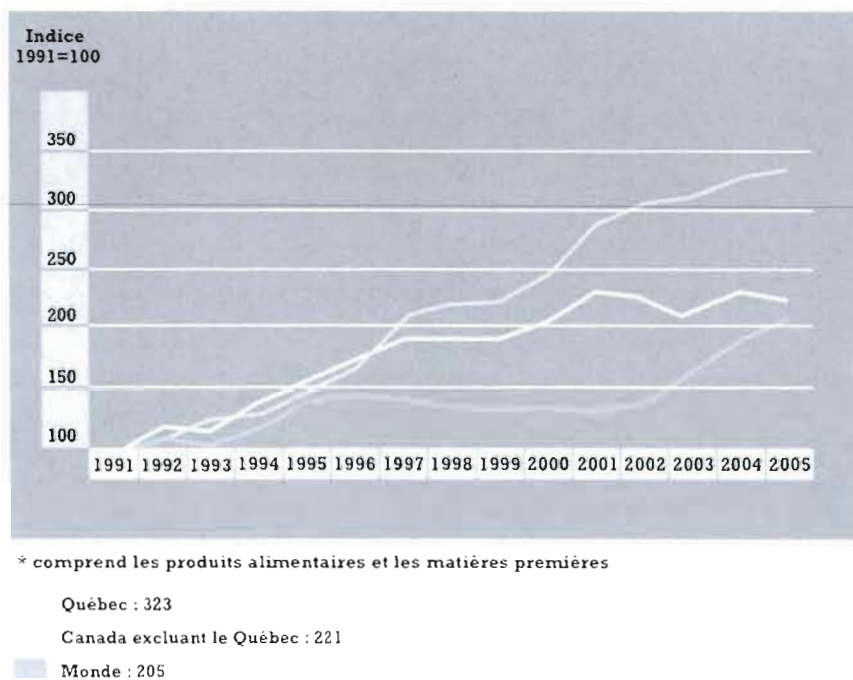
Aujourd'hui, le métier d'agriculteur est difficile, la santé financière des fermes est précaire, le niveau d'endettement est élevé et le niveau de stress vécu par les familles agricoles est important (CAAAQ, 2007 : 4). Alors que la taille des fermes augmente et le nombre de fermes diminue, la population agricole ne représente aujourd'hui que 6,4% de la population rurale (*Ibid* : 4-5). D'environ 150 000 fermes en 1961, nous sommes passés à 30 000 en 2001. Le poids de l'agriculture dans les collectivités rurales n'a cessé de diminuer, grugeant par le fait même une part de la légitimité et l'influence des agriculteurs dans leur communauté.

Au niveau de l'environnement, des efforts sont faits pour protéger les ressources à la base de la productivité des agriculteurs. Toutefois, l'équilibre entre la production agricole et le développement durable est loin d'être atteint comme en fait foi l'imposant rapport du BAPE intitulé *L'inscription de la production porcine dans le développement durable* (BAPE, 2003). À titre d'exemple, dans 6 des 14 régions agricoles étudiées dans *Suivi 2003 du portrait agroenvironnemental des fermes du Québec*, l'utilisation de pesticides dépasse de 50% la capacité de support des terres (BPR, 2005 : cité dans CAAAQ, 2007 : 30). Les constats sont similairement préoccupants au niveau des sols où il y a sur-fertilisation dans certaines régions, et au

niveau de la biodiversité où « 70% des habitats forestiers de la vallée du Saint-Laurent sont disparus » (*Idem*). Bref, on constate de plus en plus l'impact de la production agricole sur l'environnement.

D'une finalité nourricière dans les années cinquante, l'agriculture et l'agroalimentaire se sont progressivement orientés vers un système agroalimentaire mondialisé et tourné vers les marchés. Depuis 1991, la présence du Québec sur les marchés d'exportation agroalimentaire s'est grandement accrue, comme le démontre la figure suivante, et cela d'une manière beaucoup plus importante que pour le Canada.

Figure 1.3 : Évolution de la valeur des exportations internationales des produits bioalimentaires



(CAAAQ, 2007 . 22)

Dans l'optique d'augmenter la productivité et de demeurer, voire devenir, concurrentiel à l'échelle internationale, le modèle agricole québécois s'est intensifié. Aujourd'hui, moins de la moitié de la production agricole du Québec est destinée au

marché domestique (CAAAQ, 2007 : 23). C'est ce modèle tourné vers les exportations qui est aujourd'hui de plus en plus critiqué, d'autant plus que des couts sur l'environnement demeurent au Québec. La tenue de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ) s'inscrit dans un processus visant à répondre aux enjeux que vit actuellement le secteur agricole et, par extension, le monde rural. C'est donc dans ce contexte que le gouvernement de Jean Charest a cru bon de mettre en place ce large processus de consultation qui a pris la forme de la CAAAQ.

1.6. La CAAAQ : des positions diverses

L'engouement suscité par la CAAAQ a mis en relief l'intérêt de la question agricole pour les Québécois, mais aussi la diversité des attentes sociétales face à l'agriculture et l'agroalimentaire québécois. La réflexion en profondeur des acteurs sociaux intéressés³ a permis aux commissaires d'identifier certains principes et concepts qui devraient, selon eux, soutenir l'agriculture de demain.

Selon les commissaires, on observe une polarisation derrière certains concepts clés autant de manière implicite qu'explicite. Reprenant à son compte les différentes opinions et interventions faites lors des audiences publiques et des rencontres avec des interlocuteurs spécifiques, la CAAAQ dresse dans son rapport final une liste d'attributs pour l'agriculture de demain :

Dans le contexte québécois, compte tenu de notre histoire, de notre culture, du climat, de l'état actuel de développement du secteur agricole et agroalimentaire et de nos avantages concurrentiels, la Commission estime que l'agriculture de l'avenir doit :

- *Être multifonctionnelle, c'est-à-dire aller au-delà de son rôle nourricier;*

³ Nous utilisons ici le terme de l'acteur social intéressé, en raison du caractère volontaire des consultations menées par la Commission. Il est toutefois important de noter l'effort d'inclusion de la Commission, qui a parcouru une partie significative du territoire québécois pour aller recueillir les témoignages, tout en offrant la possibilité aux intéressés de soumettre un mémoire, de faire une communication orale. ou les deux.

- *Avoir pour mission première de contribuer à nourrir les Québécois;*
- *Être plurielle par la diversité de ses entreprises et de ses productions;*
- *Reposer sur une culture entrepreneuriale;*
- *Être hautement professionnelle dans ses pratiques;*
- *Épouser le développement durable;*
- *Tirer profit de son plein potentiel. (CAAAQ, 2008 : 36)*

Cette « vision de l'agriculture et de l'agroalimentaire » de demain, le projet commun autour duquel les commissaires de la CAAAQ invitent à un ralliement qualifié de « la plus haute importance », doit donc se baser sur ces attributs.

Si les commissaires invitent les acteurs sociaux à un ralliement derrière des objectifs communs, la question qui se pose est la suivante : est-ce que cette vision de l'avenir de l'agriculture réussira à rallier l'adhésion des acteurs sociaux du Québec ? Pour y répondre, on peut se demander si la proposition de la Commission repose sur une vision partagée d'une part, des enjeux et des fonctions de l'agriculture, et d'autre part, des rôles aussi bien du gouvernement que des acteurs génériques importants. Avec une pluralité de représentations sur l'avenir de l'agriculture, tout comme des attentes parfois fort diverses, voire irréconciliables, est-il possible de détecter des points de jonction ? La CAAAQ, en tant que tribune unique où tous pouvaient se faire entendre, permet d'analyser le discours de chacun pour déceler les similitudes et les contradictions. Les mémoires déposés représentent ensemble une sorte de portrait instantané et d'une grande précision sur la diversité des attentes face à l'agriculture et l'état de l'agriculture et de l'alimentation au Québec. Cette « photo » nous permettra de mieux saisir les enjeux à la base des luttes sociales et la dynamique des luttes institutionnelles que nous analyserons sous l'angle de la multifonctionnalité de l'agriculture.

CHAPITRE II

LA MULTIFONCTIONNALITÉ

Tel que mentionné précédemment, le nombre de fermes et l'emploi associés à l'agriculture ont décliné de manière importante au cours des dernières décennies. Selon Diane Parent, professeure titulaire à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval : « la réalité rurale [...] ne peut plus actuellement se définir par la fonction agricole » (Parent, 2003 : 2). De même, tel que l'expliquait le BAPE en 2003 : « [même si] la fonction principale de l'agriculture demeure la production alimentaire, une demande sociale émerge pour qu'elle soit multifonctionnelle et intégrée à la vie rurale dans son ensemble » (BAPE, 2003 : 47). Récemment, plusieurs spécialistes, notamment en Europe, ont mis de l'avant le concept de multifonctionnalité pour désigner les contributions positives de l'agriculture dans la société et présenter un contrepoids unifié aux externalités négatives de l'agriculture (*Ibid* : 43).

La multifonctionnalité de l'agriculture est un jeune concept polysémique qui cherche à valoriser d'autres finalités que celle de maximisation de la production ou de la productivité. Comme le remarque la CAAAQ : « Au Québec comme dans la plupart des pays industrialisés, l'intensification de l'agriculture, bien qu'elle ne fût pas sans conséquence, a été la réponse du milieu agricole aux besoins et aux attentes de la société » (CAAAQ, 2008 : 12). Toutefois, les modalités de cette intensification se sont faites sans le consentement des résidents ruraux, voire des contribuables, et a entraîné une diminution des contributions positives que l'agriculture pouvait avoir sur les régions (i.e. valorisation des ressources, création d'emplois, création de paysages

diversifiés, patrimoine). Bref, en ne favorisant que la maximisation de la production, ce sont les autres fonctions de l'agriculture qui ont écopé. Cela a entraîné un effritement progressif du contrat social liant le monde agricole à la société en général, qui ne se satisfait plus simplement d'une production maximale de denrées alimentaires.

C'est ainsi qu'a pris forme et s'est structuré sous forme de revendications au cours des dernières années, le concept de l'agriculture multifonctionnelle; une agriculture qui n'a pas qu'un rôle économique de production, mais aussi d'autres fonctions indissociables. À l'origine, la multifonctionnalité se voulait un concept descriptif servant à expliciter certaines caractéristiques (fonctions) de l'agriculture. Récemment, des chercheurs de différents domaines l'ont formalisée et l'ont fait évoluer.

2.1 Les fondements de la multifonctionnalité

Par sa nature, l'agriculture est une activité multifonctionnelle. Le concept même de la multifonctionnalité n'est toutefois pas unique à l'agriculture. En effet, une activité économique sera dite multifonctionnelle si elle contribue simultanément à d'autres fonctions en plus de la production de base. Certains acteurs appliquent le concept de la multifonctionnalité au territoire, qualifiant notamment les fonctions résidentielles, récréatives, culturelles et productives du territoire et la tendance à la spécialisation de certaines fonctions sur un territoire donné (i.e. banlieue et la fonction résidentielle). Bien que l'on observe une certaine parenté entre ce concept et celui de la multifonctionnalité de l'agriculture, dans ce mémoire, nous concentrons notre analyse sur cette dernière.

Le caractère multifonctionnel de l'agriculture découle de la production de denrées agricoles conjointes à la production d'externalités ou de biens publics qui échappent plus ou moins aux lois du marché (Pingault, 2004 : 50). Pingault reprend à son compte les éléments de base de la multifonctionnalité définis par l'OCDE :

i) l'existence de produits multiples, de base et autres, qui sont conjointement produits par l'agriculture ; et

ii) le fait que certains produits autres présentent les caractéristiques d'externalités ou de biens d'intérêt public

(OCDE, 2001 : 13)

Le premier critère se rapporte à la simple existence de produits conjoints multiples alors que le deuxième réfère plutôt à l'impact de ce produit sur la société, sa valeur. Nous avons donc devant nous un critère d'existence et un second de pertinence.

Dans les sections suivantes, nous définissons ces deux critères et leurs concepts sous-jacents. Tout d'abord, nous décrivons les notions de biens publics et privés, puis nous enchaînons sur celles de jointures, d'interdépendances et d'externalités.

2.1.1. Biens publics et privés

La réflexion sur la multifonctionnalité nécessite tout d'abord une distinction entre ce que l'on peut qualifier de biens publics et privés, également associés aux termes de services ou de produits publics/privés. En effet, le concept même de la multifonctionnalité implique que soient produits conjointement des biens et services qui échappent au contrôle direct ou au profit d'un simple groupe.

Selon la définition classique de Samuelson (1954), dans sa forme pure, un **bien public** est non rival et non exclusif. Non rival dans le sens où la consommation de ce bien par un acteur ne réduit pas l'utilité qu'un autre agent trouve à sa consommation. On réfère souvent au terme indivisibilité des bénéfices pour exprimer cette idée. La non-exclusivité d'un bien consiste, quant à elle, à l'impossibilité d'empêcher sa consommation lorsqu'il est rendu accessible. On utilise également le concept de non appropriabilité. Des exemples courants dans la littérature sont l'éclairage public, l'air propre ou un spectacle de feux d'artifices qui, par leurs caractéristiques, sont considérés comme des biens publics.

À l'inverse, un **bien privé** pur est rival et exclusif. La consommation par un agent de ce bien empêchera complètement aux autres agents de le consommer, d'où son caractère exclusif. Son acquisition dépend de la possibilité de s'approprier le bien, donc de le diviser. Ainsi, il pourra faire l'objet d'échanges et entraîner une rivalité pour son acquisition. Les exemples les plus fréquents dans la littérature sont les objets de consommation courante, comme le pain et l'essence. Ils sont donc considérés tels des biens privés purs.

Dans les faits, cette dichotomie entre biens privés et biens publics est beaucoup moins claire. On observe effectivement une multitude de cas hybrides où les biens ne sont ni purement privés, ni purement publics. On fait alors référence à des **biens publics impurs**. Leur impureté peut provenir de différentes sources, notamment du risque d'encombrement qui apporte une forme de rivalité dans l'appropriation des biens. Par exemple, l'utilisation des routes pendant les heures de pointe par une multitude d'automobilistes peut réduire la capacité des autres usagers à les utiliser. Ainsi, même si elles ne peuvent être considérées comme des biens privés, l'achalandage des routes entraîne un type d'appropriation qui, même si elle est éphémère, peut être interprété comme de la rivalité. Dans le même esprit, l'agriculture contribue à la construction des paysages hédoniques publics. Évidemment, ces derniers sont de nature locale. Or, il existe un nombre limité de sites pour des résidences avec une vue ou un paysage recherché, voire même de places permettant la contemplation de ces paysages (Allaire et Dupeuble, 2002 : 204). De plus, il ne faut pas croire que l'appropriation des services fournis par un bien public, tel un paysage, est gratuite; leur accès s'avère souvent coûteux. Par exemple, aller admirer les paysages escarpés de Charlevoix n'est pas accessible à tous, d'où une certaine forme d'exclusion.

Il existe plusieurs types de biens publics impurs. La distinction entre les biens publics et les biens privés doit donc se concevoir non pas d'une façon dichotomique, mais plutôt comme un continuum.

Il est également possible de faire un parallèle entre cette réflexion sur les biens et une autre sur les couts (bénéfices). On parle d'un cout privé lorsqu'un agent est directement impliqué dans une décision qui l'affectera de manière négative (positive) avec ou sans son consentement et en présence d'un marché permettant des échanges. À l'inverse, le cout (bénéfice) social ou total inclut la partie privée, mais également les couts (bénéfices) supportés par d'autres agents ou par l'ensemble de la société. Ces derniers, les externalités, ne sont généralement pas pris en compte par le marché. On parle donc de défaillance du marché.

La multifonctionnalité se veut une façon de prendre en compte les biens et services liés à l'activité agricole. Déjà, avec les externalités et les différents types de biens, on dispose d'outils conceptuels permettant de concevoir des conflits sociaux entre différents acteurs qui voudront que ces externalités soient internalisées par les utilisateurs ou producteurs des différents biens, alors que d'autres chercheront une rétribution et une reconnaissance pour la production de ces biens. On peut soupçonner l'émergence de conflits autour de ces axes, alors qu'une certaine ambiguïté existe quant à la définition des biens et services, mais également leur valeur et la pertinence pour l'État de les reconnaître, voire de les encourager.

La reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture implique de prendre en compte la production de biens publics par l'activité agricole, outre le fait que ces biens publics puissent être importants pour la société et donc légitimer une intervention gouvernementale pour contrer les défaillances du marché. Concrètement, cette intervention ne pourra s'effectuer que si le lien entre l'activité agricole et le bien public est démontré.

2.1.2. Jointure et interdépendance

La multifonctionnalité découle d'une caractéristique centrale de l'agriculture qui consiste à la production conjointe de produits multiples. Cette notion de production

conjointe vient attacher l'agriculture à sa fonction. La production conjointe est comprise comme le fait que « l'augmentation ou la diminution de l'offre d'un seul produit affecte le niveau de celle des autres » (OCDE, 2001 : 32). Si l'agriculture engendre des produits alimentaires et des fibres, façonne le paysage, crée des emplois, influence les écosystèmes (eau, air, sol, biodiversité), elle contribue ou porte atteinte simultanément à d'autres objectifs de la société : viabilité des zones rurales, qualité de l'environnement, sécurité alimentaire, durabilité, patrimoine culturel (OCDE, 2001 : 29). Le niveau de liaison est différent d'une situation à l'autre, mais ces productions demeurent conjointes.

L'interdépendance entre différents produits et l'agriculture rend complexe l'analyse de l'impact de cette dernière sur la société. Une telle analyse exige la prise en compte de plusieurs critères qui fréquemment entreront en contradiction. Par exemple, les hausses subites des prix du maïs, du blé et du soya ont poussé de nombreux agriculteurs américains à retirer leurs terres du *Conservation reserve program*, soit deux millions d'acres entre octobre et juin 2008 (Streitfeld : 2008). D'une part, ces agriculteurs voulaient tirer profit des prix élevés des commodités et répondre aux pénuries observées sur les marchés. Toutefois, d'un point de vue écologique ou conservationniste, ces terres étaient éligibles au programme en raison de leur grande valeur pour les écosystèmes naturels et des nombreux services environnementaux qu'elles fournissaient. Toute modification dans la production d'un bien agricole tel qu'illustré ci-haut, qu'elle soit stimulée par des changements sur les marchés ou par des orientations gouvernementales, aura des conséquences directes sur la production d'externalités ou de biens publics et privés.

La force et l'origine de la relation entre la production d'un bien marchand agricole et d'autres biens s'expriment en terme de jointure. D'une part, on parle de la force de la jointure comme le degré de difficulté de produire un bien agricole sans produire un autre bien joint. Par exemple, on parle d'une jointure forte lorsque l'on « ne peut

produire l'un sans l'autre ou qu'il est plus coûteux de produire les deux séparément que conjointement » (Aumand *et al.*, 2001 : 14). D'autre part, selon l'origine de la jointure, l'attachement physique des produits conjoints liés à l'agriculture s'exprimera à des degrés divers. Par exemple, pour Alber, la production conjointe est fortement influencée par le mode de production : « different types of agricultural production systems have different levels of multiple commodity and non commodity outputs » (Alber, 2001 : 33). Ainsi, selon le cas, l'origine de la jointure sera modifiée par de nouvelles technologies ou pratiques agricoles.

2.1.2.1. Les sources de la production conjointe et l'interdépendance

Pour Alber (2001 et 2004), le caractère conjoint de l'agriculture provient de trois sources différentes :

- i) d'interdépendances techniques;
- ii) d'intrants non imputables;
- iii) de facteurs fixes imputables.

Cette typologie est intéressante d'un point de vue théorique mais, dans la pratique et à différentes échelles (de la ferme à la région), elle ne reflète que partiellement la complexité des situations.

Il y a **interdépendance technique** des processus de production lorsque le rendement d'un produit est dépendant de celui d'un autre. Reposant sur des relations biologiques, physiques ou chimiques, les produits conjoints sont indissociables des produits de base (Alber, 2004 : 10). Cette interdépendance est « complémentaire » dans le cas où la production marginale de deux produits augmente simultanément, alors qu'elle est « concurrente » lorsque la production marginale d'un produit décroît par rapport à un autre.

La production conjointe peut aussi être le fruit d'une utilisation d'**intrants non imputables**. Les différents produits dans ces cas sont obtenus d'un seul et même intrant, sans compétition entre eux. L'exemple classique ici est la laine et le lait de brebis, mais on peut également faire référence à la production de lait couplée du façonnement de paysage. Forcément, un changement dans la production ou la disponibilité des intrants non imputables (mouton, vache laitière) aura un impact direct sur la production jointe des produits en découlant. En effet, si on augmente le cheptel ovin, on se retrouvera avec plus de laine, de viande et de lait de brebis.

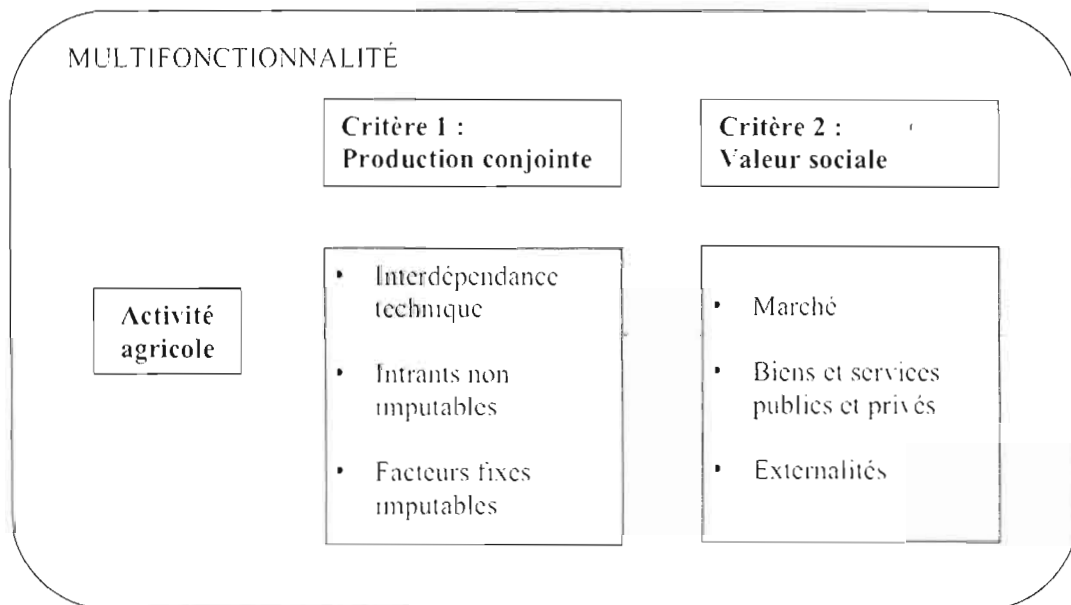
Finalement, la jointure des produits peut également provenir de **facteurs fixes imputables**, où une ressource ou un intrant est disponible en quantité limitée pour l'entreprise agricole (micro) ou à l'échelle d'une région ou d'un pays (macro). Un changement dans l'utilisation de cette ressource pour la production d'un bien modifiera la quantité résiduelle de cette ressource pouvant être allouée à la production d'un autre produit. Par exemple, un producteur agricole à l'heure de choisir ses semences devra décider du type de culture à effectuer sur ses champs. La superficie de la terre est ici un facteur fixe pour l'agriculteur, ce qui lie les productions entre elles et modifie conséquemment les fonctions fournies par cet agriculteur. Si on applique cette analyse à la grandeur du Québec, l'ensemble des terres agricoles est un facteur fixe qui, selon son utilisation, amènera des fonctions et externalités distinctes.

2.1.2.2. Conclusion sur la production conjointe

On comprend que l'analyse des répercussions de l'agriculture sur la société est une tâche complexe. Le modèle agricole, le type de production, les décisions des agriculteurs auront des conséquences sur l'utilisation des ressources et, conséquemment, sur la production de biens publics et d'externalités. La section précédente démontrait les liens entre l'agriculture et l'existence de produits multiples, soit le premier élément de base de la multifonctionnalité selon Pingault et l'OCDE. À titre de rappel, le deuxième élément de base est que ces produits conjoints ont une

signifiante sociale, « ils présentent les caractéristiques d'externalités ou de biens d'intérêt public » (OCDE, 2001 : 13). L'identification des sources contribuant à la jointure des produits est une première étape de l'analyse sur la multifonctionnalité de l'agriculture, la deuxième étant de déterminer si ces produits ont une importance sur la société (voir figure 3.1). Dans certains cas, le marché permettra de reconnaître cette valeur, alors que dans d'autres, ces produits conjoints seront qualifiés d'externes.

Figure 2.1 : Les critères de l'analyse de la multifonctionnalité de l'agriculture



2.1.3. Les externalités

La réflexion sur la multifonctionnalité se veut une façon de compléter et combler certaines faiblesses de l'analyse en termes d'externalités. Les externalités sont une des facettes des défaillances du marché, où l'allocation des ressources entre les agents n'est pas optimale (Mollard, 2003 : 31). L'agriculture est responsable de la production conjointe de différentes formes d'externalités. Toutefois, l'analyse en

termes d'externalités positives et négatives ne permet pas d'offrir un portrait dynamique des fonctions de l'agriculture au sein de la société. Avant d'explicitier les limites conceptuelles de ce type d'analyse, voyons sa définition.

2.1.3.1. Quelques définitions des externalités

Arthur Cecil Pigou est un économiste britannique qui a introduit la notion des externalités au début du siècle dernier. Selon la terminologie pigouvienne, nous sommes en présence d'une externalité quand : « marginal private net product falls short of marginal social net product, because incidental services are performed to third parties from whom it is technically difficult to exact payment » (Pigou, 1932 : 183-184). C'est ce que Pigou appelle des « services » et « déservices » non compensés⁴. L'absence d'équivalence entre les coûts ou bénéfices privés et les coûts ou bénéfices totaux entraîne des externalités qui peuvent être positives ou négatives ou encore plus fréquemment, une combinaison où certaines externalités seront positives et d'autres, négatives. Pigou prend la peine de spécifier la terminologie qu'il utilise. Pour lui, les produits sociaux marginaux nets équivalent au « total net product of physical things or objective services due to the marginal increment of resources in any given use or place, no matter to whom any part of this product may accrue » (Pigou, 1932 : 134). Ce dernier précise plus loin que tous les effets (directs et indirects) doivent être inclus, certains étant positifs et d'autres, négatifs (*Idem*). À l'inverse, le produit marginal privé est :

that part of the total net product of physical things or objective services due to the marginal increment of resources in any given use or place which accrues in the first instance—i.e. prior to sale—to the person responsible for investing resources there. In some conditions this is equal to, in some it is greater than, in others it is less than the marginal social net product.

(*Ibid* : 134-135)

⁴ Traduction libre : « uncompensated services and disservices »

Pour Pigou, il existe donc une distinction nette entre les intérêts marginaux privés d'un agent et les intérêts nets sociaux. Il revient à l'État de maximiser avant tout les intérêts sociaux. Ce dernier distingue deux types d'action à partir du type de coûts engendrés (privés ou sociaux). Le premier implique qu'un acteur rende des services sans obtenir de rétribution et le deuxième, qu'un acteur rende des déservices sans compensations pour les personnes ou communautés affectées. Pigou conclut que la correction de ces divergences entre intérêts privés et sociaux passe par un système de taxation dans le cas d'externalités négatives et de subventions dans le cas d'externalités positives, le tout dans le but de rapprocher les coûts (bénéfices) privés des impacts sociaux (retombées).

Coase (1960) se révélera comme un des principaux critiques de Pigou, tout en reconnaissant l'existence des externalités. En fait, Coase exprime certaines réserves par rapport à la manière la plus optimale de régler les conflits. Coase propose de répondre aux externalités par le dialogue et la réciprocité, plutôt que par l'intervention de l'État régulateur. Il schématise l'approche de Pigou ainsi : « [if] A inflicts harm on B what has to be decided is : how should we restrain A ? » (Coase, 1960 : 2). Cette approche est imparfaite pour Coase, qui préfère celle-ci : « should A be allowed to harm B or should B be allowed to harm A » (*idem*). Selon lui, l'atteinte d'une solution optimale est loin d'être garantie dans le premier scénario. En effet, il pourrait être plus avantageux de permettre à l'agent B de conclure des arrangements avec l'agent A pour le dédommager du préjudice reçu, plutôt que d'empêcher simplement l'agent A de lui causer un tel préjudice. La valeur de ce qui est obtenu et de ce qui est perdu par les agents A et B dans le premier scénario pourrait être moins optimale que celle obtenue par une négociation entre A et B sur les modalités de compensation. Pour Coase, « in a regime of zero transaction costs, an assumption of standard economic theory, negotiations between the parties would lead to those arrangements being made which would maximize wealth and this irrespective of the initial assignement of rights » (Coase, 1992 : 717). C'est ce que l'on appelle le

théorème de Coase, qui cherche à minimiser l'intervention de l'État et favoriser plutôt la négociation. Bien sûr, ni l'une ni l'autre de ces approches ne sont sans défaut, comme le témoigne l'imposante littérature qu'elles ont respectivement suscitée. Pour ce qui est du théorème de Coase, d'un point de vue pratique, on reproche que dans la réalité, les situations où les coûts de transaction sont inexistantes ou minimales sont très rares.

Dans les faits, Pigou et Coase proposent des stratégies différentes pour régler le problème des externalités, par exemple, dans le cas où un agent souhaite investir pour réduire les nuisances et la pollution associées à sa production. La grande divergence entre ces deux auteurs tient de la nécessité ou non de recourir à l'État pour l'internalisation des externalités. Pour Pigou, l'État devrait intervenir pour entraîner une variation au niveau des prix pour l'ensemble des agents et ainsi encourager l'agent à moderniser ses installations et diminuer les externalités ressenties. Cela pourrait être fait par l'installation d'une taxe pigouvienne (pollueur-payeur) qui l'inciterait à diminuer sa pollution. À l'inverse, pour Coase, en l'absence de coûts de transaction, la gestion optimale serait d'engager une discussion entre les acteurs pour qu'ils arrivent à une entente qui mène, par exemple, à moderniser ses installations ou à dédommager les populations affectées par la pollution.

La définition des externalités utilisée par l'OCDE est celle de Meade soit : « Une économie (déséconomie) externe est un événement qui confère un avantage appréciable (inflige un dommage sensible) à une (ou des) personne(s) qui n'était(ent) pas des parties pleinement consentantes à la (ou aux) décision(s) qui a (ont) conduit directement ou indirectement à l'évènement en question » (Meade, 1973, cité dans OCDE, 2001 : 67). Autant dans le cas des externalités positives que négatives, le problème réside dans la difficulté de faire reconnaître le sous-produit par le marché. D'où la tendance chez les acteurs économiques à accorder une importance relativement faible aux externalités puisque les « producteurs du bien déterminent le

niveau de production qui maximise leur profit alors qu'un niveau plus élevé ou plus faible de la production s'imposerait pour maximiser le bien-être social. Cela signifie qu'il y a divergence entre les intérêts des producteurs et les intérêts de la société » (OCDE, 2001 : 67). Selon l'OCDE, c'est bien là le grand défi de l'agriculture pour devenir un contributeur positif net envers la société.

2.1.3.2. Trois critiques des externalités : vers la multifonctionnalité

Après cette brève exploration du concept des externalités, il semble pertinent de le questionner et de mettre en relief les éléments de distinction entre la multifonctionnalité et les externalités. À notre connaissance, cette démarche est originale. Il est par ailleurs étonnant que ces concepts rapprochés sur le plan sémantique souffrent d'une analyse comparative rigoureuse.

Notre critique du concept d'externalité se déclinera sous trois angles. D'une part, loin d'être périphérique aux activités économiques (et agricoles), les externalités font plutôt partie du système économique. D'autre part, le concept des externalités est centré autour de l'activité économique, ce qui limite l'analyse en terme marchand. Finalement, l'analyse en termes d'externalités est inadéquate pour refléter les dynamiques sociales et les interrelations complexes entre acteurs.

Premièrement, la définition de l'OCDE des externalités laisse entrevoir une importante critique qui fut entre autre formulée par Kapp (1970). En effet, pour l'OCDE, les acteurs économiques auront tendance à déterminer un niveau de production qui maximisera les profits privés, quitte à imposer des déservices importants à la société en général. Pour Kapp, les externalités environnementales ne sont pas périphériques, mais bien au cœur de la logique du marché : « Environmental disruption cannot be explained adequately as a case of market-failure unless the term is understood in the sense of the failure of the market system and of conventional economics to come to terms with interdependencies and complex

causal chains which have long ceased to occupy a peripheral place in modern industrial societies » (Kapp, 1970 : 840, cité par Gendron et Vaillancourt, 2007: 66). En effet, pour Kapp, on ne doit pas concevoir les externalités comme des « *market-failure* », mais plutôt comme des « *failure of the market system* », d'où la substitution du terme par celui de « couts sociaux » (Gendron et Vaillancourt, 2007 : 66). Ces couts sociaux sont définis par Kapp comme une large variété d'effets négatifs d'activités productives qui ne sont pas reflétés dans les couts des entrepreneurs et donc qui seront négliger dans la prise de décision privée (Kapp, 1965 : 1).

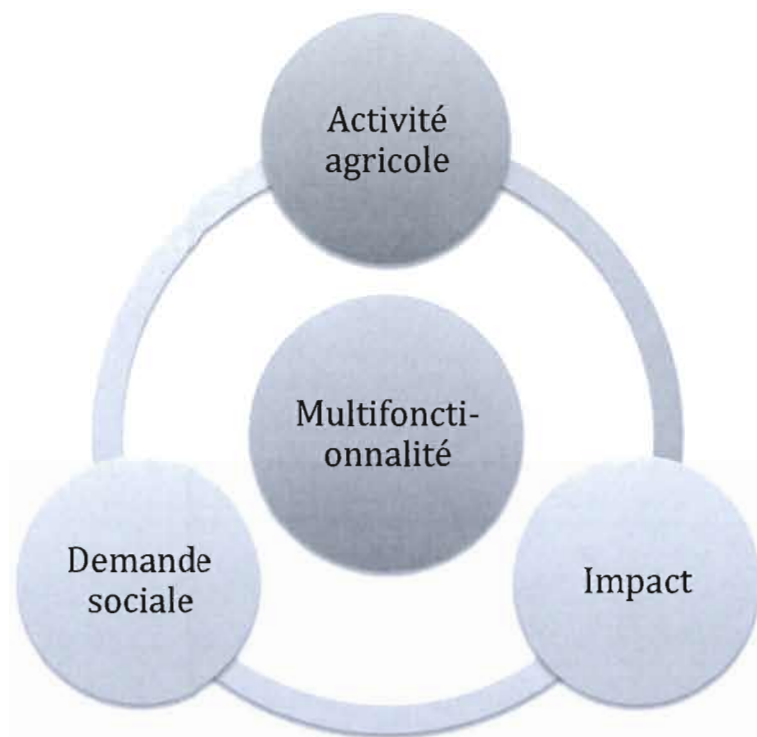
Le concept des couts sociaux est inclusif et décrit plus adéquatement la présence constante des externalités comme faisant partie intégrante du système économique, sans lequel la production de profit, voire la rentabilité de plusieurs activités économique, se verrait fortement compromise. Kapp note d'ailleurs que plusieurs concepts clés de l'économie classique sont basés sur des présuppositions tacites qui évacuent par le fait même le non marchand (productivité et production, richesse, utilité, travail etc.) (Kapp, 1950 : 238).

Le deuxième aspect de notre critique est le caractère économiciste des externalités. Certes, il n'y a pas un consensus quant au champ d'application du concept, certains parlant d'économies externes à la firme et d'autres parlant d'économies externes au marché (Mollard, 2002 : 4). Toutefois, les externalités proposent un cadre d'analyse économique centré autour des entreprises. Aussi bien la façon de mesurer les externalités que les questions qu'elles sous-tendent visent en quelque sorte à « soumettre conceptuellement le non-marchand au marchand » (Barthélemy et Naidu, 2003 : 103). Il semble pourtant que la « dualité entre produits marchands et non marchands, ainsi que la nature de ces produits [...] ne peuvent être appréhendées avec les seules catégories destinées à interpréter le marché » (*ibid* : 103). Bref, les enjeux sociaux associés à la production agricole ne peuvent se résumer à un simple processus

de conversion économique. Cette critique est similaire à celle que nous faisons plus loin sur l'école economiciste de la multifonctionnalité (voir section 2.2.3).

Finalement, à partir de ces deux dernières critiques, on peut en développer une troisième, celle de la difficulté à utiliser le concept d'externalités pour étudier les attentes de la société face à l'agriculture en termes de dynamique sociale et de conflit. En effet, les attentes des citoyens comprennent et dépassent largement la diminution des externalités négatives ou la maximisation des externalités positives. Pour reprendre l'expression de Kim, c'est comme si « Economic theory continued to treat allocation, production, exchange, and distribution as if they occurred in an essentially closed and autonomous economic sphere with only minor effects on man's natural and social environment » (Kim, 2007 : 418). Les limites de l'analyse en termes d'externalité sont donc réelles et il semble que la multifonctionnalité permette davantage de refléter la complexité de certaines questions, comme l'expriment Cairol *et al.*: « Multifunctionality offers a new way of considering agriculture and rural areas through the interrelations between multiple dimensions; multiple sectors, multiple stakeholders, multiple levels, etc. It places complexity and context within the centre of analysis » (Cairol *et al.*, 2006 : 31). En effet, comme on le voit à la figure 2.2, la multifonctionnalité permet une telle analyse de manière organique, en prenant en compte les fonctions marchandes et non marchandes valorisées par les acteurs sociaux.

Figure 2.2 : Analyse dynamique de la multifonctionnalité



(Adapté de Cairol *et al.*, 2006)

Cette brève critique sur les externalités démontre l'intérêt d'aller au-delà de celles-ci si l'on veut dépasser les simples aspects marchands de l'agriculture. Elle invite à changer de paradigme afin que la légitimité des acteurs sociaux soit reconnue et dépasse le fait d'être économiquement directement affecté par une activité précise.

2.2. Deux écoles de pensée autour de la multifonctionnalité

L'introduction du concept de multifonctionnalité en référence aux activités agricoles date du Sommet de la Terre de Rio en 1992. À cette date, on explicite l'importance de l'agriculture par rapport à la sécurité alimentaire et au développement durable et l'on appelle à : « [L']examen, [la] planification et [la] programmation intégrée des politiques agricoles, compte tenu du caractère multifonctionnel de l'agriculture »

(CNUED : 1992, § 14). Après cette timide et vague allusion à la multifonctionnalité, le concept est repris et approfondi par de nombreuses instances nationales et internationales. En 1993, le concept est mis de l'avant par l'Union Européenne dans un souci d'harmonisation des politiques agricoles nationales. Il est alors rattaché au concept d'agriculture durable et présenté comme une réponse aux nombreux problèmes liés à l'agriculture productiviste, parmi lesquels la sécurité des aliments et la dégradation des ressources naturelles (Bonnal *et al.*, 2004 : 5). Quelques années plus tard, en 1998, l'OCDE commande une série d'analyses sur la multifonctionnalité qui culmine avec la publication en 2001 de *Multifonctionnalité : Élaboration d'un cadre analytique*, produit dans le cadre du programme de travail du Comité de l'agriculture de l'OCDE. Ce texte devient rapidement incontournable.

Sur d'autres tribunes, mentionnons également la « conférence internationale sur la multifonctionnalité de l'agriculture » à Maastricht aux Pays-Bas en 1999, qui est organisée en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Elle sera suivie en 2005 par la création du *Multagri project* qui impliquera plus d'une centaine de chercheurs provenant de vingt pays. Finalement, certaines publications spécialisées ont vu le jour, telles que les *Cahiers de la multifonctionnalité*, ainsi que les *European Series on Multifunctionality*. Ces dernières auront permis d'approfondir considérablement les connaissances sur la multifonctionnalité de l'agriculture et d'élargir le domaine d'étude avec des approches multidisciplinaires alliant l'agronomie, la sociologie, les sciences de l'environnement, la science politique, mais également l'économie et l'administration publique. Il va sans dire que la réflexion sur la multifonctionnalité nécessite une diversité de champs disciplinaires qui, comme nous l'avons vu à la section précédente, cherche à dépasser l'aspect économique.

Plus que théorique, la réflexion sur la multifonctionnalité aura également été une occasion de se questionner sur le rôle de l'agriculture dans nos sociétés (INRA,

2001 : 1 ; Multagri project, 2005 :14). Dans le contexte où les acteurs sociaux accordent et affichent une plus grande sensibilité aux questions environnementales et sociales, « la MFA [multifonctionnalité de l'agriculture] tend à fondre dans une forme commune les fonctions issues [des] demandes sociétales » (Perraud, 2004 : 278).

Concrètement, il est possible de différencier deux approches de la multifonctionnalité. La première, l'approche positive, fait référence à une méthode d'analyse économique des caractéristiques de l'agriculture, alors que la deuxième, l'approche normative, réfère aux objectifs qu'assigne la société à l'agriculture et renvoie à une analyse des dynamiques sociales (Royer, 2001 : 3).

La réflexion sur les externalités permet d'introduire les différences entre deux écoles de pensée sur la multifonctionnalité. La première est l'approche économiciste (ou positive) de la multifonctionnalité, développée autour de l'OCDE. Dans ce cas, la visée de la multifonctionnalité est d'internaliser les externalités. La seconde est l'approche normative, pour laquelle la multifonctionnalité est plutôt une occasion de se questionner sur le rôle de l'agriculture dans la société.

2.2.1. Une approche positive économiciste de la multifonctionnalité

L'approche positive de la multifonctionnalité découle d'une réflexion ancrée dans l'économie néoclassique du bien-être. On pose un regard analytique sur l'agriculture et ses différentes fonctions dans le dessein, ultimement, de les mesurer en termes monétaires. La reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture incite à sa division en biens marchands et non marchands pour l'OMC ou en valeurs d'usage et valeurs autres que d'usage pour l'OCDE. Ces divisions ne sont pas sans soulever des défis méthodologiques complexes auxquels ces organisations ont accordé une grande attention. De plus, ces divisions ont comme finalité ultime d'intégrer les biens non-marchands aux biens marchands.

Avant d'offrir une définition plus précise de la multifonctionnalité, l'OCDE, qui mobilise une approche économiste, délimite la multifonctionnalité en mentionnant qu'elle fait :

référence au fait qu'une activité économique peut avoir des productions multiples et par là même contribuer à satisfaire plusieurs objectifs de la société à la fois. La multifonctionnalité est un concept qui se rapporte à l'activité en faisant référence aux propriétés spécifiques du processus de production et de ses produits multiples.

(OCDE, 2001 : 11)

L'OCDE met l'emphase sur le processus de production qui est au centre du concept. L'approche positive se veut l'analyse de ces fonctions pour comprendre et intégrer les interactions possibles entre celles-ci et les impacts sur les agents dans le marché.

L'approche positive de la multifonctionnalité de l'agriculture a su être reconnue au sein des grandes organisations internationales préoccupées par les questions commerciales et par la systématisation de ces fonctions dans un tout cohérent se voulant global. Dans cette optique, l'OCDE développe toute une méthodologie visant à intégrer les multiples produits au marché, c'est-à-dire donner une valeur économique aux fonctions sociales et environnementales de l'agriculture. L'idée étant de pouvoir dresser une liste positive des fonctions, basée sur des critères précis et universels.

Comme le remarquent Barthélemy et Nieddu, le résultat d'un tel cadre analytique est malheureux et clair : « si la multifonctionnalité est une caractéristique de l'agriculture, la solution optimale du modèle émerge lorsqu'on a réussi à trouver les instruments qui rendent l'agriculture la moins multifonctionnelle possible (Barthélemy et Nieddu, 2003 : 105). En effet, l'OCDE vise une dissociation entre la production de base et celle de fonctions reconnues par l'agriculture (positives ou négatives). L'OCDE poursuit donc son raisonnement en affirmant le caractère problématique de

la production conjointe et fait la promotion d'incitations directes et spécifiques pour conduire « aux plus faibles distorsions des échanges de produits de base » (*Idem*).

2.2.2. Critique de l'approche positive économiste

Il ne faut pas confondre la multifonctionnalité avec la diversification des sources de revenus agricoles ou avec la polyculture. En effet, la production agricole en monoculture peut également avoir de multiples fonctions. On peut renvoyer au sens biologique du terme fonction pour éclairer l'usage qui en est fait ici. Le fonctionnalisme tel que défini par l'école anthropologique anglo-saxonne renvoie à trois questions pour définir ce qu'est une fonction dans un organisme complexe :

- En quoi la logique fonctionnelle est-elle universelle dans l'organisme considéré (activité agricole) ?
- En quoi chacun des éléments est-il indispensable à l'organisme considéré ?
- Enfin, en quoi l'organisme considéré constitue-t-il une unité fonctionnelle au sens où il ne peut exister sans être multifonctionnel ?

(Rongère, 1971 : cité dans Barthélemy et Nieddu, 2003 :109)

Par cette analogie, Barthélemy et Nieddu insistent sur l'importance de comprendre l'interdépendance intrinsèque aux phénomènes ou activités de l'agriculture qui sont forcément identitaires et culturels. Pour ces deux auteurs, le projet analytique de l'OCDE qui consiste à substituer dans une visée analytique la multifonctionnalité par les notions de produits conjoints et d'externalités peut s'avérer périlleuse, voire réductrice. En effet, en réduisant à de simples externalités les impacts de certaines activités agricoles, on légitime le caractère productiviste de l'agriculture auquel on tente d'accoler des pratiques réduisant les nuisances.

Ainsi, la principale critique que l'on peut faire de cette approche provient de sa nature strictement économique. La formule préconisée par l'OCDE est de mesurer l'offre et la demande de chaque produit dérivé de l'agriculture en termes monétaires dans le but

de cibler efficacement les politiques de soutien à mettre en place (Massot-Marti, 2003 : 151). Cela limite le caractère public (voire constructif) ou la complexité qu'englobe la notion de multifonctionnalité. Bref, les aspects conflictuels de l'agriculture et de la valeur accordée socialement à diverses fonctions sont occultés et cela « ne laisse pas de place aux acteurs et à leurs représentations des problèmes » (Allaire et Dupeuble, 2003 : 199).

En fait, l'approche positive se veut plutôt opérationnelle. Elle vise à agir de manière à assurer la gestion économique optimale de chaque externalité (Perraud, 2003 : 278) dans un marché mondialisé; le tout sans intégrer de questionnement sur l'activité agricole ou sa forme. Dans cette approche, la multifonctionnalité se limite à être une caractéristique du processus de production (Allaire et Dupeuble, 2003 : 196) qui doit être intégrée dans un système de libre circulation des marchandises.

À noter que l'OCDE a une relation contradictoire par rapport à l'aspect normatif de la multifonctionnalité. Dans le document final de 2001 sur la multifonctionnalité, l'OCDE s'en distancie explicitement : « Selon la définition pratique proposée dans cette étude, la multifonctionnalité est une **caractéristique** du processus de production qui peut avoir des implications dans la satisfaction des objectifs multiples de la société, [...] elle n'est pas un but en soi » (OCDE, 2001 : 11). Cette position contraste avec une position antérieure de l'OCDE qui, après avoir reconnu une multitude de fonctions à l'agriculture au-delà de sa fonction nourricière, stipule que « les politiques agroalimentaires doivent [permettre] à l'agriculture de manifester son caractère multifonctionnel [dans le but de] préserver et renforcer le caractère multifonctionnel de l'agriculture » (OCDE 1998, cité dans OCDE 2001 : 11). L'évolution du discours de l'OCDE n'est certes pas étrangère au caractère politique de cette organisation.

2.2.3. Une approche normative de la multifonctionnalité

L'approche normative de la multifonctionnalité émerge en réaction à plusieurs phénomènes et réflexions liés de près ou de loin à l'agriculture. Selon Bosch (2003 : 168), elle se situe au carrefour de quatre grands courants. Dans un premier temps, elle émerge dans la mouvance de l'après Seattle, une époque marquée par la contestation du modèle agricole dominant, modèle ayant permis une augmentation spectaculaire de la production, mais au prix d'externalités croissantes en lien avec les *a priori* mêmes du modèle productiviste. Celle-ci est reflétée au Sud par l'insatisfaction commune face à la répartition inégale du « paquet technique » (semences hybrides et génétiquement modifiées, engrais chimiques, traitements phytosanitaires) de la révolution verte. Cette révolution s'est accompagnée de problèmes d'érosion et de pollution et a entraîné la marginalisation et la paupérisation des communautés rurales sans pour autant régler les problèmes de nutrition (*Idem*).

Dans un deuxième temps, cette approche résulte de l'affirmation croissante pour une gestion pérenne des ressources naturelles, illustrée par des considérations liées au développement durable et popularisée par la publication de *Notre avenir à tous* en 1987 par Gro Harlem Brundtland; le tout, dans une époque où de nouvelles bases ont été jetées par rapport à la régulation mondiale des ressources naturelles avec les conférences successives des Nations Unies de Rio de Janeiro et de Kyoto qui invitent à prendre en compte les générations futures dans le développement et à protéger les ressources naturelles qui participent à la sécurité alimentaire (Bonnal *et al.*, 2000 : 2).

Troisièmement, elle reflète de nouvelles attentes face à la sécurité des aliments, résultant d'accidents sanitaires provenant des phases de production ou de transformation alimentaire (vache folle, circovirus porcin, grippe aviaire, listériose, etc.). Finalement, elle s'est cristallisée face au mouvement de libéralisation entrepris dans les années 1990 qui mettait sur un pied d'égalité le secteur alimentaire et le

commerce de marchandise; le tout combiné au double discours des pays riches qui préconisent l'ouverture des marchés tout en accordant de massives subventions et des mesures protectionnistes importantes à leur propre secteur agroalimentaire. C'est dans cet espace et en réaction à ces quatre courants que l'approche normative de la multifonctionnalité a émergé. Son but était de fournir de nouveaux repères et de nouvelles valeurs dans la réflexion sur cette activité économique.

En somme, l'approche normative de la multifonctionnalité a comme objectif de rénover les politiques agricoles et rurales qui sont jugées globalement incompatibles avec les objectifs de développement durable (Bonnal *et al.*, 2004 : 5). Elle est au centre des débats lors de rencontres internationales, nationales et régionales, notamment au niveau européen. Dans le préambule de l'Accord Agricole du Cycle de l'Uruguay (AACU) signé en 1994, on précise explicitement que ces négociations avaient pris en compte des considérations autres que commerciales (*Non Trade Concern*), notamment la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement. Bien que ni l'AACU, ni l'OMC, n'aient la tâche de juger les objectifs des politiques publiques nationales, elles exigent toutefois « que les instruments utilisés pour atteindre ces objectifs n'aient pas d'effets de distorsion sur les échanges » (Guyomard *et al.*, 2004 : 11). Cela réduit d'autant les interventions possibles pour les États souverains par rapport à leur agriculture.

Dans cette optique, il n'est pas surprenant que les négociations internationales de l'OMC se soient rapidement cristallisées autour de deux groupes : les « amis de la multifonctionnalité » (Suisse, Norvège, Corée, Japon et Ile Maurice) et l'Union Européenne d'une part, et ses opposants, soit le groupe de Cairns⁵ et les États-Unis. Ces derniers perçoivent la multifonctionnalité comme une stratégie pour aborder avec

⁵ Le Groupe de Cairns est une coalition de pays exportateurs de denrées agricoles. il comporte 19 pays qui sont responsables de plus de 25 % des exportations mondiales de produits agricoles. Ses membres sont les pays suivants : Argentine, Australie, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Costa Rica, Guatemala, Indonésie, Malaisie, Pakistan, Paraguay, Pérou, les Philippines, Thaïlande et Uruguay.

de nouvelles armes la négociation internationale sur les échanges commerciaux dans le but de maintenir des programmes de subventions qui entraînent des distorsions sur les marchés.

Pour ses tenants, l'approche normative est loin d'une telle variation protectionnisme, que l'on peut qualifier de multifonctionnalité fermée. Elle ne serait qu'une caricature qui réduit à outrance le modèle que le paradigme multifonctionnel tente de construire : un modèle compétitif qui combine d'une part « les logiques de marchés plus ouverts et d'autre part les valeurs de l'après-Seattle [...] un nouveau point d'équilibre entre l'interventionnisme et la logique des marchés » (Massot-Marti, 2003 : 150).

Alors que l'approche positive consiste à diviser les fonctions de l'agriculture, l'approche normative voit au contraire la multifonctionnalité comme « l'ensemble des contributions de l'agriculture à un développement économique et social considéré dans son unité » (Laurent, 1999 : Cité dans Bonnal *et al.*, 2004 : 71). Elle doit nécessairement relever du débat de société puisque sa complexité et sa globalité ne sauraient être reconnues par le simple marché qui, par ailleurs, inclut une primauté non négociable de la production.

Bref, les tenants de cette approche souhaitent une rupture face au « modèle en place depuis 50 ans [qui] autorisait l'assimilation de l'activité agricole à la mise en marché de produits agroalimentaires, légitimant un regard essentiellement économique sur l'entreprise agricole » (INRA, 2001 : 7). Ils souhaitent mieux prendre en compte l'interrelation dynamique des fonctions qui échappe grandement au marché.

Il est également intéressant de noter que la prise en compte des fonctions d'ordre social et environnemental de l'agriculture peut impliquer que la « production de biens marchands n'est pas nécessairement et en toute circonstance à privilégier » (INRA, 2001 : 3). L'Institut national en recherche agronomique français (INRA) ajoute que la

multifonctionnalité n'est pas seulement une « optimisation sous contraintes » visant à atténuer les impacts sur des dimensions externes au système, mais plutôt une intégration de ces dimensions dans le système. Cette réflexion se veut en quelque sorte l'écho de Kapp, qui trouvait insuffisant d'expliquer les externalités en termes de « *market failure* », alors qu'elles font partie du « *market system* ».

La multifonctionnalité de l'agriculture dans ce cas est une série de caractéristiques à atteindre ou à préserver. Elle est un construit social qui trouve son origine dans la perspective des acteurs sociaux, notamment leurs attentes. Elle est donc hautement contextuelle et identitaire.

En effet, l'approche normative de la multifonctionnalité de l'agriculture « est sans doute plus politique, mais aussi plus pragmatique que la première [positive]. Elle appelle des analyses pluridisciplinaires et des méthodes d'évaluation multicritères des fonctions marchandes et non marchandes de l'agriculture » (Massot-Marti, 2003 : 152), d'où l'importance de l'analyser en regard de sa construction à la fois historique, politique et sociale.

2.3. La structuration des luttes sociales à travers la multifonctionnalité

Dans les sections précédentes, nous avons distingué les deux approches de la multifonctionnalité et constaté que leurs différences vont bien au-delà des aspects théoriques. Concrètement on observe des différences sur la manière de conceptualiser la finalité de l'agriculture et sa régulation.

Tableau 2.1 : Comparaison de l'approche normative et positive

Approche	Positive économiste	Normative
Objectif	Opérationnel	Délibérative
Multifonctionnalité	Caractéristique de l'agriculture	Finalité de l'agriculture
Critère	Marchand	Marchand et non marchand
Mesure	Monétaire	Valeurs (politique)
Analyse	Économique	Pluridisciplinaire
Résultat	Fixe	Évolutif
Unité	Entreprise (ou produit)	Société (ou territoire)

Par rapport aux politiques publiques, la multifonctionnalité invite à un changement dans les aides accordées à l'agriculture et, incidemment, sur les politiques de développement rural. Pour y arriver, l'approche positive propose de caractériser les fonctions de l'agriculture et vérifier quelle est la manière optimale de remplir chacune de ces fonctions en minimisant les entraves au marché. L'État est donc appelé à combler les défaillances du marché qui est inapte à rétribuer ou faire payer pour l'utilisation ou la production de biens et services, voire à utiliser le marché pour atteindre des objectifs de la manière la plus optimale.

Pour les tenants de l'approche normative, la multifonctionnalité ne peut se limiter qu'à une analyse des externalités. Cette analyse demeure pertinente, mais au lieu de chercher à les atténuer simplement, il convient en plus de les questionner par rapport aux attentes de la société et, inversement, de prendre en compte ces dernières et de les intégrer à l'agriculture.

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, les politiques ont privilégié, autant au Québec que dans les pays occidentaux, la stabilisation du revenu ou l'appui à la production, alors que peu d'emphase a été mise sur les objectifs environnementaux, culturels ou sociaux liés à l'agriculture. Conséquemment, le caractère multifonctionnel de l'agriculture a eu tendance dans ces pays à s'amenuiser au profit d'une plus grande production.

Cette diminution du caractère multifonctionnel est en partie responsable de l'insatisfaction des acteurs sociaux face à ce secteur économique particulier. Comme le remarque Bradford et Boisvert, cela peut s'expliquer entre autres parce que les revenus associés à la production de nourriture sont peu élastiques dans les pays riches, alors que la demande pour les produits conjoints non-marchands et marchands est de plus en plus grande (Blandford et Boisvert, 2001 : 12). Dans le même ordre d'idées, ils poursuivent ainsi : « As incomes and wealth increase, people place a far higher value on amenities, environmental quality (or the lack thereof), and other multifunctional outputs. Agriculture's importance is that it is a major potential supplier of such outputs » (*Idem*). Ces auteurs insistent sur l'importance de bien cibler les produits conjoints de l'agriculture qui permettent des services aux populations. En fait, comme l'indique l'OCDE, « le caractère conjoint de l'agriculture a une pertinence économique car il peut influencer sur la façon dont des ressources rares sont utilisées dans l'économie pour répondre aux demandes de la société » (OCDE, 2001 : 29). Nous croyons qu'il est donc pertinent dans un premier temps d'analyser méthodiquement ces attentes et ces demandes mises de l'avant par une diversité d'acteurs sociaux.

Comme nous l'avons constaté dans la section sur l'approche normative de la multifonctionnalité, cette dernière est vue comme « un enjeu public, un objet du débat politique et en l'occurrence un objet de débat dans les forums internationaux sur la réforme des politiques publiques [...] sur les bonnes pratiques agricoles » (Allaire et Dupeuble, 2003 : 198). Ainsi, les fonctions de l'agriculture ne sont pas vues comme des éléments fixes définis rigidement, mais comme le fruit de processus dynamiques où la société composée d'une série d'acteurs sociaux assigne une série de fonctions à l'agriculture. Cette vision est nécessairement contextuelle. Comme le mentionnent Allaire et Dupeuble (*Idem*), à l'inverse de l'approche positive, la multifonctionnalité n'est pas qu'une simple caractéristique, mais revêt une valeur. Alors que pour l'approche économiciste, la question est de savoir comment internaliser et rétribuer

les fonctions de l'agriculture, l'approche normative pose plutôt la question suivante : quelles fonctions de l'agriculture mettre de l'avant ?

Cette question présuppose que les acteurs sociaux concernés par l'agriculture ont des visions différentes des fonctions de l'agriculture et qu'ils les mettent de l'avant de différentes manières. Bref, qu'ils débattent et luttent autour d'enjeux conflictuels. C'est ce qui permet d'avancer l'hypothèse suivante :

Hypothèse 1 : L'agriculture et son avenir font l'objet de débats et de luttes sociales ancrés dans des représentations différenciées de sa nature et de ses fonctions.

Au Québec, la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois s'est rapidement imposée comme une tribune de choix permettant aux acteurs sociaux de s'exprimer. La tenue même d'une consultation publique du type de la CAAAQ tend d'ailleurs à confirmer la diversité et la richesse des expertises et des points de vue des différents acteurs sociaux.

Notre hypothèse sera explorée à travers l'analyse de discours des acteurs sociaux au sein de la commission (voir chapitre suivant pour la méthodologie). En effet, par leur mémoire, certains acteurs sociaux ont décidé de fixer leurs constats quant à leur vision de l'agriculture québécoise. Pour un moment, ils ont choisi l'écriture d'un mémoire comme stratégie pour mettre de l'avant leur vision ou leurs intérêts. D'une part, ils souhaitent « définir » l'avenir de l'agriculture et l'agroalimentaire québécois et d'autre part interpeler le gouvernement du Québec, l'instigateur de la CAAAQ.

Pour le chercheur, cette commission est une occasion unique de comprendre les enjeux entourant l'agriculture par une mise en relation des discours des acteurs sociaux. Le contexte est propice à une analyse documentaire basée sur un type de document passablement homogène, soit le mémoire écrit. Les acteurs sociaux ayant été entendus lors de la CAAAQ sont des institutions qui fondent leurs actions et leurs

positions sur une série de valeurs et des visions du monde parfois irréconciliables. Au cœur de ces valeurs et ces visions du monde se retrouve une représentation du rôle de l'État par rapport à l'agriculture et l'alimentation.

Hypothèse 2 : Les luttes sociales et la différenciation des représentations du rôle de l'État au niveau de l'agriculture et de l'alimentation s'articulent autour du concept de la multifonctionnalité.

En fait, cette deuxième hypothèse vient en continuité de la première et met l'accent sur les représentations des fonctions de l'agriculture comme des extensions des valeurs des acteurs sociaux par rapport au rôle de l'État; que le conflit s'organise autour de la gestion du développement de l'agriculture qui est définie de manière importante par la direction de l'État.

La CAAAQ permet la confrontation des visions et la mise de l'avant (ou l'ignorance) de certains enjeux relatifs à l'agriculture. Par notre analyse des mémoires, nous allons souligner certains points de tension. Comme nous l'avons mentionné plus haut, la réflexion sur la multifonctionnalité appelle à une rupture face au « modèle en place depuis 50 ans [qui] autorisait l'assimilation de l'activité agricole à la mise en marché de produits agroalimentaires » (INRA, 2001 : 7). Pourtant, le modèle actuel, bien que fortement critiqué, est le résultat d'un compromis historique qui sert, en parti, les intérêts de certains acteurs économiques et sociaux. Nous pensons que la multifonctionnalité nous permettra d'envisager la structuration des luttes sociales sur l'agriculture au Québec. C'est pourquoi au chapitre suivant, nous développons une méthodologie pour vérifier ces hypothèses.

CHAPITRE III

ORGANISATION ET MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Nous avons retenu l'approche normative de la multifonctionnalité, qui invite à questionner les dynamiques sociales pour dégager les fonctions de l'agriculture à partir des valeurs mises de l'avant par les acteurs sociaux. Nous partirons d'une sélection de mémoires déposés dans le cadre de la CAAAQ. Cela rendra possible la mise en relief des différences entre les représentations des fonctions de l'agriculture que se font certains acteurs sociaux du Québec.

Pour y arriver, nous mobiliserons une approche sociologique centrée sur les représentations sociales. Cette approche nous permettra de mieux dégager par le biais des mémoires déposés, certains enjeux qui, vraisemblablement, sont voués à rallier de nombreux acteurs sociaux, de même que d'expliquer la structure des conflits institutionnels.

3.1. *Du discours à la représentation sociale*

Bourque et Duchastel définissent le discours comme une « réalité matérielle ayant ses propres règles de fonctionnement contribuant concrètement à la production et à la transformation des rapports sociaux » (Bourque et Duchastel, 1988 : 63). Cette réalité est l'objet de la présente recherche et nous tentons par une lecture systématique des mémoires déposés à la Commission de mieux saisir les rapports sociaux entretenus entre les différents acteurs.

Si nous reconnaissons l'intérêt d'une analyse structurelle et linguistique, nos efforts seront concentrés sur le contenu substantiel des mémoires plutôt que sur leur forme. L'analyse de contenu semble opportune pour vérifier nos hypothèses, puisqu'elle permet la détermination plus ou moins partielle des « conditions de production des textes » (Henry et Moscovici, 1968 : 37).

3.1.1. Représentations individuelles et collectives

Moscovici a développé sa théorie de la représentation sociale en s'inspirant, entre autres, des travaux de Durkheim, qui distinguait entre représentations individuelles et collectives (Moscovici, 2003 : 81). Durkheim liait les représentations individuelles à la perception, c'est-à-dire l'acte d'une personne qui consiste à interpréter des objets ou des relations l'entourant en fonction d'une diversité de facteurs qui lui sont propres. Ces représentations individuelles « ont pour substrat la conscience de chacun et les représentations collectives, la société dans sa totalité » (Moscovici, 2003 : 81). Les représentations collectives ne sont pas le dénominateur commun des représentations individuelles, mais bien leurs origines (*Idem*). La dynamique entre la représentation que se fait un individu et les représentations qu'il partage avec d'autres lui permet de penser et d'agir dans une société. Les représentations collectives – tout comme une langue commune – ont pour fonction de préserver les liens entre les individus.

Cette distinction entre représentations collective et individuelle, faite à l'origine par Durkheim, a ouvert la voie à une analyse plus fine des représentations sociales, notamment au niveau de la recherche en psychologie sociale. Avec le temps, Moscovici a progressivement déplacé la perspective de ses recherches : « ce ne sont plus les actes et les pensées atomiques qui doivent retenir l'attention, mais l'ensemble des croyances et des idées ayant une cohérence propre, dont témoignent leurs survies » (Moscovici, 2003 : 84). Moscovici vient donc ajouter un niveau de

complexité à la réflexion sur les représentations donnant une vie, une durée et un ancrage aux croyances et aux idées.

En soulevant l'élément symbolique de la vie sociale, où « un symbole représente autre chose que soi-même » (Moscovici, 2003 : 87), Durkheim a ouvert la voie à l'idée d'après laquelle les modèles de représentation qui forment la mentalité d'un peuple sont incomparables à ceux d'un autre peuple (*Ibid* : 86). Ainsi, le concept durkheimien des représentations collectives menait à une impasse, dans la mesure où celles-ci étaient stigmatisées dans des formes de pensée sociale relativement stables : science, mythes, religions et idéologie. Cette vision de la représentation collective peut difficilement prétendre contribuer à la compréhension d'une société comme la nôtre, marquée par le pluralisme des doctrines et des idées, l'isolement ou l'ésotérisme de la science, la mobilité sociale, etc. (Jodelet, 2003 : 367). D'où l'intérêt de construire un modèle qui dégage « les mécanismes psychologiques et sociaux de [la] production [de la construction sociale de notre réalité], ses opérations et ses fonctions » (*Idem*). En cherchant à caractériser les représentations que se font les acteurs sociaux des fonctions de l'agriculture, il s'agit de comprendre une partie de la construction sociale de notre réalité et des luttes sociales qui la sous-tend.

Les mémoires déposés à la CAAAQ offrent un corpus de textes produits par des acteurs sociaux porteurs de discours, d'intérêts et de sens, bref, de représentations distinctes qui sont ancrées dans leur réalité. Notre travail d'analyse servira à décortiquer ces représentations et, par le fait même, à mieux saisir les fondements des luttes sociales autour de l'agriculture au Québec et les conditions de production des textes.

3.1.2. Les représentations sociales

Comme le rapporte Farr (2003 : 87), Moscovici a utilisé comme trame de fond les distinctions de Durkheim entre représentations individuelle et collective, pour son

célèbre ouvrage *La psychanalyse, son image et son public*. Dans celui-ci, Moscovici explique comment une nouvelle théorie scientifique – la psychanalyse freudienne – une fois diffusée, devient une composante de la réalité (Farr, 2003 : 387). Cette théorie scientifique, une fois exposée, se transforme et devient une représentation sociale autonome qui peut ne plus avoir beaucoup, ou même plus du tout, de ressemblance avec la théorie originale (*Idem*). Ainsi, la réflexion sur les représentations sociales s'est concentrée à l'origine sur de nouvelles théories scientifiques ayant bouleversé la société et sa compréhension du monde, notamment celles de Marx, Freud, Darwin et Einstein.

Dans son ouvrage, Moscovici explique comment une « nouvelle théorie scientifique ou politique est diffusée dans une culture donnée, comment elle est transformée au cours de ce processus et comment elle change à son tour la vision que les gens ont d'eux-mêmes et du monde dans lequel ils vivent » (Farr, 2003 : 386). L'avancée de Moscovici permet une application plus large des représentations sociales, qui sont définies comme une forme de « connaissance socialement élaborée et partagée » (Jodelet, 1994 : 36). Cette forme de connaissance est distincte sans toutefois être totalement détachée d'autres formes de connaissance dites « scientifiques ».

Jodelet a précisé le concept de la représentation sociale en proposant la définition suivante dans son ouvrage intitulé *Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie* :

Le concept de représentation sociale désigne une forme de connaissance spécifique, le savoir du sens commun, dont les contenus manifestent l'opération de processus génératifs et fonctionnels socialement marqués. Plus largement, il désigne une forme de pensée sociale.

Les représentations sociales sont des modalités de pensée pratique orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal. En tant que telles, elles présentent des caractères spécifiques au plan de l'organisation des contenus, des opérations mentales et de la logique.

Le marquage social des contenus ou des processus de représentation est à référer aux conditions et aux contextes dans lesquels émergent les représentations, aux communications par lesquelles elles circulent, aux fonctions qu'elles servent dans l'interaction avec le monde et les autres.

(Jodelet, 2003 : 368-369)

Cette définition illustre le processus dynamique au cœur des représentations sociales. Tout d'abord, l'acte de se représenter renvoie à une action de la pensée par lequel un sujet se rapporte à un objet (Jodelet, 2003 : 368). Cet objet peut être matériel, idéal ou un fait social. La représentation est le produit d'un sujet qui assimile une information à partir d'un processus d'échange et d'interaction. Loin d'être une simple reproduction, la représentation est le fruit d'une construction personnelle ou sociale. Elle combine à la fois l'image et son aspect figuratif, ou, pour reprendre les termes de Jodelet, elle fait correspondre « à toute figure un sens et à tout sens une figure » (Jodelet, 2003 : 369).

On peut donc comprendre que celui qui livre ses représentations, peu importe le type de communication, livre en soi quelque chose de lui-même, une part d'interprétation. Cela nous intéresse d'un point de vue sociologique puisque si nous acceptons que l'acteur social, par sa nature, est inscrit dans une position ou une place sociale, ce dernier « produit une représentation qui reflète les normes institutionnelles découlant de sa position ou les idéologies liées à la place qu'il occupe » (Jodelet, 2003 : 369). C'est à ce titre qu'en analysant la communication d'un sujet, il est possible d'inférer sur sa position sociale, voire sur les idéologies qui l'animent. C'est ce que nous faisons ici en liant les représentations mises de l'avant dans les mémoires et les luttes sociales caractérisant la réalité dans laquelle évoluent les acteurs sociaux, notamment sur l'agriculture et l'alimentation.

Les opinions, les idées et les recommandations mises de l'avant dans les différents mémoires déposés lors de la CAAAQ correspondent à ce type de connaissances. Le choix des acteurs sociaux de se référer à certaines données scientifiques ou certains

types d'information s'inscrit dans une stratégie de produire un mémoire cohérent basé sur une certaine vision de l'agriculture.

3.1.3. L'avenir de l'agriculture et de l'alimentation comme objet de la représentation sociale

Avant de poursuivre, il est intéressant de s'arrêter sur le thème de l'avenir qui était au cœur même de la CAAAQ. L'exercice demandé aux acteurs sociaux intéressés en est un de prospective sans pour autant être détaché du présent et évidemment influencé par le passé. Autant le travail de la Commission que notre recherche ont pour objectif de « prendre vue sur l'avenir [ce qui] consisterait à se donner une représentation du monde [permettant] de demander ce qu'il est, comment il va ou paraît aller, ce qu'on y peut » (Douiller, 1995 : 108, cité dans Van Nieuwebhuyse *et al.*, 1999 : 10).

Si l'on revient à la définition de Jodelet, la représentation sociale est une « forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 1994 : 36). On comprend que les représentations que se font les acteurs de l'agriculture auront une influence sur la délimitation du possible, aussi bien que sur la compréhension du présent. En effet, ces représentations sociales sont suscitées par des conditions particulières et servent à préparer une action sur le monde et sur autrui (Dantier, 2003 : 34). Bien que certaines visions de l'agriculture de demain, émises par différents groupes sociaux, puissent paraître marginales, voire excentriques, la double dynamique des représentations sociales, entre l'individu et la collectivité, mais également entre des actions et des idées, peut être porteuse de changements et de compromis. La simple formalisation de certaines idées dans les mémoires est le résultat d'un processus social qui, par le fait même, contribue au partage de diverses formes de savoir, tout en participant à l'érection d'un espace de possibilités.

Loin d'être figées, les représentations sociales sont des formes de connaissances socialement élaborées et partagées. L'étude des discours illustrant certaines représentations sociales émergentes et en pleine évolution permet de relever des « positions sociales antagoniques potentiellement irréconciliables » (Champion *et al.*, 2005 : 3). Ces positions s'insèrent dans un schéma complexe parfois contre-intuitif qui nécessite une analyse profonde allant au-delà des simples intérêts individuels ou collectifs où l'emphase sur la représentation sociale permet d'apporter un éclairage nouveau.

La méthodologie que nous proposons dans la section suivante permettra de caractériser la position des différents acteurs sociaux dans cet espace de possibilités. L'analyse des représentations sociales des fonctions de l'agriculture s'inscrit dans une approche normative de la multifonctionnalité. En effet, selon cette école, la multifonctionnalité doit reposer sur les attentes sociales. Nous avons vu que la circulation et la production des représentations sociales dépendent de la fonction, de la position et de l'appartenance de l'individu ou des organisations dans un complexe plus large qui a une influence sur ses formes de savoirs et pratiques (Jodelet, 1989 : 61). Ces dernières sont analysées à partir des mémoires déposés (chapitre 4).

3.2. Méthodologie

Pour répondre à nos hypothèses, nous avons développé une méthodologie en plusieurs étapes. Tout d'abord, pour déterminer si l'agriculture et son avenir font l'objet de débats et de luttes sociales ancrées dans des représentations différenciées de sa nature et de ses fonctions (hypothèse 1), nous analysons de manière systématique certains mémoires; cela en accordant une attention particulière à la description du rôle de l'agriculture que font les acteurs sociaux. Puis, nous analysons comment ces derniers définissent les responsabilités de l'État par rapport à la multifonctionnalité de l'agriculture (hypothèse 2).

Nous avons emprunté à Wanlin (2007) une méthodologie d'analyse de contenu qui comporte trois étapes chronologiques : La préanalyse, l'exploitation du matériel (codage) et le traitement.

L'analyse de contenu est une méthodologie qualitative qui repose sur « un effort d'interprétation qui se balance entre deux pôles, d'une part, la rigueur de l'objectivité, et, d'autre part, la fécondité de la subjectivité » (Bardin, 1977, cité dans Wanlin, 2007 : 249). Suivant le processus que nous décrivons plus loin, cette méthodologie nous permet d'organiser en différentes catégories les données – le contenu substantif des discours – ce qui équivaut à segmenter le discours, bref à en décontextualiser des parties. À terme, cela nous permettra de valider ou invalider nos hypothèses.

3.2.1. Préanalyse et échantillonnage

La préanalyse est la première étape de l'analyse de contenu. Elle vise à « opérationnaliser et systématiser les idées de départ afin d'aboutir à un schéma ou à un plan d'analyse » (Wanlin, 2007 : 249). Il s'agit d'abord de faire une revue de littérature préalable permettant la formulation d'hypothèses et de questions de recherche, puis de définir une stratégie d'échantillonnage. Les chapitres et sections précédents sur la multifonctionnalité et sur la représentation sociale sont les résultats de cette préanalyse. Ici, nous nous concentrons surtout sur la délimitation de notre échantillon.

Durant la Commission, environ de 700 mémoires ont été déposés. Ces derniers forment notre population. Puisque le but de notre recherche n'est pas de type probabiliste – nous ne cherchons pas à généraliser nos observations de certains cas à l'ensemble de la population – il est possible, en ciblant un échantillon précis, de répondre adéquatement à nos questions de recherche. C'est pourquoi nous avons décidé de procéder à un échantillonnage non probabiliste par choix raisonné.

Tout d'abord, nous avons circonscrit notre analyse aux 108 mémoires (Annexe 1) ayant été présentés lors des audiences nationales de Québec du 27 au 31 août et de Montréal du 4 au 7 septembre 2007. Les commissaires ont sélectionné 108 individus et organisations nationales reconnus pour leur expertise spécifique, et les ont invités à témoigner devant la Commission. Après une lecture sommaire de ces mémoires, nous avons décidé d'en retenir 21. Le choix des mémoires de ces acteurs sociaux repose sur le rôle que l'on peut leur attribuer dans la genèse, la transformation et le renouvellement des idéologies relatives à l'agriculture dans notre société. Tel que mentionné ci-haut, notre échantillon (voir tableau 3.1, page 62) est raisonné, les mémoires sélectionnés se démarquant par leur rigueur, mais également par leur diversité. Voici les critères qui ont justifié notre choix de corpus.

En premier lieu, nous avons exclu les individus de notre corpus initial. En effet, ceux-ci présentaient leur réflexion et opinion à titre personnel en raison de leur expertise. Cela ne cadrerait pas avec notre recherche. De la même façon, les groupes de recherche issue d'universités n'ont pas été retenus. Même si les chercheurs contribuent à la construction des savoirs, ils s'insèrent d'une façon souvent périphérique dans les luttes sociales.

En deuxième lieu, nous souhaitions avoir des mémoires abordant l'avenir de l'agriculture dans son sens large. C'est pourquoi, nous avons exclu les groupes représentant des intérêts sectoriels ou régionaux. Par exemple, l'Association des vignerons du Québec n'a pas été incluse dans notre échantillon, ni la Société des fromages du Québec. Cette première pré-sélection a permis de circonscire notre corpus à une quarantaine de mémoires provenant d'organisations diverses : syndicats agricoles, groupes écologistes, groupes et associations d'intérêts économiques, association de consommateurs, entreprises, coopératives et groupes faisant la promotion de la ruralité et des municipalités. À noter que ces catégories ne sont mentionnées qu'à titre indicatif et ne représentent pas une délimitation rigoureuse

basée sur des critères objectifs. Elles nous permettent toutefois de mettre en valeur la grande diversité des acteurs concernés par l'agriculture et l'alimentation.

Pour arriver à notre sélection finale, nous avons procédé à une lecture approfondie des mémoires restants, dans le but de déceler les mémoires les plus substantiels (en éliminant les mémoires tenant sur quelques pages ou ceux qui n'abordaient qu'un thème très spécifique). C'est ainsi que nous sommes parvenus à dresser la liste suivante qui constitue notre échantillon (tableau 3.1 page suivante).

Tableau 3.1 : Liste des mémoires analysés

Institution	Titre du mémoire	Nombre de page
Environnement		
Équiterre	Choisir l'avenir : se choisir	86
Greenpeace	Pour une agriculture écologiquement et socialement durable au Québec... et donc sans OGM	55
Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec	Mémoire présenté à la Commission sur l'Avenir de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire au Québec	14
Entreprise et coopérative		
Danone	Mémoire de Danone inc. (Canada)	13
Exceldor	Mémoire	14
La Coop fédérée	Mémoire de la Coop fédérée et de son réseau	101
Les Aliments Maple Leaf	Améliorer l'environnement concurrentiel de l'industrie agroalimentaire québécoise	8
Mouvement Desjardins	Mémoire du Mouvement des Caisses Desjardins	18
Syndicat agricole		
Fédération canadienne de l'agriculture	Présentation à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire par la Fédération canadienne de l'agriculture	16
Union des producteurs agricoles	Du monde de Cœur au Cœur de l'avenir	80
Promotions économiques sectoriels		
Alliance de la transformation agroalimentaire	Assurer la croissance d'une industrie de la transformation agroalimentaire québécoise compétitive et rentable	90
Association des banquiers canadiens	Mémoire de l'Association des banquiers canadiens	6
Association des détaillants en alimentation du Québec	Recommandation de l'Association des détaillants en alimentation du Québec	20
Association des fabricants d'engrais du Québec	Mémoire	18
CropLife Canada	Réponse aux questions soulevées par la Commission	15
Fédération des chambres de commerce du Québec	L'agroalimentaire québécois, une filière gagnante	25
Groupe Export agroalimentaire Québec-Canada	Réflexion sur les enjeux de l'exportation des produits transformés du Québec	16
Institut économique de Montréal	L'avenir des offices de commercialisation agricole dans le contexte canadien et québécois	22
Consommateurs		
Option consommateurs	Remettre la table au centre de l'agriculture québécoise	42
Ruralité et municipalités		
Fédération québécoise des municipalités	L'avenir de l'agriculture québécoise	24
Solidarité rurale du Québec	Contribution de l'agriculture au développement rural et à l'occupation des territoires du Québec. Un autre modèle est possible	59

3.2.2. Technique d'analyse, le codage

La revue de littérature effectuée a permis de saisir l'émergence d'un concept analytique de l'agriculture moderne, la multifonctionnalité. Ce dernier permet une lecture originale des mémoires en se concentrant sur les diverses fonctions de l'agriculture exprimées par les acteurs sociaux. Ce cadre d'analyse a permis de délimiter nos hypothèses de recherche, mais a également influencé la structure de codage.

Cette revue de littérature et une lecture préalable des mémoires ont deux utilités. Dans un premier temps, elles permettent un début de « conversation » entre l'analyste et les données (Strauss et Corbin, 1994 : cité dans Guillemette, 2006). Cette conversation nécessite de l'analyste une sensibilité théorique :

D'une part, il s'agit d'être ouvert à (dans le sens d'« être sensible à ») ce qui émerge des données. [...] D'autre part, il s'agit d'approcher les données avec une certaine sensibilité, c'est-à-dire avec une disposition de lecture avec laquelle le chercheur peut s'immerger dans les données empiriques.

(Guillemette, 2006 : 42)

Avec cette sensibilité théorique, il devient possible « de donner du sens aux données empiriques et de dépasser l'évidence de premier niveau pour découvrir ce qui semble caché au sens commun » (*Idem*).

Dans un deuxième temps, la revue de littérature et la lecture préalable des mémoires ont permis d'établir nos hypothèses de recherche et ont facilité le codage des mémoires. En recherche qualitative, le codage est une technique de traitement de données préalable à une analyse systématisée. Elle permet de donner « une rigueur au processus de recherche qualitative [tout en aidant] le chercheur à contrer ses biais ou ses préjugés et [...] à procurer l'enracinement des données » (Duchesne et Savoie-Zajc, 2005 : 77).

Cette technique a permis d'analyser le contenu des mémoires constituant notre échantillon. Pour appuyer cette démarche, le logiciel Atlas.TI a été utilisé. Tout d'abord, nous avons procédé par une étape de codage ouvert (voir Tableau 3.3) qui a été suivie d'un codage axial pour répondre à nos hypothèses de recherche.

En analysant de manière systématique les mémoires déposés, il est devenu possible de caractériser les fonctions de l'agriculture qui y sont représentées et de les regrouper dans certaines familles de codes, afin de mettre en relief les points de tension entre les différents acteurs sociaux.

3.2.2.1 Codage ouvert

Le codage ouvert est une phase de l'analyse où le chercheur catégorise le contenu des documents en attribuant un code aux idées et opinions exprimées. Le chercheur doit se laisser imprégner du contenu des documents et traduire celui-ci par des codes non équivoques. Comme le mentionnent Duchesne et Savoie-Zajc : « deux procédures analytiques doivent alors être envisagées : la comparaison et le questionnement. Ces procédures contribuent à donner aux concepts leur précision de même que leur spécificité » (Duchesne et Savoie-Zajc, 2005 : 77-78).

À tâtonnement et avec des aller-retour constants, nous avons codé les mémoires retenus. La formation des codes s'est faite au fur et à mesure que des thèmes émergeaient de la lecture. Les premiers mémoires analysés ont fait l'objet d'une relecture *a posteriori*.

À mesure que le chercheur avance dans son analyse des données empiriques, c'est sa sensibilité théorique qui lui permet de reconnaître les similitudes et les différences entre les incidents qu'il observe dans ses données. Cet amalgame entre richesse et flexibilité de la sensibilité théorique ne va pas de soi et exige un travail constant de réflexivité de la part du chercheur.

(Guillemette, 2006 : 42)

3.2.2.2 Codage axial

Le codage axial sert à raffiner et à organiser en catégories les éléments dégagés lors du codage ouvert. Au-delà de la catégorisation issue de la littérature relative à la multifonctionnalité de l'agriculture qui divise les diverses fonctions de l'agriculture sous leurs angles social, environnemental et économique, nous avons cru bon de construire trois familles de codes : acteurs génériques, fonctions et enjeux (voir section 4.2). Alors que le codage ouvert a comme finalité d'identifier les thèmes émergeant des discours, le codage axial sert à les articuler et à développer des typologies. La finesse de notre codage axial a permis d'identifier les liens et les relations qui unissent certains codes alors que l'analyse permettra de qualifier ces relations par rapport aux discours relevés dans les mémoires. Le codage axial a également permis d'identifier l'importance relative accordée à chacune des catégories par les acteurs sociaux intéressés.

3.2.3. Le traitement des données

Les données ainsi rassemblées permettent un traitement systématique qui va au-delà des constats intuitifs tout en donnant de la rigueur à notre recherche. Dans le chapitre 4, nous utilisons les données issues du codage pour faire, d'une part, un état de la situation tel qu'il est présenté par les acteurs sociaux intéressés. Puis, nous analysons pour chaque acteur l'importance accordée aux fonctions et enjeux de l'agriculture et leur perception du rôle de l'État.

Pour dégager les représentations que se font les acteurs sociaux des fonctions de l'agriculture et du rôle de l'État face à cette dernière, nous avons effectué l'analyse de 21 mémoires déposés par un nombre équivalent d'organisations. Ces mémoires comptent un nombre de pages varié allant de six pages à une centaine. De ces mémoires, nous avons minutieusement sélectionné 855 extraits en lien avec notre

recherche. Ceux-ci varient en longueur, certains comptant une dizaine de mots alors que d'autres sont des paragraphes complets avec plusieurs phrases.

L'ampleur des mémoires se définit plus par le nombre d'extraits codés que par le nombre de pages. Dans certains, nous n'avons retenu que six extraits (Danone) alors que dans le mémoire d'Équiterre, nous en avons identifiés pas moins de 140 (voir tableau 3.2).

Tableau 3.2 : Nombre d'extraits sélectionnés pour chaque mémoire

No	Liste des acteurs spécifiques	Extraits
1	Aliments Maple Leaf	10
2	Alliance de la transformation agroalimentaire	81
3	Association des banquiers canadiens	10
4	Association des détaillants en alimentation du Québec	39
5	Association des fabricants d'engrais du Québec	31
6	Coop fédérée	87
7	Croplife Canada	40
8	Danone	6
9	Desjardins	79
10	Équiterre	140
11	Exceldor	26
12	Fédération canadienne de l'agriculture	29
13	Fédération des chambres de commerce du Québec	28
14	Fédération québécoise des municipalités	19
15	Greenpeace	41
16	Groupe Export agroalimentaire Québec-Canada	13
17	Institut économique de Montréal	13
18	Option consommateurs	31
19	Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec	20
20	Solidarité rurale	58
21	Union des producteurs agricoles	54
	TOTAL	855

Pour chaque extrait, nous avons attribué un ou plusieurs codes reflétant l'idée ou les idées générales mises de l'avant. Au total, 69 codes ont été utilisés pour décrire les

citations. Au tableau 3.3, la liste des codes a été reproduite avec leur distribution au sein des différents mémoires. Les codes sont classés en ordre décroissant d'occurrence.

Tableau 3.3 : Distribution des codes pour chacun des mémoires

Codes \ Documents	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	Totals	Distribu- tion
Etat	4	35	8	9	4	9	12	3	27	18	11	13	20	13	14	6	2	11	8	15	21	224	21 sur 21
Agriculteur	1	11	3	4	8	9	1	0	6	18	2	6	2	2	8	0	0	2	3	11	16	101	18 sur 21
Transformateur	3	27	1	5	1	9	0	2	5	10	8	3	3	1	2	5	0	3	0	2	3	63	18 sur 21
Libre-échange et OMC	5	13	0	2	0	7	3	1	12	8	6	2	7	0	2	1	5	1	1	4	8	70	18 sur 21
Economie et croissance	2	4	1	0	1	3	5	0	4	2	1	5	4	2	2	1	0	1	1	4	2	39	18 sur 21
Consommateur	0	9	0	12	2	16	3	2	5	17	0	4	2	0	2	1	2	13	5	1	6	93	17 sur 21
Exportation	2	8	0	3	1	3	2	0	5	9	2	7	6	0	2	11	4	3	0	2	1	61	17 sur 21
Emplois	2	6	0	1	0	2	1	0	5	14	2	2	2	1	2	1	0	1	1	5	1	41	17 sur 21
Productivité et coût de production	4	15	0	4	11	10	6	2	11	7	5	2	8	0	2	0	3	1	0	0	5	96	16 sur 21
Taille et concentration	2	8	4	3	2	2	0	0	9	17	5	0	0	1	7	1	4	6	0	12	6	89	16 sur 21
Développement rural	0	2	2	5	0	4	0	0	8	10	1	1	2	8	4	1	6	2	1	8	9	66	16 sur 21
Modèle productiviste	0	1	1	0	3	11	1	0	1	18	1	1	0	0	11	1	4	7	1	1	4	66	16 sur 21
Subvention	1	11	3	1	3	0	0	6	4	0	4	6	0	1	1	1	1	1	2	3	7	43	16 sur 21
Loi & norme	2	20	0	11	4	2	10	0	5	3	9	4	10	4	0	0	1	0	4	0	5	72	15 sur 21
Concurrence	2	10	0	9	1	5	2	1	9	0	5	1	5	1	0	0	1	1	0	1	0	42	15 sur 21
Étiquetage & allégation	0	8	0	4	0	4	3	2	3	4	0	0	4	1	1	1	0	3	1	3	2	35	15 sur 21
Environnement	1	6	0	0	7	8	8	0	9	19	0	6	2	0	9	0	0	5	8	4	7	92	14 sur 21
Local	0	2	0	20	0	1	0	0	6	26	0	1	1	6	1	2	0	5	2	8	2	81	14 sur 21
Formation & éducation	0	4	2	3	0	3	2	1	6	1	0	1	3	0	1	0	0	2	2	0	4	32	14 sur 21
Santé	1	9	0	2	5	2	9	5	0	29	2	2	0	0	8	0	0	11	0	0	3	78	13 sur 21
Sécurité alimentaire	0	0	0	1	4	5	4	2	4	28	0	1	0	0	8	0	0	4	2	4	3	70	13 sur 21
Niches & val. ajoutée	0	5	2	10	0	8	1	0	10	0	1	5	0	1	0	3	0	1	0	2	2	46	13 sur 21
Attentes sociales	0	4	0	1	2	12	1	0	6	6	0	0	0	0	2	0	1	2	1	2	6	42	13 sur 21
Rentabilité et santé financière	0	3	0	1	0	7	1	0	8	7	1	4	1	0	1	0	1	0	0	4	7	43	13 sur 21
Recherche	1	3	0	1	4	1	3	0	5	0	0	1	2	0	9	0	0	1	2	3	0	32	13 sur 21
Bas prix	1	4	0	6	9	3	0	0	3	7	2	0	1	0	0	2	1	1	0	1	2	29	13 sur 21
Pratique agricole	1	0	0	0	5	2	1	0	1	11	0	1	0	0	3	0	1	0	5	1	1	32	12 sur 21
Distributeur & Détaillant	0	11	0	22	0	4	0	0	3	15	2	0	1	0	2	0	0	6	0	2	1	59	11 sur 21
Importation	0	6	0	3	0	1	0	0	6	3	5	0	4	1	0	0	1	0	2	0	2	28	11 sur 21
Plurielle	0	0	4	1	0	7	1	0	1	4	0	1	0	1	0	0	0	1	0	7	6	34	11 sur 21
Mondialisation	0	7	0	2	2	4	0	0	4	3	0	0	3	0	0	2	0	1	0	0	3	23	10 sur 21
Relevé	0	1	2	1	0	2	0	0	6	4	2	0	1	0	0	0	0	0	0	4	3	25	10 sur 21
Développement durable	0	0	0	0	7	1	0	0	1	0	1	0	1	0	2	1	0	0	1	3	3	22	10 sur 21
Crise	1	0	0	0	1	6	1	0	1	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	2	1	15	10 sur 21
Biologique	0	1	0	0	1	0	3	0	1	28	0	1	0	0	3	0	0	1	0	0	1	39	9 sur 21
Fertilisation & contrôle phytosanitaire	0	0	0	0	20	2	9	0	0	12	0	1	0	0	4	0	0	1	3	0	0	52	8 sur 21
Innovation	2	8	0	0	0	2	6	0	9	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2	1	22	8 sur 21
Fau	0	0	0	0	7	1	0	0	0	6	0	1	0	3	0	0	0	1	5	1	0	25	8 sur 21
Bioproduit	1	0	0	0	0	6	5	0	2	0	0	2	2	0	1	0	0	0	0	1	0	19	8 sur 21
Co-habitation	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	4	0	0	0	1	1	3	5	17	8 sur 21	
Gestion	0	0	2	0	0	2	0	0	8	1	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	1	17	8 sur 21
Territoire agricole	0	0	0	0	2	2	1	0	0	7	0	0	0	7	0	0	0	0	0	8	5	32	7 sur 21
Citoyen	0	0	0	0	1	2	0	0	0	6	0	0	0	5	0	0	0	2	0	4	3	23	7 sur 21

Codes \ Documents	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	Totals	Distrib- tion
Nouvelle technologie & technique	0	0	0	0	3	3	6	0	3	1	0	0	0	0	2	0	0	2	0	0	0	20	7 sur 21
Biodiversité	0	0	0	0	0	0	2	0	0	6	0	1	0	1	4	0	0	1	2	0	0	18	7 sur 21
Quotas	0	0	0	0	0	1	0	0	3	0	3	1	0	0	0	0	6	0	0	1	2	19	7 sur 21
Production animale	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	1	0	0	4	0	1	0	0	1	4	1	15	7 sur 21
Tourisme & paysage	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	1	0	1	1	0	0	0	0	2	3	11	7 sur 21
DGM	0	3	0	0	0	0	25	0	1	4	0	0	0	0	12	0	0	3	0	0	0	45	6 sur 21
Sol	0	0	0	0	2	1	1	0	0	6	0	0	0	0	2	0	0	0	2	0	0	16	6 sur 21
Approche filière & chaîne de valeur	0	0	0	0	0	3	0	0	0	2	0	4	2	0	0	0	0	0	0	1	3	15	6 sur 21
Air & Climat	0	0	0	0	1	1	0	0	0	3	0	1	0	0	2	0	0	0	0	1	0	11	6 sur 21
Multifonctionnalité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	1	0	0	0	1	0	0	10	5	20	3 sur 21
Coopérative	0	1	0	0	0	10	0	0	4	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16	3 sur 21
ASRA	0	0	1	0	0	0	0	0	3	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14	3 sur 21
Souveraineté alimentaire	0	0	0	0	0	4	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	1	8	1 sur 21
Finance	0	0	0	0	0	1	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	3	11	4 sur 21
Qualité de vie	0	0	0	0	0	1	0	1	2	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	4 sur 21
Erosion	0	0	0	0	3	0	2	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	10	4 sur 21
Externalité	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	6	4 sur 21
Syndicat	0	0	0	0	1	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	8	4 sur 21
Restaurant & institution	0	2	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	4	4 sur 21
Detresse	0	0	0	0	1	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	5	4 sur 21
Facteur externe	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4 sur 21
Consultation	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4	4 sur 21
Équité	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0	4	4 sur 21
Bandes & couvert forestier	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2	0	0	7	3 sur 21
Devoir-faire	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	1 sur 21
Totals	41	172	40	153	122	239	149	30	254	453	94	113	121	86	155	57	57	129	92	181	215	2541	

Comme on peut le constater à la lecture du tableau précédent, 2541 codes ont été associés aux 855 citations choisies, soit une moyenne d'un peu plus de 3 codes par extraits.

De manière générale, on remarque que la distribution des codes est mal répartie et cela à deux niveaux. D'une part, l'occurrence totale des codes peut être très faible ou très importante. Par exemple, le code « État » est associé à 224 extraits alors que le code « équité » l'est à seulement quatre. D'autre part, certains codes se retrouvent avec des occurrences très élevées en raison d'une forte concentration dans quelques mémoires, ce qui « gonfle » le nombre d'occurrences total. Par exemple, le code « environnement » se retrouve associé à 92 citations dans 15 mémoires, alors que le code « emploi » est plus de deux fois moins fréquent avec 41 occurrences, mais

distribué dans 17 mémoires. Cette répartition inégale est le reflet de la diversité des acteurs et des implications complexes et multiples de l'agriculture.

3.3. Sélection des codes

Il est pratiquement impossible d'analyser l'ensemble des 69 codes répertoriés. Il convient donc de faire un bref retour sur notre question de recherche, ce qui nous permettra de sélectionner certains codes qui feront l'objet d'une analyse approfondie.

Tout d'abord nous avons émis l'hypothèse que l'agriculture fait l'objet de luttes sociales ancrées dans des représentations différenciées sur sa nature et ses fonctions. Les discours étudiés dans le cadre de la Commission nous permettront de démontrer certaines différences majeures dans les représentations que se font les acteurs spécifiques par rapport à l'agriculture.

Pour illustrer les enjeux et fonctions les plus largement partagées et ainsi pouvoir comparer leur contenu, nous avons utilisé deux critères de sélection. Le premier est le nombre total d'occurrences des codes. Nous conservons les 10 codes les plus fréquemment associés à un extrait. La référence répétée aux thèmes englobés par ces codes démontre leur importance sociale. Le deuxième critère de sélection est la dispersion d'un code dans plusieurs mémoires. Ici, nous avons choisi les 10 codes qui se retrouvent dans le plus grand nombre de mémoires (au minimum 16 mémoires sur 21). Alors que le premier critère permettait de sélectionner les codes les plus fréquents, celui-ci permet de conserver les thèmes qui sont abordés par un grand nombre d'acteurs, même si ce n'est qu'à une seule reprise. En enlevant les doublons, nous avons ainsi obtenu une première liste de 16 codes.

Bien que déjà imposante, cette première liste demeure incomplète pour répondre de manière satisfaisante à nos hypothèses de recherche. C'est pourquoi nous avons ajouté certains codes qui demeurent importants, malgré qu'ils soient moins fréquents

et dispersés. En effet, comme nous l'exprimons dans nos hypothèses, les fonctions de l'agriculture sont centrales dans l'articulation des luttes sociales et dans la différenciation des représentations de l'agriculture. C'est pourquoi les codes suivants ont été insérés: « Local », « Sécurité alimentaire », « Niche et valeur ajoutée », « Attente sociale » et « Rentabilité et santé financière ».

Ces codes sont en effet liés à la multifonctionnalité de l'agriculture. Le code « Local » couvre la provenance des aliments dans les circuits d'approvisionnement et les impacts de ceux-ci sur la société québécoise. La « Sécurité alimentaire » quant à elle inclut l'accessibilité à une alimentation en quantité et qualité suffisante aussi bien au niveau de l'individu que de la société. Le code « Niche et la valeur ajoutée » est attribué lorsque l'on est en présence d'une production différenciée de la production de masse et qui donne une valeur ajoutée aux aliments. Les « Attentes sociales » sont, quant à elles, des exigences partagées par les citoyens à l'endroit des acteurs de la filière agroalimentaire. Finalement, la « Rentabilité et la santé financière » permet aux acteurs économiques-concernés de garantir leur pérennité financière, d'être profitables et de durer dans le temps.

Outres ces enjeux reliés à la multifonctionnalité de l'agriculture, nous avons également conservé le code « Distributeur et détaillant alimentaire » qui est un acteur générique important dans la filière agroalimentaire. Le code « concurrence » a aussi été préservé, étant une facette importante dans la structure économique capitaliste libérale qui caractérise notre époque.

Cela donne donc un total de 24 codes, associés à 1988 citations, soit 78% des associations codes-extraits totaux. À noter que chacun de ces codes se retrouve lié au moins 45 fois à une citation et dans un minimum de 13 mémoires différents (sauf le code « Fertilisation et contrôle phytosanitaire » qui ne se retrouve que dans 8 mémoires, mais à 52 reprises). Ils sont donc hautement représentatifs des thèmes

abordés lors de la CAAAQ (voir tableau 3.4 à la page 73 pour la liste des codes retenus).

3.4. Les familles de codes

Avant d'entamer l'analyse de chaque mémoire, nous avons créé des familles de codes qui serviront tout au long de l'analyse et de la discussion. En effet, les différents codes possèdent une série de similitudes qui permettent de les regrouper en familles.

La première de ces familles regroupe les **acteurs génériques**. On y retrouve l'« État » qui représente les différents ordres gouvernementaux (municipal, provincial et fédéral) ainsi que les différents ministères. Les « Agriculteurs », les « Distributeurs et détaillants » et les « Transformateurs » se retrouvent quant à eux associés à différents stades de la production, transformation, mise en marché, commercialisation et vente des produits agricoles. Finalement, les « Consommateurs » sont les destinataires finaux de la production agroalimentaire. À noter que d'autres acteurs génériques ont été mentionnés dans les mémoires, mais de manière moins importante, comme le citoyen (urbain ou rural), les restaurants et les institutions.

Nous avons par la suite créé une deuxième famille de code, celle des **fonctions**. Celle-ci inclut les thèmes qui sont généralement associés à la multifonctionnalité de l'agriculture. Ces codes sont : « Environnement », « Santé », « Local », « Sécurité alimentaire », « Développement rural », « Niches et valeur ajoutée », « Emplois » et « Économie et croissance ». Tout comme pour la famille des acteurs génériques, plusieurs fonctions de l'agriculture ne se retrouvent pas dans notre sélection finale de codes. Voici une liste non exhaustive d'exemples de fonction souvent associés à l'agriculture (Royer, 2004) : la protection de l'eau, du sol et de la qualité de l'air; la lutte aux changements climatiques; la protection de la biodiversité; la transmission du patrimoine culturel; la contribution au paysage et au tourisme. Si ces fonctions ne sont pas directement abordées, il faut toutefois mentionner que certaines le sont

indirectement. Par exemple, le code « environnement » englobe notamment la protection des cours d'eau, alors que « développement rural » intègre la fonction du tourisme et de l'agrotourisme.

Finalement, la dernière famille de codes est celle des **enjeux**. Ceux-ci ont des répercussions sur la filière agroalimentaire et orientent en quelque sorte le développement de celle-ci. On y retrouve les codes : « Productivité », « Loi et norme », « Taille et concentration », « Libre-échange et OMC », « Exportation », « Modèle productiviste », « Subvention », « Concurrence », « Attentes sociales » et « Rentabilité et santé financière ». D'autres enjeux à court et à long terme sont identifiés comme ayant des impacts sur la filière, notamment, la question de la relève, la place de l'innovation et des nouvelles technologies telles que les organismes génétiquement modifiés. Par leur nature, les enjeux sont conflictuels et auront des répercussions sur les différentes fonctions de l'agriculture et, indirectement, sur les acteurs génériques.

Ces familles de codes permettent déjà d'envisager une certaine structure d'analyse des mémoires pour comprendre les représentations que se font ces acteurs spécifiques des fonctions et de la nature de l'agriculture. Dans la section suivante, pour chaque organisation, nous analyserons de manière systématique les relations mises de l'avant entre les acteurs génériques, les enjeux et les fonctions de l'agriculture.

Si l'identification des codes et des familles de codes est nécessaire, elle n'est pas en soi un résultat de la recherche, mais plutôt un moyen pour approfondir et systématiser notre réflexion. Par rapport aux acteurs génériques, par exemple, c'est surtout le rôle, les droits, les intérêts, voire les responsabilités qui leurs sont attribués par les acteurs spécifiques qui nous intéressent.

Tableau 3.4 : Liste des codes retenus

DOCUMENTS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	Total	Occur- rence
ACTEURS GÉNÉRIQUES																							
État	4	35	8	9	4	9	12	3	27	18	11	13	20	13	14	6	2	11	8	15	21	263	21 sur 21
Agriculteur	1	11	3	4	8	9	1	0	6	18	2	6	2	2	8	0	0	2	3	11	16	113	18 sur 21
Transformateur	3	27	1	5	1	9	0	2	5	10	8	3	3	1	2	5	0	3	0	2	3	93	18 sur 21
Distributeur et Détaillant	0	11	0	22	0	4	0	0	3	16	2	0	1	0	2	0	0	6	0	2	1	70	11 sur 21
Consommateur	0	9	0	12	2	16	3	2	5	17	0	4	2	0	2	1	2	13	5	1	6	102	17 sur 21
FONCTIONS																							
Environnement	1	6	0	0	14	9	10	0	9	32	0	6	2	3	12	0	0	6	13	5	7	135	15 sur 21
Santé	1	9	0	2	5	2	9	5	0	29	2	2	0	0	8	0	0	11	0	0	3	88	13 sur 21
Local	0	2	0	20	0	1	0	0	6	26	0	1	1	6	1	2	0	5	2	8	2	83	14 sur 21
Sécurité alimentaire	0	0	0	1	4	5	4	2	4	28	0	1	0	0	8	0	0	4	2	4	3	70	13 sur 21
Développement rural	0	2	2	5	0	4	0	0	8	10	1	1	2	8	4	1	0	2	1	8	9	68	16 sur 21
Niches et valeur ajoutée	0	5	2	10	0	8	1	0	10	0	1	5	0	1	0	3	0	1	0	2	2	51	13 sur 21
Emplois	2	6	0	1	0	2	1	0	5	14	2	2	2	1	2	1	0	1	1	5	1	49	17 sur 21
Economie et croissance	2	4	1	0	1	3	5	0	4	2	1	5	4	2	2	1	0	1	1	4	2	45	18 sur 21
ENJEUX																							
Productivité et coût de production	4	15	0	4	11	10	6	2	11	7	5	2	8	0	2	0	3	1	0	0	5	96	16 sur 21
Loi et norme	2	20	0	11	4	2	10	0	5	3	9	4	10	4	0	0	1	0	4	0	5	94	15 sur 21
Taille et concentration	2	8	4	3	2	2	0	0	9	17	5	0	0	1	7	1	4	6	0	12	6	89	16 sur 21
Libre-échange et OMC	5	13	0	2	0	7	3	1	12	8	6	2	7	0	2	1	5	1	1	4	8	88	18 sur 21
Exportation	2	8	0	3	1	3	2	0	5	9	2	7	6	0	2	11	4	3	0	2	1	71	17 sur 21
Modèle productiviste	0	1	1	0	3	11	1	0	1	18	1	1	0	0	11	1	4	7	1	1	4	67	16 sur 21
Subvention	1	11	3	1	3	0	0	0	6	4	0	4	6	0	1	1	1	1	2	3	7	55	16 sur 21
Concurrence	2	10	0	9	1	5	2	1	9	0	5	1	5	1	0	0	1	1	0	1	0	54	15 sur 21
Fertilisation & contrôle phytosanitaire	0	0	0	0	20	2	9	0	0	12	0	1	0	0	4	0	0	1	3	0	0	52	8 sur 21
Attentes sociales	0	4	0	1	2	12	1	0	6	6	0	0	0	0	2	0	1	2	1	2	6	46	13 sur 21
Rentabilité et santé financière	0	3	0	1	0	7	1	0	8	7	1	4	1	0	1	0	1	0	0	4	7	46	13 sur 21
Total	32	220	25	126	85	142	81	18	164	311	64	75	82	43	97	35	29	89	48	96	125	1988	

Chapitre 4 : Multifonctionnalité et État : La perspective des acteurs sociaux

Suite à la description méthodologique effectuée au chapitre précédent, nous effectuons ici, l'analyse de nos données. À partir des 21 mémoires sélectionnés, nous produisons une description minutieuse et ordonnée des représentations sociales qui se dégagent des mémoires déposés lors de la CAAAQ. Cette section plus descriptive est nécessaire à une compréhension plus approfondie du positionnement des acteurs sociaux par rapport à la nature et aux fonctions de l'agriculture.

4.1. Les représentations sur la nature et les fonctions de l'agriculture par les acteurs sociaux

La présente section contient l'analyse des données pour chaque acteur étudié. Chacune des sous-sections suivantes porte sur un acteur spécifique et illustre ses représentations de la nature et des fonctions de l'agriculture québécoise. Le portrait de chaque acteur comprend quatre parties. La première est une brève présentation de l'organisation. La seconde est un tableau qui décrit en un coup d'œil le mémoire, en indiquant les nombres de pages, de citations et de codes, de même que les occurrences pour chaque code sélectionné trié à titre informatif par familles de codes. La troisième comprend une description des principaux codes retenus, où l'emphase est principalement mise sur les fonctions. Finalement, la dernière partie situe la représentation de l'État que se fait chaque acteur en relation avec les trois familles de code (acteurs génériques, enjeux et fonctions). En raison de la forte relation entre les représentations du rôle de l'État et des fonctions de l'agriculture, ces deux dernières parties s'entrecroisent. Par la suite, les données recueillies pour

chaque acteur sont comparées et mises en relation avec nos hypothèses de recherche (section 4.2).

4.1.1. Aliments Maple Leaf

Maple Leaf est une des plus grandes entreprises de « produits alimentaires emballés pour la vente au détail » du Canada. Son siège social est à Toronto mais compte sur 23 500 employés dans le monde. Maple Leaf concentre ses activités dans trois secteurs : produits de viandes (Maple Leaf, Schneiders, Hygrade), produits de boulangerie (POM, Bon Matin) et produits agroalimentaire. Maple Leaf est une société ouverte cotée à la Bourse de Toronto.

Tableau 4.1 : Résumé du mémoire de Les Aliments Maple Leaf

<i>Nombre de pages 8</i>		<i>Nombre de citations 10</i>		<i>Nombre de codes 32</i>	
Acteurs (8)		Enjeux (18)		Fonctions (6)	
Agriculteur	1	Concurrence	2	Économie et croissance	2
État	4	Exportation	2	Emplois	2
Transformateur	3	Libre-échange et OMC	5	Environnement	1
		Loi et norme	2	Santé	1
		Productivité	4		
		Subvention	1		
		Taille et concentration	2		

Le mémoire de Maple Leaf fait principalement référence aux fonctions économiques et à la création d'emplois.

Tout d'abord, Maple Leaf mentionne l'importance de l'activité agroalimentaire pour le Québec et le Canada, qui « dans sa totalité (transformation, vente en gros / au détail et services alimentaires) est la deuxième industrie manufacturière en importance au Canada (c'est la plus grosse industrie manufacturière au Québec). Sa part du PNB est de 6 % et elle emploie 1,6 million de Canadiens et Canadiennes (dont 125 000 Québécoises Québécois) » (Maple Leaf, 2007 : 2). À elle seule,

Maple Leaf emploie 2115 personnes et génère des retombées directes de 923 millions de dollars et, indirectes, de 1,5 milliards de dollars (*Idem*). Malgré son ampleur, l'entreprise fait face à de nombreux défis : « la valeur croissante du dollar canadien, l'insuffisance de l'échelle des usines, les prix en hausse des céréales et de l'énergie, l'inefficacité de la réglementation, les pénuries de main d'œuvre spécialisée ou non-spécialisée, les obstacles à l'accès aux marchés et la concurrence étrangère à faible coût » (*Ibid* : 3).

Maple Leaf fait de nombreux constats par rapport au travail de l'État. Il débute en mentionnant que les réglementations aux trois paliers de gouvernement sont « désuètes », « rigides » et « normatives ». Même si les mesures en termes de salubrité et protection de l'environnement sont considérées légitimes par l'entreprise, il faut : « éviter de prendre des mesures qui portent atteinte à notre capacité de concurrencer à l'échelle mondiale » (Maple Leaf, 2007 : 5). Similairement, l'État doit favoriser l'accès des produits canadiens aux marchés étrangers : « [nous] devons briser les barrières commerciale » (*Idem*). Finalement, l'État doit également apporter « une réponse généreuse » aux agriculteurs, qui vivent une crise financière importante, sans pour autant venir créer de la distorsion au marché et empêcher les ajustements structurels (*Idem*).

Pour Maple Leaf, le « Québec souffre particulièrement de l'insuffisance des économies d'échelle, tant au niveau de la production primaire que du conditionnement supplémentaire » (*Ibid* : 7). Les priorités des gouvernements devraient avoir pour but « de placer le Canada dans une position unique et enviable sur la scène mondiale en tant que fournisseur de produits alimentaires sains répondant à la demande de produits de qualité, pratiques, de bon goût et à bon prix » (*Idem*).

4.1.2. Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec

L'Alliance de la transformation agroalimentaire du Québec (ALTA) est un regroupement ponctuel de grandes entreprises opérant dans le milieu de la transformation alimentaire. Les membres de l'Alliance sont : Association des abattoirs avicoles du Québec, Conseil de la boulangerie, Association Québécoise des industries de nutrition animale et céréale, Conseil des industriels laitiers du Québec, Association des manufacturiers de produits alimentaire du Québec, Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation, la Coopérative fédérée du Québec et le Conseil des viandes du Canada, section Québec. L'Alliance a été créée avec finalité de produire un mémoire et défendre les intérêts de ses membres transformateurs dans le cadre de la CAAAQ.

Tableau 4.2 : Résumé du mémoire de l'Alliance de la transformation alimentaire du Québec

<i>Nombre de pages 90</i>		<i>Nombre de citations 91</i>		<i>Nombre de codes 220</i>	
Acteurs (93)		Enjeux (93)		Fonctions (34)	
Agriculteur	11	Attentes sociales	4	Développement rural	2
Consommateur	9	Concurrence	10	Économie et croissance	4
Distributeur et Détaillant	11	Exportation	8	Emplois	6
État	35	Libre-échange et OMC	13	Environnement	6
Transformateur	27	Lois et normes	20	Local	2
		Modèle productiviste	1	Niches et valeur ajoutée	5
		Productivité	15	Santé	9
		Rentabilité et santé financière	3		
		Subvention	11		
		Taille et concentration	8		

Avec un imposant mémoire de 90 pages et plus de deux cents codes associés à près de 100 citations, il n'est pas surprenant que plusieurs fonctions et enjeux soient abordés de front dans le mémoire de l'ALTA.

Au niveau des fonctions de l'agriculture et de l'industrie de la transformation alimentaire, l'emphase est grandement mise sur la création d'emplois, l'industrie de la transformation alimentaire étant: « le premier employeur du secteur manufacturier au Québec, avec 74 600 emplois directs en 2005 en plus des 125 000 emplois indirects » (ALTA, 2007 : 18). Elle se voit comme une industrie fortement réglementée qui entretient de nombreuses relations avec l'État. D'ailleurs, l'Alliance aborde longuement le rôle de l'État dans ce secteur économique et émet une série de recommandations lui étant spécifiquement destinées.

Au Québec, les agriculteurs dépendent grandement des transformateurs pour écouler leurs produits. Selon l'ALTA, environ 73% des recettes monétaires des agriculteurs proviennent directement de la vente aux transformateurs, alors que ce chiffre est de 43% pour le reste du Canada. Leur destin est donc intimement lié (*Ibid*: 10). Toutefois, « les transformateurs québécois se sentent coincés entre des monopoles de vente qui détiennent une force politique imposante et une force économique impressionnante et des oligopoles d'achat qui dictent toutes les conditions pour leurs fournisseurs » (*Ibid*: 11). En effet, d'un côté, il y a les Offices de commercialisation mis en place par l'État et, de l'autre, quatre entreprises qui contrôlent 90% du marché de la distribution (Métro, Sobeys, Loblaw et Costco). Bref, pour les transformateurs, il y a un manque de concurrence au niveau de leur achat comme de leur vente.

Quant aux consommateurs, l'ALTA reconnaît que l'industrie de la transformation doit s'adapter à leurs besoins et intérêts changeants : « en plus du rapport qualité prix, les consommateurs basent leur décision sur la valeur ajoutée du produit en termes de santé, de salubrité et de praticité » (*Ibid*: 51). Pour l'ALTA, cette nouvelle tendance vers des produits santé est associée aux changements démographiques que vit présentement le Québec. Finalement, en faisant référence aux OGM et aux gras trans, l'ALTA invite le gouvernement provincial à jouer un

rôle plus proactif dans la gestion des perceptions des consommateurs : « le gouvernement doit jouer un rôle dans la démystification de préjugés non fondés en communiquant de façon plus proactive au consommateur les vérités scientifiques » (*Ibid* : 66).

Au niveau des lois et des normes, elle prône : « une réglementation environnementale et de santé [... harmonisée] à l'échelle canadienne, états-uniennes (normes d'équivalence) et internationale (normes de référence) » (*Idem*). Le taux d'imposition, les taxes et la collecte sélective (recyclage) sont vus comme des coûts qui minent la compétitivité des transformateurs. De plus, de nombreuses normes environnementales, sociales (conditions de travail) et sanitaires sont plus rigoureuses au Québec qu'ailleurs, alors que les produits étrangers peuvent facilement entrer sur le marché québécois. Pour l'ALTA : « parmi tous les défis d'adaptation auxquels l'industrie est confrontée, les exigences en matière d'environnement, de qualité et de sécurité alimentaire sont parmi les facteurs ayant le plus d'impact sur la compétitivité de l'industrie en particulier pour les PME » (*Ibid* : 62). Ainsi, la productivité et la compétitivité de l'industrie de la transformation alimentaire sont fortement influencées par les décisions réglementaires du gouvernement : « chaque nouvelle réglementation imposée à l'industrie de la transformation agroalimentaire implique des coûts d'application importants qui influenceront la compétitivité des produits québécois » (*Ibid* : 66).

Outre l'aspect réglementaire, le gouvernement peut venir appuyer de diverses manières l'industrie de la transformation alimentaire, l'ALTA propose diverses stratégies comme la mise en place de crédits d'impôts, de subventions au développement de produits et à la modernisation des infrastructures, l'appui à la mise en marché locale (Aliments du Québec) et internationale. Ces interventions de l'État permettraient d'être plus productif et plus compétitif face à la compétition internationale et canadienne.

En termes de concurrence internationale et de libéralisation du marché, l'ALTA a une position ambiguë. D'une part : « les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) représentent actuellement une menace importante pour les transformateurs » (*Ibid*: 10), mais, d'autre part, elle souhaite de plus en plus se tourner vers les marchés internationaux : « la transformation agroalimentaire est une industrie manufacturière qui s'oriente de plus en plus vers les technologies de pointe et les marchés internationaux. Ce virage stratégique est fondamental pour assurer le succès futur de la transformation agroalimentaire » (*Ibid* : 84).

4.1.3. Association des banquiers canadiens

L'Association des banquiers canadiens (ABC) est une association sectorielle qui représente 51 banques à charte du Canada. Elle « préconise l'adoption de politiques publiques efficaces, favorisant le maintien d'un système bancaire solide et stable au profit des Canadiens et de l'économie canadienne » (ABC, 2010). Comme elle le mentionne dans l'introduction de son mémoire, l'ABC « partag[e] un vif intérêt à ce que l'économie du Québec continue de croître et de prospérer » (ABC, 2007 : 2).

Tableau 4.3 : Résumé du mémoire de l'Association des banquiers canadiens

<i>Nombre de pages</i> 6		<i>Nombre de citations</i> 10		<i>Nombre de codes</i> 25	
Acteurs (12)		Enjeux (8)		Fonctions (5)	
Agriculteur	3	Modèle productiviste	1	Développement rural	2
État	8	Subvention	3	Économie et croissance	1
Transformateur	1	Taille et concentration	4	Niches et valeur ajoutée	2

Dans ce court mémoire de six pages, les fonctions du « Développement rural », de « Économie et croissance » et des « Niches et valeur ajoutée » ont été abordées.

L'ABC insiste sur la contribution positive de l'agriculture au développement rural de certaines régions. Cette contribution n'est toutefois pas également répartie pour

tout le Québec. Certaines régions sont moins propices à une agriculture intensive, mais pourraient se tourner vers des modèles de production alternatifs et, peut-être, de plus petite taille. Selon l'ABC, dans ces régions, le gouvernement pourrait trouver avantage à mettre sur pied des programmes d'aide au démarrage destinés aux petites entreprises, ce qui, par le fait même, pourrait diversifier l'agriculture (*Ibid* : 3).

Dans le même esprit, l'ABC suggère que « l'apparition de fermes de plus en plus grosses et la disparition des fermes de taille moyenne » est un enjeu qui pourrait préoccuper l'État et sur lequel il pourrait envisager intervenir, notamment en facilitant l'accès à la propriété pour la relève, ce qui contribuerait au développement rural. D'ailleurs, l'ABC précise que la disparition de fermes plus modestes freine la diversification des modèles agricoles et diminue conséquemment les opportunités pour des fermes destinées aux marchés de niches.

Les fonctions de l'agriculture mises de l'avant par l'ABC sont majoritairement de nature économique. On y parle abondamment de gestion, de prêts et de réponses au marché. La diversification de la production y est aussi perçue comme une réponse aux demandes du marché.

Le rôle de l'État est important pour cette association, ce code étant le plus fréquent dans leur mémoire. Tout d'abord, il revient au gouvernement d'identifier les aspects de l'agriculture qui méritent un appui spécifique de sa part. Par la suite, l'État peut déployer une panoplie d'outils, notamment des subventions et des appuis financiers, pour favoriser certains types d'agriculture et atteindre certains objectifs spécifiques. L'État peut également fournir du service conseil adapté à certains créneaux; le tout pour assurer une économie forte, notamment dans les régions.

4.1.4. Association des détaillants en alimentation du Québec

L'Association des détaillants en alimentation du Québec « est la seule association qui représente l'ensemble des détaillants en alimentation propriétaires du Québec » (ADAQ, non daté). Elle a pour mission « de défendre et représenter les intérêts professionnels, sociopolitiques et économiques des quelques 9000 détaillants en alimentation, quels que soient leur bannière et le type de surface qu'ils opèrent » (*Idem*).

Tableau 4.4 : Résumé du mémoire de l'Association des détaillants en alimentation du Québec

<i>Nombre de pages</i> 20		<i>Nombre de citations</i> 39		<i>Nombre de codes</i> 126	
Acteurs (52)		Enjeux (35)		Fonctions (39)	
Agriculteur	4	Attentes sociales	1	Développement rural	5
Consommateur	12	Concurrence	9	Emplois	1
Distributeur et Détaillant	22	Exportation	3	Local	20
État	9	Libre-échange et OMC	2	Niches et valeur ajoutée	10
Transformateur	5	Lois et normes	11	Santé	2
		Productivité	4	Sécurité alimentaire	1
		Rentabilité et santé financière	1		
		Subvention	1		
		Taille et concentration	3		

Le mémoire de l'ADAQ aborde un bon nombre de fonctions de l'agriculture. Principalement, elle mentionne que les produits locaux et de niches sont associés à des prix plus élevés.

Les détaillants en alimentation sont les interfaces entre, d'une part, les producteurs agricoles et les transformateurs et, d'autre part, les consommateurs. Selon l'ADAQ, ces derniers sont difficiles à satisfaire : « Les consommateurs prétendent vouloir des produits régionaux, biologiques, sans OGM ni hormones de croissance, sans

impact négatif sur l'environnement et le tout certifié par un système de traçabilité sans faille ». Elle poursuit ainsi : « Ont-ils seulement une idée du cout de toutes ces mesures ? » (ADAQ, 2007 : 16). Les consommateurs québécois « sont plus portés vers les aubaines que vers l'achat de produits de créneau ou produits locaux » (*Idem*), ce qui force les détaillants et les transformateurs à vouloir toujours diminuer leur prix de vente. Plus loin, l'Association mentionne que ce sont les consommateurs qui « normalement sont les premiers à profiter d'une compétition accrue et des baisses de prix engendrées au détail. Il ne faut pourtant pas négliger les impacts de pareilles situations sur l'ensemble de la chaîne de valeur » (*Ibid* : 3).

La centralisation des achats, l'augmentation de la taille des épiceries et la promotion de marques « maison » sont des stratégies pour augmenter la compétitivité des détaillants dans cette guerre des prix. Par exemple, « La centralisation des achats a des avantages indéniables et nous ne remettons pas en cause l'efficacité de cette approche dans le marché alimentaire québécois hautement concurrentiel » (*Ibid* : 13). Toutefois, du même souffle, l'ADAQ soulève une contradiction entre la centralisation des achats et la promotion de produits locaux : « Certains produits ne sont en rien destinés à la masse au plus bas prix possible sur le marché. Certains produits n'ont pas le volume de production nécessaire pour être distribués sur les réseaux de distribution nationaux » (*Idem*).

Pour l'ADAQ, les détaillants font face à une intense concurrence :

La pression exercée à la baisse par la forte compétition sur les prix et ses fréquentes manifestations de « guerre de prix ». Nos membres sont catégoriques, il leur faut faire de l'argent sur des articles à forte vélocité, souvent des marques nationales, pour pouvoir supporter l'inventaire de produits dont la rotation est plus faible en tablette, comme les produits régionaux.

(*Ibid* : 10)

Cette « guerre des prix » limite donc la possibilité des détaillants à s'approvisionner localement, et il en va de même pour les transformateurs qui, dans la recherche du

meilleur prix, souhaitent « réduire leurs couts d'opérations, donc nécessairement à diminuer la valeur des intrants. Dans le monde alimentaire, cela signifie plus souvent qu'autrement s'approvisionner à l'extérieur du pays » (*Ibid* : 3).

Bref, l'ADAQ se questionne : « est-il possible d'aller à contre courant de la logique du « *everyday low prices* » pour tenter de développer plus de valeur ajoutée dans les régions du Québec ? » (*Ibid*: 4), le tout dans un contexte où « l'offre alimentaire croît substantiellement plus rapidement que la demande » (*Ibid* : 3).

L'ADAQ voit le rôle des détaillants comme des fournisseurs d'alimentation au prix le plus bas. Les produits importés au Québec sont souvent plus abordables que les produits locaux. L'agriculture et l'agroalimentaire doivent diminuer leur prix et offrir des volumes d'approvisionnement satisfaisant s'ils veulent obtenir une place dans le modèle de distribution centralisé actuel. Effectivement, le secteur agroalimentaire peut avoir une fonction de développement rural, mais la logique du – « *everyday low prices* » qui domine la rend difficile. – – –

Pour l'ADAQ, l'État a plusieurs rôles à jouer. Il propose des moyens pour favoriser les produits locaux, notamment la mise en place d'un seuil minimal de produits québécois ou des politiques de déductions fiscales accordées en fonction du niveau d'approvisionnement local. D'autre part, les détaillants remarquent que les produits québécois sont soumis à des règles sanitaires et environnementales rigoureuses et que les produits d'importation devraient répondre aux mêmes critères s'ils souhaitent être vendus ici, ce qui n'est pas nécessairement le cas.

4.1.5. Association des fabricants d'engrais du Québec

L'Association des fabricants d'engrais du Québec (maintenant connue sous le nom d'Association professionnelle en nutrition des cultures) est un « Regroupement d'entreprises reconnues par tous les intervenants pour leur savoir en nutrition des

cultures et leur contribution à la production d'aliments sains, ainsi qu'à une agriculture rentable et durable» (APNC, non daté). Elle est une OBNL qui regroupe les « organisations qui fabriquent, mélangent et distribuent les engrais minéraux auprès des producteurs agricoles québécois » (*Idem*). Sa mission consiste à : « Démontrer et promouvoir la contribution essentielle de la fertilisation à la production d'aliments sains et de qualité, appuyée par des données scientifiques, et à la pérennité des entreprises agricoles, dans le respect de l'environnement » (*Idem*).

Tableau 4.5 : Résumé du mémoire de l'Association des fabricants d'engrais du Québec

<i>Nombre de pages</i> 18		<i>Nombre de citations</i> 31		<i>Nombre de codes</i> 86	
Acteurs (15)		Enjeux (47)		Fonctions (24)	
Agriculteur	8	Attentes sociales	2	Économie et croissance	1
Consommateur	2	Concurrence	1	Environnement	14
État	4	Exportation	1	Santé	5
Transformateur	1	Fertilisation et contrôle phytosanitaire	20	Sécurité alimentaire	4
		Lois et normes	4		
		Modèle productiviste	3		
		Productivité	11		
		Subvention	3		
		Taille et concentration	2		

Les quatre fonctions mises de l'avant dans le mémoire de l'AFEQ sont l'économie et la croissance, l'environnement, la santé et la sécurité alimentaire. Certains enjeux reviennent également fréquemment, notamment la fertilisation, la productivité, les lois et les subventions.

Tout d'abord, l'AFEQ souhaite rétablir les faits sur l'utilisation de fertilisants minéraux : « Nous désirons apporter des informations éclairantes qui, au passage, sauront corriger certaines perceptions négatives face à la fertilisation et à l'industrie des engrais » (AFEQ, 2007 : 5). En effet, pour celle-ci, cette perception négative est

liée à une mauvaise compréhension par les citoyens de l'agriculture moderne. Pour cette organisation, l'utilisation des engrais minéraux est essentielle :

La production d'aliments abondants, sains, nutritifs, à prix accessible passe nécessairement par de bonnes pratiques de production et une fertilisation adéquate. Si les cultures trouvent tous les éléments nécessaires à leur croissance, elles fourniront à leur tour tous les éléments nutritifs essentiels à la santé des consommateurs soit directement dans les fruits, légumes et certains grains, soit indirectement par la consommation de viande.

(Ibid : 6)

La production d'aliments sains et abordables passe par une fertilisation minérale sans laquelle la sécurité alimentaire et la santé des consommateurs québécois seraient compromises. La fertilisation minérale vient compléter les « applications d'engrais organiques qui, dans plusieurs des cas, sont limitées par leur contenu en phosphore » (*Idem*). Elle est nécessaire aux agriculteurs qui recherchent une production optimale sur un territoire donné.

Pour l'AFEQ, l'utilisation de fertilisants minéraux est directement associée à la productivité. En effet, nous avons relevé huit cooccurrences entre productivité et fertilisation : « Les engrais minéraux sont essentiels à la production d'un rendement et d'une qualité désirés » (*Ibid : 10*). Les membres de l'AFEQ, par leur recherche et l'offre de nouveaux produits, ont « répondu aux objectifs d'augmentation de rendement et de productivité » (*Idem*).

La question de la protection de l'environnement est également associée à l'enjeu de la fertilisation. Plus spécifiquement, l'AFEQ aborde l'érosion et le ruissèlement, qui dégradent les sols et affectent les cours d'eau. Pour l'AFEQ, le rôle de l'agriculteur est important : « [des] pratiques culturales appropriées permettent de maintenir le sol en place ainsi que les fertilisants et les amendements appliqués » (*Ibid : 10*). Si elle reconnaît l'importance de limiter l'apport de fertilisants de toutes origines, l'AFEQ met l'emphase sur le transport des nutriments : « il faut non

seulement s'attaquer au facteur "source" mais aussi au facteur "transport" » (*Ibid* : 14). Une responsabilité qui doit être partagée entre plusieurs acteurs.

L'AFEQ estime que la finalité de l'agriculture est de produire des aliments sains à faible prix pour assurer la sécurité alimentaire des populations. Dans cette optique, il faut maximiser la productivité des fermes et utiliser une fertilisation minérale optimale. C'est en travaillant à ces niveaux que l'on va renforcer la fonction nourricière de l'agriculture. Même si l'environnement est mentionné à de nombreuses reprises, il est présenté comme un élément qu'il faut éviter de dégrader plutôt qu'à titre de fonction propre à l'agriculture.

Le code « État » n'est pas très fréquent dans le mémoire de l'AFEQ. Cette dernière insiste toutefois sur le fait que l'État doit intervenir pour protéger l'environnement : « Il ne revient pas aux producteurs seuls d'assumer la protection des cours d'eau. La protection d'un bien collectif tel que l'eau nécessite donc une implication de l'État et son support aux producteurs agricoles » (*Idem*). Le rôle de l'État est multiple, en passant par l'appui à la recherche et au développement, l'éducation à la population, mais surtout, l'appui aux producteurs pour la mise en place de pratiques culturales à faible impact environnemental.

4.1.6. Coop fédérée

La Coop fédérée est la plus importante coopérative agricole du Québec. Ses secteurs d'activités sont concentrés dans la fourniture d'intrants agricoles, la quincaillerie et les machines agricoles, les produits pétroliers et les viandes. En plus d'être un important fournisseur d'intrants pour les producteurs agricoles, la Coop fédérée est propriétaire des stations services Sonic et actionnaire principal d'Olymel. En tant que coopérative, la Coop fédérée est la propriété des producteurs agricoles et est administrée par ceux-ci.

Tableau 4.6 : Résumé du mémoire de la Coop fédérée

<i>Nombre de pages</i> 101		<i>Nombre de citations</i> 87		<i>Nombre de codes</i> 142	
Acteurs (47)		Enjeux (61)		Fonctions (34)	
Agriculteur	9	Attentes sociales	12	Développement rural	4
Consommateur	16	Concurrence	5	Économie et croissance	3
Distributeur et Détaillant	4	Exportation	3	Emplois	2
État	9	Fertilisation et contrôle phytosanitaire	2	Environnement	9
Transformateur	9	Libre-échange et OMC	7	Local	1
		Lois et normes	2	Niches et valeur ajoutée	8
		Modèle productiviste	11	Santé	2
		Productivité	10	Sécurité alimentaire	5
		Rentabilité et santé financière	7		
		Taille et concentration	2		

Dans un mémoire dense de 101 pages, la Coop fédérée dresse un dur constat de la situation de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec et exprime clairement comment elle décide de « choisir l'avenir ». Pour elle, l'agriculture est multifonctionnelle et ne doit pas seulement être traitée en termes de productivité, mais aussi prendre en compte les attentes des citoyens : « adapter nos modèles de production de manière à apporter des réponses concrètes aux attentes des citoyens [...] Nous devons tout mettre en œuvre pour maîtriser nos coûts de production, et ce, dans le respect des exigences d'un développement agricole et agroalimentaire durable. » (Coop fédérée, 2007 : 5).

D'entrée de jeu, la Coop invite à « ouvrir les yeux » pour constater que le modèle productiviste qui a guidé l'agriculture jusqu'à nos jours dirige vers une impasse. Elle se pose la question suivante : « La crise des agricultures contemporaines serait-elle quelque part, le reflet de la crise du modèle de production qui s'est progressivement imposé depuis le début des années 1950 ? » (*Ibid* : 1) pour ensuite esquisser une réponse : « Force nous est de reconnaître que l'agriculture québécoise, telle qu'elle se situe aujourd'hui [...] est non durable et ainsi non

viable » (*Ibid* : 18). En fait, le modèle productiviste a peut-être été trop efficace : « hausse des rendements, baisse des prix des produits agricoles et alimentaires, réduction de la main-d'œuvre nécessaire à la production agricole et mise en disponibilité de cette main-d'œuvre pour les secteurs manufacturiers et les services » (*Ibid* : 20).

Pour les coopératives, l'enjeu du développement rural « a toujours été implicite dans la stratégie de développement des coopératives agricoles québécoises. Cependant, la dévitalisation de nombreuses communautés rurales québécoises nous incite à concevoir de manière explicite la contribution de l'agriculture et de l'agroalimentaire au développement rural » (*Ibid* : 5).

La Coop fédérée remet en question le modèle productiviste qui a amené à la situation que l'on connaît aujourd'hui. Par rapport aux agriculteurs, son ton est alarmant: « la course aux économies d'échelle a eu pour conséquence de propulser le niveau d'endettement des producteurs agricoles québécois à des niveaux inégalés. Ceci a eu pour effet de considérablement fragiliser leur situation financière » (*Ibid* : 22). L'agriculteur vit d'ailleurs dans une situation de détresse psychologique importante, tel que le rapporte une étude citée par la Coop fédérée : « ils [les producteurs] n'en peuvent plus. Ils sont arrivés au bout de leurs ressources. Il convient d'entreprendre un certain nombre de gestes concrets pour leur venir en aide » (*Ibid* : 77). D'où l'importance de valoriser le métier et d'aider les producteurs agricoles, selon la Coop.

Face à la libéralisation du commerce, la Coop fédérée a une position tranchée : « contrairement à d'autres, qui affirment à grands cris sur toutes les tribunes que la libéralisation du commerce agricole constitue la panacée pour tous, nous gardons la tête froide et préférons nous en tenir aux faits. Jamais le monde agricole n'a été en si piteux état, et ce, à peu près partout dans le monde, depuis la mise en œuvre de l'Accord agricole du Cycle de l'Uruguay » (*Ibid* : 31). D'ailleurs, la Coop fédérée

croit que « pour réformer les autres secteurs agricoles et agroalimentaires du Québec, nous devons pouvoir compter sur la relative stabilité offerte par la gestion de l'offre. Sans elle, nos chances de réussir l'avenir sont quasi inexistantes » (*Ibid* : 32).

Pour la Coop fédérée, la filière agroalimentaire du Québec doit « épouser » le développement durable. Le modèle d'agriculture actuel (notamment dans le porc) « a bien tenu jusqu'à ce que l'inadéquation entre les exigences du développement économique et celles de la protection de l'environnement entraîne une fracture sociale » (*Ibid*: 59). Les attentes sociales des Québécois incluent un respect de l'environnement de la part des producteurs agricoles :

Nous devons adapter nos modèles de production de manière à apporter des réponses concrètes aux attentes des citoyens en matière de sécurité des aliments, de protection de l'environnement, de respect du bien-être animal, etc. Plus que des contraintes, ces attentes doivent être dorénavant intégrées à nos modèles pour devenir des objectifs conduisant à une meilleure valorisation à la fois de nos produits et des exploitations agricoles.

(*Ibid* : 6)

D'ailleurs, la Coop fédérée insiste sur l'importance de transformer la filière pour répondre aux nouvelles exigences des consommateurs : « Le meilleur produit n'est pas celui qui plaît le plus aux producteurs. C'est celui qui satisfait le plus les consommateurs » (*Ibid* : 76). Les habitudes des consommateurs ont évolué « au fil des années vers des produits transformés et surtransformés à forte valeur ajoutée. La conséquence la plus marquée de cela est le transfert de la valeur du producteur agricole vers le distributeur et le détaillant alimentaires » (*Ibid* : 47). Pour s'accaparer des nouveaux marchés de niche, à forte valeur ajoutée, les transformateurs devront : « Disposer de structures de production et de transformation adaptées à la réalité de chaque segment de marché: il est de plus en plus évident que les exigences du marché mondial et celles des marchés de niche requièrent des structures différentes » (*Ibid* : 76).

4.1.7. Croplife Canada

Croplife Canada est l'association professionnelle qui représente et défend les intérêts des concepteurs, fabricants et distributeurs de produits antiparasitaires et de biotechnologies végétales. Croplife Canada fait partie d'un réseau d'entreprises plus large, Croplife International.

Tableau 4.7 : Résumé du mémoire de Croplife Canada

<i>Nombre de pages 15</i>		<i>Nombre de citations 40</i>		<i>Nombre de codes 81</i>	
Acteurs (16)		Enjeux (35)		Fonctions (30)	
Agriculteur	1	Attentes sociales	1	Économie et croissance	5
Consommateur	3	Concurrence	2	Emplois	1
État	12	Exportation	2	Environnement	10
		Fertilisation et contrôle phytosanitaire	9	Niches et valeur ajoutée	1
		Libre-échange et OMC	3	Santé	9
		Lois et normes	10	Sécurité alimentaire	4
		Modèle productiviste	1		
		Productivité	6		
		Rentabilité et santé financière	1		

Dans un petit mémoire d'une quinzaine de pages, Croplife aborde sous forme de questions-réponses une diversité de thèmes, notamment les fonctions de l'environnement, la sécurité alimentaire, la santé et la croissance économique.

Par rapport à la santé, la sécurité alimentaire et l'environnement, Croplife met de l'avant la contribution positive de la phytologie et des organismes génétiquement modifiés, qui sont « les solutions dont la société, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement, a besoin pour relever les défis complexes liés à l'agriculture, à la nutrition, à la santé, à l'énergie et à l'environnement » (*Ibid* : 3). De plus, « les cultures génétiquement modifiées, avec leurs qualités agronomiques et nutritionnelles accrues, se prêtent facilement à l'élaboration d'ingrédients

alimentaires et d'aliments pour animaux de grande valeur sur le plan de la qualité, de l'innocuité et de la composition nutritionnelle » (*Ibid* : 7). Par rapport aux retraits de certains pesticides, Croplife note que : « l'interdiction ou le retrait du marché d'un pesticide dans un autre pays ne signifie pas nécessairement qu'il présente un risque inacceptable au Canada, car les conditions du régime de réglementation ou de l'environnement au Canada sont différentes de celles d'autres pays » (*Ibid* : 15).

Par rapport à l'environnement, Croplife soutient que :

La biotechnologie offre de nombreux avantages sur le plan des pratiques agronomiques et du respect de l'environnement. Elle a mené au développement de cultures à rendement accru et qui résistent mieux aux insectes, aux maladies et à la sécheresse. De plus, les cultures transgéniques sont plus tolérantes aux herbicides et, par conséquent, nécessitent moins de pesticides, ce qui contribue en retour à préserver la qualité et à prévenir l'érosion des sols.

(*Ibid* : 12)

Bref, même s'ils sont parfois mal perçus, les bienfaits pour l'environnement et la sécurité alimentaire mondiale des cultures transgéniques sont très importants selon Croplife. D'ailleurs pour maintenir la biodiversité, les membres de Croplife contribuent au maintien des « banques de semences dans le but de préserver la biodiversité pour les prochaines générations » (*Ibid* : 12).

Selon Croplife, l'État peut jouer de nombreux rôles par rapport à l'agriculture et l'agroalimentaire. Tout d'abord, il peut appuyer l'industrie dans « l'essor de la nouvelle agriculture en favorisant la recherche et le développement, et en mettant en œuvre une infrastructure axée sur l'innovation » (*Ibid* : 4). L'État peut également « faciliter l'accès des agriculteurs aux nouveaux produits antiparasitaires à risque réduit [...] en harmonisant [la] réglementation avec celle de nos principaux partenaires commerciaux, dont les États-Unis » (*Ibid* : 7). Finalement, le gouvernement peut « encourager l'approbation du marché [en] communiqu[ant]

mieux la contribution de la technologie à l'agriculture et [en] se dot[ant] d'une réglementation facilitant l'accès aux marchés domestiques et étrangers » (*Ibid* : 4). Bref, l'essor de la nouvelle agriculture et de la bioéconomie aurait un potentiel de croissance économique « exponentielle qui pourrait atteindre 500 milliards de dollars à l'échelle mondiale d'ici 2015. La valeur actuelle approximative du marché global de l'industrie de la phytotechnologie est de 40 milliards de dollars seulement » (*Ibid* : 2).

Enfin, à noter que Croplife supporte l'étiquetage volontaire des aliments issus ou non du génie génétique et reconnaît que les consommateurs « veulent faire des choix éclairés en ce qui concerne les aliments qu'ils servent à leur famille. L'étiquetage des aliments aide les Canadiens à faire des choix sains et éclairés en ce qui concerne les aliments qu'ils achètent et qu'ils mangent. L'information sur la valeur nutritive, la liste des ingrédients et la présence d'allergènes dans les aliments sont des renseignements utiles (*Ibid* : 9).

4.1.8. Danone Canada

Danone Canada est une filiale de Danone International. Elle se spécialise dans les produits laitiers, les yogourts et l'eau embouteillée. Danone s'est donné comme mission de « stimuler la consommation de produits laitiers frais ». La filiale canadienne de Danone a son siège social à Boucherville. Elle emploie plus de 500 personnes au Canada tout en ayant un chiffre d'affaires de 530 millions de dollars.

Tableau 4.8 : Résumé du mémoire de Danone Canada

<i>Nombre de pages</i> 13		<i>Nombre de citations</i> 6		<i>Nombre de codes</i> 18	
Acteurs (7)		Enjeux (4)		Fonctions (7)	
Consommateur	2	Concurrence	1	Santé	5
État	3	Libre-échange et OMC	1	Sécurité alimentaire	2
Transformateur	2	Productivité	2		

Dans son mémoire de six pages, Danone explique longuement comment l'alimentation contribue à la santé et associe l'alimentation saine à la sécurité alimentaire.

Pour Danone, « l'alimentation joue un rôle primordial pour favoriser le bien-être et la santé de chacun. Pour nous, l'industrie agroalimentaire fait donc partie des acteurs qui ont un rôle à jouer en matière de santé publique » (Danone, 2007 : 4). Dans cette optique, Danone déplore que « les restrictions imposées par la réglementation canadienne quant à la communication et à l'information objective sur les avantages ou les bienfaits pour la santé de produits laitiers traditionnels et innovants sont un frein non seulement à la croissance de l'industrie, mais aussi au droit fondamental du consommateur » (*Ibid* : 12). Cette situation désavantage à la fois le consommateur et le transformateur. Dans la même optique, l'État doit mener « une réflexion sur l'importance de maintenir le coût des matières premières à un niveau qui permet d'offrir au consommateur un produit accessible et indispensable à une bonne alimentation » (*Ibid* : 8).

Au niveau du commerce, l'État doit aider l'industrie à innover et à augmenter sa productivité : « face à la venue éventuelle des marchés étrangers qui profiteront de la cession de la gestion de l'offre et de l'ouverture des marchés préconisée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) [... l'État doit] encourager l'innovation et l'avancement technologique et combler le retard tant du Québec que du Canada » (*Idem*).

4.1.9. Desjardins

La plus importante coopérative financière au Québec et au Canada, le Mouvement des Caisses Desjardins, a un actif global de plus de 173 milliards de dollars réparti auprès de ses 5,8 millions de membres. Desjardins s'est donné comme mission de

« Contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités dans les limites compatibles de [son] champ d'action » (Desjardins, non daté).

Tableau 4.9 : Résumé du mémoire de Desjardins

<i>Nombre de pages 18</i>		<i>Nombre de citations 79</i>		<i>Nombre de codes 164</i>	
Acteurs (46)		Enjeux (72)		Fonctions (46)	
Agriculteur	6	Attentes sociales	6	Développement rural	8
Consommateur	5	Concurrence	9	Économie et croissance	4
Distributeur et Détaillant	3	Exportation	5	Emplois	5
État	27	Libre-échange et OMC	12	Environnement	9
Transformateur	5	Lois et normes	5	Local	6
		Modèle productiviste	1	Niches et valeur ajoutée	10
		Productivité	11	Sécurité alimentaire	4
		Rentabilité et santé financière	8		
		Subvention	6		
		Taille et concentration	9		

Dans son mémoire d'une vingtaine de pages, Desjardins relève trois types de défis : économique, environnemental et humain. Il aborde le rôle de l'État pour faire face à ces défis, puis explique comment le modèle coopératif peut répondre à certains des enjeux. Les fonctions de l'agriculture mises de l'avant ont trait aux emplois et au développement rural, à la production locale et de niches, et à la protection de l'environnement.

Tout d'abord, le système agroalimentaire québécois est en période de transition, l'ouverture des marchés « [a] rapidement amené le secteur agricole et agroalimentaire à s'interroger sur ses façons de faire » en raison de « l'obligation de se plier à de nouvelles règles commerciales et l'arrivée massive de produits concurrents sur le marché québécois » (Desjardins, 2007 : 4). En libéralisant le commerce, l'État a bouleversé les façons de faire de l'industrie agroalimentaire et mis en compétition des « producteurs mondiaux qui n'ont pas à assumer des coûts de production comparables aux nôtres (en raison de l'hiver notamment) ou aux

mêmes normes de production génère beaucoup de frustration chez les producteurs québécois » (*Idem*).

En plus de cette concurrence accrue, Desjardins note d'autres enjeux économiques qui influencent la rentabilité du secteur, notamment la hausse du dollar canadien, l'endettement important des producteurs, et les coûts de production qui augmentent. Si la situation est difficile, « tout indique que les entreprises devront continuer de composer avec cette pression au cours des prochaines années. À long terme, cette détérioration du revenu net est préoccupante, car elle mine la capacité de développement et menace la survie même de notre agriculture (*Ibid* : 6).

Desjardins note que les entreprises de taille moyenne forment toujours la majorité, mais s'attend « encore à une diminution rapide de cette catégorie d'entreprise » (*Ibid* : 7). Si la taille d'une entreprise n'est pas une fatalité, la concurrence accrue venant des fournisseurs domestiques et internationaux a instauré un climat de « diminution des coûts à tous prix et accéléré la recherche des économies d'échelle » (*Ibid* : 5). Cela est ressenti aussi bien chez les producteurs que chez les abatteurs et transformateurs qui, face à la nécessité de diminuer les coûts, ont été amenés à choisir l'approvisionnement international face à l'achat local. En fait, la concurrence a « nivelé les façons de faire sur le marché, ne laissant qu'une place marginale à ceux qui ont choisi de travailler autrement, avec des moyens moins imposants » (*Ibid* : 5). Bref, pour Desjardins, il existe une relation directe entre l'achat et la production locale, la libéralisation des marchés, la taille des entreprises et le développement rural.

En fait, la concentration et la consolidation du secteur, décrites comme des ajustements structurels provoqués par la mondialisation, ont des conséquences importantes sur certaines régions moins favorisées qui se voient dévitalisées (*Ibid* : 14).

Desjardins observe qu'à terme, les marchés de produits de masse seront difficilement accessibles pour des entreprises de moyenne taille et ces dernières devront se tourner vers des créneaux à plus forte valeur ajoutée. Desjardins note également que les consommateurs « ont aujourd'hui bien d'autres exigences que celle des bas prix : santé, qualité, environnement, éthique, apport à l'économie régionale » (*Ibid* : 18). L'industrie alimentaire peut profiter du fait que ces « demandes sociétales fournissent de nouvelles opportunités qui pourraient générer de nouveaux modes de rémunération » (*Idem*). Les reconnaissances monétaires pour : « des fonctions reliées notamment à la sécurité alimentaire, à la protection de l'environnement, à l'entretien du paysage, à l'occupation du territoire et à la préservation du patrimoine culturel [devraient d'ailleurs...] relever davantage d'une politique de développement rural que de la politique agricole » (*Ibid* : 14).

Dans ce contexte, mais également de façon globale, Desjardins insiste : « quelles que soient les orientations prises, [on doit] se faire à l'idée qu'un certain niveau de soutien devra toujours être consenti à notre agriculture si l'on ne veut pas dépendre davantage de l'étranger pour se nourrir » (*Ibid* : 12). D'autant plus que l'agriculture joue un rôle déterminant pour le développement rural : « la reconnaissance de la contribution de l'agriculture dans ses multiples fonctions devra être définie dans une politique de la ruralité, clairement distincte de la politique agricole ». En bref, l'État doit intervenir et Desjardins estime que « la place qu'occupera l'agriculture dans l'alimentation de notre population doit être l'objet d'une stratégie » (*Ibid* : 14).

4.1.10. Équiterre

Équiterre est une organisation citoyenne à but non lucratif qui a été fondée suite au Sommet de la Terre de 1992. Équiterre s'est donné comme mission de « contribuer à bâtir un mouvement de société en incitant citoyens, organisations et gouvernement à faire des choix écologiques, équitables et solidaires » (Équiterre,

non daté). L'organisation concentre son attention sur les aspects fondamentaux de la vie : « Manger, se transporter, habiter, jardiner et consommer » (*Idem*).

Tableau 4.10 : Résumé du mémoire d'Équiterre

<i>Nombre de pages 86</i>		<i>Nombre de citations 140</i>		<i>Nombre de codes 311</i>	
Acteurs (79)		Enjeux (91)		Fonctions (141)	
Agriculteur	18	Attentes sociales	6	Développement rural	10
Consommateur	17	Exportation	9	Économie et croissance	2
Distributeur et Détaillant	16	Fertilisation et contrôle phytosanitaire	12	Emplois	14
État	18	Libre-échange et OMC	8	Environnement	32
Transformateur	10	Lois et normes	3	Local	26
		Modèle productiviste	18	Santé	29
		Productivité	7	Sécurité alimentaire	28
		Rentabilité et santé financière	7		
		Subvention	4		
		Taille et concentration	17		

Avec un mémoire dense de près de 86 pages, Équiterre aborde une diversité de thèmes associés à la production, à la transformation et à la distribution alimentaire. En premier lieu, l'organisme décrit le système dominant et ses problèmes pour ensuite proposer un changement de paradigme. Équiterre accorde une place importante aux rôles des différents acteurs génériques (consommateurs, agriculteurs, État et détaillants). Au niveau des fonctions de l'agriculture, Équiterre les aborde toutes de front : environnement, production locale, santé et sécurité alimentaire, développement rural, emploi et croissance économique.

Tout d'abord, Équiterre propose au gouvernement et à l'industrie de « délaissé ainsi sa stratégie de “conquête de marché” pour adopter celle de la souveraineté et de l'autonomie alimentaires » (Équiterre, 2007 : 7). Pour Équiterre, il est clair que « l'alimentation détermine en bonne partie notre qualité de vie » (*Ibid* : 5). Dans ce contexte et en réponse au droit à l'alimentation, Équiterre questionne que les aliments soient « offerts aux consommateurs à des conditions issues d'un processus

d'équilibrage par le prix entre l'offre et la demande, ce qui ne concorde pas avec le statut de l'aliment » (*Ibid*: 78). En effet, reposer sur le marché est une stratégie risquée pour respecter le droit à la l'alimentation. Par exemple, à Montréal : « 40% des citoyens n'ont pas facilement accès (0,5 kilomètres à pied) à des fruits et légumes. Il résulte de cette situation que le prix des aliments est plus élevé dans les quartiers défavorisés, malgré un choix limité et une qualité plus faible quant aux produits frais (*Ibid* : 43).

En fait, la marchandisation de l'agriculture et de l'alimentation conjuguée à la libéralisation des marchés et les stratégies du modèle productiviste ont fait en sorte que « Les fermiers sont pris dans un circuit commercial les emportant dans une spirale sans fin de l'efficacité strictement économique ». Évidemment, cette efficacité économique ne prend pas en compte « la pollution des sols, de l'air et de l'eau de même que les pertes d'emplois et l'exploitation des travailleurs [qui] sont considérés comme des "externalités" et [qui] ne sont pas inclus dans le prix payé par les différents intermédiaires et les consommateurs. Ces couts sont relayés à la collectivité et aux générations futures » (*Ibid* : 29).

Si les producteurs agricoles sont de moins en moins nombreux et s'ils exploitent des fermes de plus en plus grosses, les secteurs de la transformation et de la distribution ont suivi cette même tendance. La structure même de la filière agroalimentaire de plus en plus grande et concentrée influe d'ailleurs sur le choix des variétés que l'agriculteur produira : « Au-delà du gout et de leur valeur écologique, les produits doivent désormais répondre aux critères d'efficacité du marché » (*Ibid* : 26).

D'ailleurs, Équiterre note que « la marge prise par les compagnies augmente au détriment de la part des dépenses alimentaires qui reviennent aux agriculteurs. Celle-ci a diminué de moitié au cours des cinquante dernières années » (*Ibid* : 34). En fait, « la concentration donne aux distributeurs le pouvoir de hausser les prix de

vente, tout en payant des prix bas aux agriculteurs » (*Ibid* : 44). Équiterre poursuit également en mentionnant que les pouvoirs de négociation des transformateurs aussi « se trouvent érodés » (*Idem*).

Équiterre réitère « l'urgence d'agir » pour faire face aux « tendances lourdes de notre système alimentaire » qui posent des défis écologiques, de santé publique, mais également de développement rural durable (*Ibid* : 4). En effet, Équiterre associe dans un même souffle le modèle productiviste d'agriculture à « l'usage de pratiques agricoles qui ont des impacts sur la santé, l'environnement, la qualité des aliments, le tissu social et la vitalité des économies rurales » (*Ibid* : 18). L'emphase mise sur la rentabilité des fermes fait que « les petites fermes qui ne parviennent pas à concurrencer les grosses [et] se voient vouées à disparaître, même si elles jouent un rôle fondamental pour la vitalité des économies locales » (*Ibid* : 27). D'ailleurs, même si les rendements agricoles augmentent, le nombre d'emplois diminue, ce qu'Équiterre associe encore à un modèle axé sur les grandes fermes : « les liens économiques des petites et moyennes fermes avec le milieu local sont plus intenses que [les liens entre les milieu et les] entreprises agricoles plus grandes » (*Ibid* : 28).

4.1.11. Exceldor

Exceldor est une coopérative qui « abat, transforme et commercialise la volaille pour le bénéfice de ses membres » (Exceldor, non daté). La coopérative a son siège social à Lévis, emploie plus de 900 personnes et transforme 1,4 million de poulets par semaine dans ses deux usines québécoises. Elle est l'une des plus importantes entreprises spécialisées dans le poulet frais au Canada, avec un chiffre d'affaire de 350 millions de dollars.

Tableau 4.11 : Résumé du mémoire d'Exceldor

<i>Nombre de pages 14</i>		<i>Nombre de citations 26</i>		<i>Nombre de codes 64</i>	
Acteurs (23)		Enjeux (34)		Fonctions (7)	
Agriculteur	2	Concurrence	5	Développement rural	1
Distributeur et Détaillant	2	Exportation	2	Économie et croissance	1
État	11	Libre-échange et OMC	6	Emplois	2
Transformateur	8	Lois et normes	9	Niches et valeur ajoutée	1
		Modèle productiviste	1	Santé	2
		Productivité	5		
		Rentabilité et santé financière	1		
		Taille et concentration	5		

La transformation de la volaille étant sous la gestion de l'offre, Exceldor a surtout abordé dans son mémoire des thèmes qui lui sont associés (libre-échange, État, concurrence, productivité). Dans un mémoire plus technique, les fonctions de l'agriculture sont peu mentionnées.

La gestion de l'offre dépend des tarifs pour protéger la production intérieure. Pour Exceldor, « Une baisse des tarifs [tel que préconisée par l'OMC] pourrait avoir des effets dévastateurs sur notre industrie. Par exemple, nous savons qu'en 2005, une entreprise a importé du poulet brésilien en payant le tarif très élevé de 238 % imposé sur ces produits » (Exceldor, 2007 : 11). En fait, pour Exceldor, le Canada n'est pas dans une bonne posture pour affronter la concurrence des États-Unis. Au niveau du coût de production, « en avril 2007, le coût moyen payé par kilo vivant de poulet au Canada était de 1,41 \$ alors qu'aux États-Unis, on payait le même kilo 0,82 \$ » (*Ibid* : 12). Au niveau des coûts de transformation, en 2006, ils « étaient de 0,75 \$ le kilo au Canada alors qu'aux États-Unis, ils étaient de 0,54 \$ du kilo » (*Idem*). Finalement, le salaire horaire canadien « s'élevait en moyenne à 18,09 \$ l'heure alors qu'aux États-Unis, il n'était que de 12,60 \$ l'heure » (*Idem*).

Outre la concurrence étrangère – qui est une menace en cas d'abandon de la gestion de l'offre par le gouvernement – Exceldor remarque que les trois principaux

acheteurs (Loblaws, Sobeys et Métro) « contrôlent 91 % du marché, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années [...] Les acheteurs étant moins nombreux, les débouchés pour nos produits sont donc plus limités qu'auparavant. Il faut composer avec ce nouveau contexte dans un milieu où les marges bénéficiaires sont déjà limitées » (*Ibid* : 10). Cette situation rend les entreprises encore plus vulnérables.

Pour eux, la gestion de l'offre amène des impacts raisonnables et profitent à terme à toute l'industrie. Toutefois, certains aspects du système actuel doivent être contrebalancés pour profiter à tous les acteurs de la filière de volailles du Québec. Par exemple, certaines lois provinciales défavorisent l'accessibilité des grands transformateurs à la ressource en soutenant les plus petits, ce qui entraîne une concurrence dans un marché fermé. Exceldor mentionne que les petits abattoirs répondent à des marchés de niche, mais que les grands abattoirs demeurent « les véritables moteurs de l'industrie » (*Ibid* : 6).

D'autre part, les lois et les normes canadiennes et québécoises sont plus sévères au niveau environnemental et sanitaire : « il serait néfaste pour toute l'industrie que les produits en provenance de l'étranger n'offrent pas les mêmes garanties de qualité que les produits locaux qui se retrouvent sur les tablettes des épiceries québécoises » (*Ibid* : 11). D'où la suggestion de resserrer les contrôles de qualité pour les produits importés.

4.1.12. Fédération canadienne de l'agriculture

La Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) a été fondée en 1935. Elle représente aujourd'hui les intérêts de plus de 200 000 agriculteurs à travers le Canada, tout en étant l'organisme parapluie qui regroupe certaines associations provinciales d'agriculteurs. La mission de la Fédération est de promouvoir : « interests of Canadian agriculture and agri-food producers, including farm families, through leadership at the national level and to ensure the continued

development of a viable and vibrant agriculture and agri-food industry in Canada » (FCA, 2010).

Tableau 4.12 : Résumé du mémoire de la Fédération canadienne de l'agriculture

<i>Nombre de pages 16</i>		<i>Nombre de citations 29</i>		<i>Nombre de codes 75</i>	
Acteurs (26)		Enjeux (26)		Fonctions (23)	
Agriculteur	6	Concurrence	1	Développement rural	1
Consommateur	4	Exportation	7	Économie et croissance	5
État	13	Fertilisation et contrôle phytosanitaire	1	Emplois	2
		Libre-échange et OMC	2	Environnement	6
Transformateur	3	Lois et normes	4	Local	1
		Modèle productiviste	1	Niches et valeur ajoutée	5
		Productivité	2	Santé	2
		Rentabilité et santé financière	4	Sécurité alimentaire	1
		Subvention	4		

Le mémoire de la Fédération canadienne de l'agriculture est centré, d'une part, autour la crise de revenu que vivent les agriculteurs canadiens et, d'autre part, sur les stratégies à mettre de l'avant pour améliorer la situation. Cela implique une grande diversité d'acteurs (agriculteurs, consommateurs, transformateurs et État) qui reconnaissent certaines fonctions de l'agriculture, telles que la croissance, le développement de produit de niche, la protection de l'environnement.

Pour la FCA, les « producteurs primaires » sont à la base de la filière agroalimentaire et doivent « demeurer forts, améliorer leur exploitation et continuer de contribuer de façon considérable à la qualité de vie des Canadiens. Il en va de notre intérêt national de nous assurer que l'industrie demeure solide et de favoriser sa croissance future » (FCA, 2007 : 8). En fait, elle insiste sur les liens étroits entre les producteurs, les transformateurs et les consommateurs :

Les industries à valeur ajoutée ne peuvent réussir sans une stabilité des intrants. Les éleveurs de bétail sont reliés inexorablement aux producteurs de céréales et d'oléagineux. Les entreprises de transformation ont besoin de sources stables de bétail. Les producteurs et transformateurs ne peuvent réussir à innover sans avoir de solides liens avec les consommateurs.

(*Ibid* : 10)

C'est pourquoi l'intervention de l'État doit favoriser les producteurs agricoles à la base du système agroalimentaire : « La prochaine génération de politiques agricoles doit définir et renforcer les mécanismes qui aident à protéger les revenus agricoles et le pouvoir de négociation des producteurs sur les marchés » (*Idem*).

D'ailleurs, l'intervention de l'État trouve sa légitimité dans l'importance du secteur agricole, qui est « la pierre angulaire des collectivités rurales canadiennes » (*Ibid* : 7) en termes de dépenses, d'emplois et d'exportations. En effet, « Chaque année, les producteurs agricoles versent près de 2 milliards de dollars en salaires à des travailleurs canadiens et dépensent 1,9 milliard de dollars pour le carburant, 2 milliards de dollars pour les engrais... » (*Idem*). En 2004, les exportations de produits agroalimentaires canadiens valaient 26,5 milliards de dollars et rapportaient 6 milliards de dollars à la balance commerciale, ce qui représente 11 % de l'excédent commercial du pays (*Ibid* : 7). Les possibilités de croissance sont importantes, notamment au niveau des « carburants renouvelables, afin de répondre aux besoins énergétiques du monde par l'adoption de solutions durables » (*Ibid* : 8). Le gouvernement doit « créer un environnement économique et réglementaire qui permettra à tous les intervenants dans l'industrie d'être concurrentiels, tant au Canada qu'à l'étranger » (*Ibid* : 9). De plus, le gouvernement doit mettre en place d'importants incitatifs pour que les agriculteurs qui souhaitent protéger l'environnement n'aient pas à subir « une chute vertigineuse des revenus agricoles » (*Ibid* : 12).

4.1.13. Fédération des chambres de commerces du Québec

La Fédération des chambres de commerces du Québec (FCCQ) est un réseau de 155 chambres de commerces et d'entreprises, ce qui représente 40 000 entreprises et 100 000 gens d'affaires. La FCCQ se présente comme « l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaire innovant et concurrentiel » (FCCQ, non daté). Elle a pour mission de promouvoir la « liberté d'entreprendre, qui s'inspire de l'initiative et de la créativité, afin de contribuer à la richesse collective du Québec » (*Idem*).

Tableau 4.13 : Résumé du mémoire de la Fédération des chambres de commerces du Québec

<i>Nombre de pages</i> 25		<i>Nombre de citations</i> 28		<i>Nombre de codes</i> 82	
Acteurs (28)		Enjeux (43)		Fonctions (11)	
Agriculteur	2	Attentes sociales		Développement rural	2
Consommateur	2	Concurrence	5	Économie et croissance	4
Distributeur et Détaillant	1	Exportation	6	Emplois	2
État	20	Libre-échange et OMC	7	Environnement	2
Transformateur	3	Lois et normes	10	Local	1
		Productivité	8		
		Rentabilité et santé financière	1		
		Subvention	6		
		Taille et concentration			

Le mémoire de la FCCQ consiste en un document d'une vingtaine de pages divisé en trois sections principales. Une première section est destinée à la description de la situation actuelle des industries liées à l'agroalimentaire. La deuxième section regroupe des recommandations adressées au gouvernement pour alléger la réglementation et le fardeau des entreprises. La troisième section, toujours destinée au gouvernement, concerne des améliorations que le gouvernement pourrait

apporter au financement et à l'offre de services destinés aux entreprises. Les fonctions associées à l'agriculture par la FCCQ sont abordées d'un angle économique (emplois, croissance, développement rural).

On remarque d'emblée la forte consonance économique. La FCCQ affirme que : « c'est avec l'objectif de créer les conditions permettant à ce secteur d'atteindre son plein potentiel de création de richesse que nous vous soumettons les résultats de notre réflexion » (FCCQ, 2007 : 5).

Pour la FCCQ, le rôle et la réglementation de l'État doivent être recentrés sur ses missions fondamentales, soit la santé, la sécurité, la salubrité et l'environnement (*Ibid* : 10). Pour le reste, la Fédération suggère de créer un « Secrétariat à la Déréglementation [qui aurait] le mandat de superviser [dans] les différents ministères concernés, un exercice approfondi de réduction de la réglementation et du fardeau administratif » (*Idem*). En fait, « dans un contexte où les frontières économiques sont de moins en moins hautes » (*Ibid* : 10), la concurrence provenant de l'étranger est plus importante donc, « la dimension réglementaire des activités industrielles doit ainsi également adhérer aux nouveaux statuts du marché » (*Idem*). Sinon, l'industrie agroalimentaire du Québec va faire face à une « certaine iniquité sur le plan de la réglementation vis-à-vis des concurrents importateurs » (*Ibid* : 15). D'ailleurs, la FCCQ invite également le gouvernement du Québec « [à] empêcher la vente sur son territoire, de produits ne répondant pas aux normes de fabrication et de mise en marché imposées aux entreprises au Québec ». En fait, la force du huard, la globalisation et la course à l'innovation « crée[nt] de fortes tensions sur la performance du secteur agroalimentaire et rappelle[nt] l'urgence de ne négliger aucune carte favorable au développement économique » (*Ibid* : 4).

Dans cette optique, la FCCQ croit que le gouvernement devrait investir davantage pour promouvoir les exportations de produits québécois. Il devrait notamment consolider l'image de marque québécoise à l'étranger, mais également auprès des

consommateurs québécois, donner un appui au Corridor New-York-Québec et élargir le réseau des attachés commerciaux. En bref, « il s'agit d'intensifier l'activité économique et industrielle au Québec en insérant son économie dans les flux de la mondialisation. Précisons que cette insertion est essentielle à notre dynamisme économique (*Ibid* : 14).

4.1.14. Fédération québécoise des municipalités

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) a été fondée en 1944 et compte plus de 1000 municipalités et MRC membres, ce qui représente environ 7000 élus. Elle a pour mission de « promouvoir les intérêts de municipalités locales et régionales [et de ...] soutenir les municipalités dans leurs champs de compétence actuels et futurs » (FQM, non daté). La FQM a toujours été présente dans les régions du Québec et se présente d'ailleurs comme « la voix des municipalités et des régions du Québec! » (*Idem*).

Tableau 4.14 : Résumé du mémoire de la Fédération québécoise des municipalités

<i>Nombre de pages</i> 24		<i>Nombre de citations</i> 19		<i>Nombre de codes</i> 43	
Acteurs (16)		Enjeux (6)		Fonctions (21)	
Agriculteur	2	Concurrence	1	Développement rural	8
État	13	Lois et normes	4	Économie et croissance	2
Transformateur	1	Taille et concentration	1	Emplois	1
				Environnement	3
				Local	6
				Niches et valeur ajoutée	1

Dans son mémoire d'environ 25 pages, la FQM fait de nombreuses recommandations sur l'autonomie des régions et des élus pour décider de l'usage du territoire, faciliter la cohabitation et s'assurer de l'acceptabilité sociale de l'usage du territoire et de l'agriculture. Plus spécifiquement, elle invite l'État à

mettre en place des mesures qui contribueront au développement rural, à l'approvisionnement local et à la protection de l'environnement.

Argument central de son mémoire, la FQM « est d'avis qu'il est maintenant temps de redéfinir les responsabilités municipales par la reconnaissance de la compétence des élus locaux en aménagement du territoire » (FQM, 2007 : 4). La FQM s'appuie sur un sondage auprès des élus qui relève que : « les 3/4 des municipalités au Québec (81 % dans le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie et 87 % en Abitibi-Témiscamingue) considèrent que la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles nuit à leur développement socio-économique » (*Ibid* : 8). Elle préconise non pas une « approche [de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles] “mur à mur” mais bien par une approche “sur mesure”, en fonction des besoins des municipalités et des régions » (*Ibid* : 9).

Par-delà une plus grande autonomie pour organiser leur développement, la FQM croit qu'il faut favoriser « la transformation locale et l'enracinement de la valeur ajoutée et des retombées économiques dans les territoires » (*Ibid* : 16). D'ailleurs, la FQM a la conviction que les produits du terroir représentent un « potentiel de diversification économique des régions » (*Idem*).

Plus spécifiquement, la FQM aimerait que les municipalités puissent « incidemment choisir, selon les secteurs de leur territoire, le modèle de production agricole qu'elles souhaitent voir se développer » (*Ibid* : 7) car « le développement durable des communautés passe par une approche multiressources de l'agriculture, ce qui comprend une diversification des cultures et des productions » (*Idem*). En fait, le développement économique ne doit pas être le seul enjeu qui guide les choix. La filière porcine, entre autres, a mis en relief que « bien qu'[elle] contribue à l'économie des secteurs ruraux, le développement de la production porcine doit, en raison des inconvénients générés, être planifié et harmonisé aux créneaux de développement privilégiés » (*Ibid* : 7).

De manière similaire, la FQM propose que la « gestion intégrée par bassins versants soit orchestrée sous l'égide des MRC en continuité avec leur mandat d'aménagement du territoire ». Toujours concernant la gestion de l'eau, la FQM croit que certains cours d'eau devraient avoir un statut particulier, notamment les « rivières à saumons, frayères et rivières patrimoniales » (*Ibid*: 13), ce qui permettrait d'exiger « une bande de protection plus importante en bordure de tous les cours d'eau présentant un caractère particulier et identifié à ce titre dans un schéma d'aménagement » (*Idem*). Pour ce qui est de la protection des milieux boisés et de l'implantation de bandes riveraines, la FQM estime que des « justifications [sont] requises à l'instauration d'une telle protection par les MRC, particulièrement pour le déboisement à des fins de mise en culture » (*Ibid*: 14). Bref, elle demande à l'État d'offrir plus de souplesse et de pouvoir aux décideurs locaux pour maximiser le développement de leur communauté.

4.1.15. Greenpeace Canada

Greenpeace est un groupe international de pression indépendant fondé à Vancouver en 1971. Il ne reçoit aucun financement de gouvernements ou d'entreprises, l'ensemble de son budget provenant de ses 2,9 millions de membres, dont près de 90 000 au Canada (40 000 au Québec). Greenpeace œuvre entre autres à « protéger la biodiversité sous toutes ses formes » et à « empêcher la pollution et l'exploitation abusive des océans, des terres, de l'air et de l'eau douce de la planète » (Greenpeace, non daté).

Tableau 4.15 : Résumé du mémoire de Greenpeace

<i>Nombre de pages</i> 55		<i>Nombre de citations</i> 41		<i>Nombre de codes</i> 97	
Acteurs (28)		Enjeux (32)		Fonctions (37)	
Agriculteur	8	Attentes sociales	2	Développement rural	4
Consommateur	2	Exportation	2	Économie et croissance	2
Distributeur et Détaillant	2	Fertilisation et contrôle phytosanitaire	4	Emplois	2
État	14	Libre-échange et OMC	2	Environnement	12
Transformateur	2	Modèle productiviste	11	Local	1
		Productivité	2	Santé	8
		Rentabilité et santé financière	1	Sécurité alimentaire	8
		Subvention	1		
		Taille et concentration	7		

Le mémoire de Greenpeace compte une cinquantaine de pages et aborde trois thèmes de façon spécifique. Le premier synthétise les problèmes qu'entraîne le modèle productiviste d'agriculture. Le deuxième thème aborde de façon plus spécifique la question des organismes génétiquement modifiés (OGM) et le troisième met de l'avant un modèle alternatif d'agriculture nommé l'agroécologie. Les principales représentations que se fait le groupe écologiste des fonctions de l'agriculture sont la protection de l'environnement, la production d'aliments sains et la sécurité alimentaire.

D'abord, pour Greenpeace, le modèle productiviste d'agriculture développé dans les pays du Nord est un échec au point de vue économique : « le schéma productiviste n'est plus supportable. Produire toujours plus c'est bien, à condition que la demande solvable suive, et produire n'importe comment n'est plus acceptable : les exploitants agricoles passent pour des pollueurs, des producteurs de malbouffe » (Greenpeace, 2007 : 28). Greenpeace énumère les faiblesses du modèle, qui en sont aussi les composantes structurantes : monoculture, herbicides, pesticides, intrants à forte demande énergétique, OGM, concentration des terres, mécanisation. D'ailleurs, pour Greenpeace, les problèmes auxquels « les OGM

prétendent répondre sont largement dus à l'imposition ou à l'adoption de systèmes agricoles chimico-industriels et technologiques » (*Ibid* : 9).

Ce modèle productiviste a des impacts sur les régions rurales, sur l'environnement et, finalement, sur l'agriculteur. Ce dernier :

est devenu au fil des ans un "producteur" agricole spécialisé, constamment en train d'adopter de nouvelles technologies, des machines toujours plus performantes, des nouveaux engrais et des pesticides chimiques et plus récemment, des OGM, vendus par un nombre restreint de très grandes multinationales de l'industrie agro-chimique et biotechnologique. Cela a entraîné des bouleversements dans la géographie et la physionomie des territoires agricoles (plus de grands champs et de monocultures, moins de haies, des fossés d'écoulement des eaux rectilignes, etc.) Aujourd'hui, l'accumulation de ces différents facteurs a engendré des changements profonds dans les communautés rurales qui souffrent de vieillissement et d'un déclin démographique qui menace leur dynamisme et même leur survie.

(*Ibid* : 28)

Greenpeace s'étonne que l'UPA et le MAPAQ « continuent néanmoins de promouvoir *de facto* l'agriculture industrielle, biotechnologique et chimique [...] Malgré la conception et la mise en place de technologies issues des entreprises agrobiotechnologiques et chimiques, il existe toujours une crise agricole au Québec et elle va en s'accroissant (revenus stagnants, augmentation du poids de la dette, réduction du nombre de fermes agricoles, concentration verticale des entreprises, etc.) » (*Ibid* : 4).

Face à ces questions, Greenpeace estime qu'il existe des modèles d'agriculture qui permettent des retombées environnementales et sociales positives. Par exemple, l'agriculture biologique « offre un plus grand potentiel pour la biodiversité » (*Ibid* : 19) et les pratiques biologiques « absorbent et retiennent un très fort pourcentage de carbone dans le sol, ce qui entraîne des externalités positives contre le réchauffement de la planète » (*Ibid* : 25).

Outre les questions environnementales, Greenpeace aborde les enjeux de la sécurité alimentaire et de la santé. Pour Greenpeace, l'agriculture industrielle comporte des risques pour les consommateurs et ne garantit pas l'atteinte de la sécurité alimentaire des peuples. D'une part, l'augmentation de la production n'est pas une réponse à tous les problèmes : « 80 % des enfants qui souffrent de malnutrition vivent dans des pays qui produisent des excédents de nourriture » (*Ibid* : 8) et, d'autre part, ce sont encore les petites fermes familiales qui sont à la base de l'alimentation de « 2,8 milliards de personnes, soit 45 % de la population mondiale » (*Ibid* : 27).

4.1.16. Groupe export agroalimentaire

Le Groupe export est un regroupement de 400 entreprises œuvrant dans l'agriculture, l'agroalimentaire ou dans les services associés à l'exportation alimentaire. Ce groupe a été fondé en 1990 et représente « la plus grande association canadienne d'exportateurs de produits agroalimentaires » (Groupe export, non daté). Il résume sa mission ainsi : « augmenter la vente de produits agroalimentaires québécois sur les marchés étrangers » (Groupe export, 2007 : 1). Il offre des services pour que « les livraisons à l'étranger augmentent, que les liens commerciaux se solidifient » et se veut un « lien privilégié entre les exportateurs et leurs marchés, trait d'union essentiel entre le secteur public et le secteur privé » (Groupe export, non daté).

Tableau 4.16 : Résumé du mémoire du Groupe Export

<i>Nombre de pages</i> 16		<i>Nombre de citations</i> 13		<i>Nombre de codes</i> 35	
Acteurs (12)		Enjeux (15)		Fonctions (8)	
Consommateur	1	Exportation	11	Développement rural	1
État	6	Libre-échange et OMC	1	Économie et croissance	1
Transformateur	5	Modèle productiviste	1	Emplois	1
		Subvention	1	Local	2
		Taille et concentration	1	Niches et valeur ajoutée	3

Le mémoire du Groupe export est principalement concentré sur les enjeux reliés à l'exportation; il présente la production de produit de niche et l'approvisionnement local comme des chemins complémentaires et prometteurs.

Tout d'abord, le Groupe export déplore que « presque tous nos œufs [soient] dans le même panier » et que « plusieurs joueurs internationaux voudraient bien s'emparer du panier » (Groupe export, 2007 : 5). Par exemple, le porc compte pour environ 28% des exportations et les produits végétaux, pour plus ou moins 16%, : « pour ces produits grands volumes, il s'agit d'un marché de commodité où seulement le prix fait loi » (*Idem*).

Le Groupe export estime que « si nous restons à l'intérieur des sentiers battus, nous risquons à moyen terme de nous faire doubler au fil d'arrivée » (*Ibid* : 7). C'est pourquoi il faut collectivement supporter nos transformateurs dans un immense effort « pour inciter à la recherche et au développement de nouveaux produits » (*Idem*). Le groupe vient à la conclusion que « les exportations combinées de produits transformés de l'ensemble des petites entreprises pourraient, dans un avenir rapproché, représenter la planche de salut des exportations agroalimentaires du Québec » (*Ibid* : 6).

Pour cela, il soutient que les marchés internes sont souvent les tremplins pour avoir accès aux marchés d'exportation. En ce sens, il croit que le « ministère » a « le devoir et l'obligation morale » de supporter la campagne « Aliment du Québec ». De plus, si les consommateurs québécois étaient en mesure de mieux identifier les produits locaux et en ajouter « quelques-uns par semaine, notre bien-être collectif d'entrepreneurs ne s'en porterait que mieux » (*Ibid* : 16).

4.1.17. Institut économique de Montréal

L'institut économique de Montréal (IEDM) est un « organisme de recherche et d'éducation indépendant, non partisan et sans but lucratif » (IEDM, non daté). Fondé en 1999, il fait la « promotion de l'approche économique dans l'étude des politiques publiques ». Il a pour mission de « proposer des solutions originales et innovatrices afin de susciter l'élaboration de politiques publiques optimales » (*Idem*).

Tableau 4.17 : Résumé du mémoire de l'Institut économique de Montréal

<i>Nombre de pages</i> 22		<i>Nombre de citations</i> 13		<i>Nombre de codes</i> 29	
Acteurs (4)		Enjeux (25)		Fonctions (0)	
Consommateur	2	Attentes sociales	1		
État	2	Concurrence	1		
		Exportation	4		
		Libre-échange et OMC...	5		
		Loi et norme	1		
		Modèle productiviste	4		
		Productivité	3		
		Rentabilité et santé financière	1		
		Subvention	1		
		Taille et concentration	4		

Le mémoire de l'IEDM porte sur des enjeux très spécifiques et met de l'avant l'importance de libéraliser davantage l'agriculture et de mettre fin aux mesures protectionnistes que sont les offices de commercialisation agricole (aussi appelés « agences de gestion de l'offre »). Cela permettrait de « rendre le secteur agricole plus adapté à l'économie d'aujourd'hui » (IEDM, 2007 : 3). L'agriculture québécoise y est présentée comme ayant une faible productivité; les exploitations sont trop petites, pas suffisamment intégrées et non compétitives sur les marchés internationaux.

D'abord pour l'IEDM, le « modèle agricole subit de lourdes pressions pour qu'on lui retire son mandat protectionniste, qu'il cesse de restreindre la production et qu'il devienne plus ouvert à la concurrence locale et internationale » (*Ibid* : 2). D'ailleurs, ce ne serait qu'une question de temps ; « tôt ou tard, les réformes agricoles depuis longtemps attendues devront être mises en place peu importe l'opinion du Canada » (*Ibid* : 12). En fait, « les fermiers doivent se rendre compte qu'ils font partie de l'économie normale comme les autres. L'agriculture ne possède pas le monopole des conditions de marché particulières, dont on se sert pour justifier les interventions et le soutien de l'État » (*Ibid* : 17).

Au contraire, les interventions de l'État et le protectionnisme ont « rendu les fermes canadiennes plus petites, moins en mesure de réaliser une intégration verticale et incapables de profiter pleinement des outils de gestion modernes et des systèmes d'information qui ont transformé des industries entières. Ce n'est plus une question de choix, mais de nécessité afin de nous assurer une économie agricole dynamique » (*Idem*). En citant la Nouvelle-Zélande comme exemple, l'IEDM explique qu'il suffit « d'emprunt[er] les pratiques de gestion employées par les entreprises manufacturières à plusieurs usines dans le but de diminuer leurs couts de distribution. Afin de réduire les couts logistiques et d'obtenir des gains de productivité, on utilise une approche d'intégration du marché... » (*Ibid* : 14). Loin d'être aussi productif, l'IEDM mentionne en exemple qu'au Canada, le « producteur moyen possède un troupeau de 60 vaches, c'est-à-dire trois fois moins que la moyenne en Nouvelle-Zélande, bien que le Canada ait 4000 producteurs laitiers de plus » (*Ibid* : 13).

En fait, le type de mesures protectionnistes soutenues par l'État nuit à la société en général : « les offices de commercialisation agricole génèrent des bénéfices pour leurs membres [...] grâce à des hausses des prix payés par tous les consommateurs,

qui nuisent particulièrement aux plus pauvres » (*Ibid* : 9). C'est pourquoi l'État devrait dérèglementer ce secteur.

4.1.18. Option consommateurs

Option consommateurs est une association de consommateurs à but non lucratif qui a pour mission de « promouvoir et défendre les intérêts des consommateurs ainsi que de veiller à ce qu'ils soient respectés ». Avec son siège social à Montréal et un bureau à Ottawa, Option consommateurs s'est donné comme objectif de « renforcer le pouvoir des consommateurs et favoriser leur autonomie en les aidant, en les informant et en les représentant auprès des décideurs » (Option consommateurs, non daté).

Tableau 4.18 : Résumé du mémoire d'Option consommateurs

<i>Nombre de pages</i> 42		<i>Nombre de citations</i> 31		<i>Nombre de codes</i> 89	
Acteurs (35)		Enjeux (23)		Fonctions (31)	
Agriculteur	2	Attentes sociales	2	Développement rural	2
Consommateur	13	Concurrence	1	Économie et croissance	1
Distributeur et Détaillant	6	Exportation	3	Emplois	1
État	11	Fertilisation et contrôle phytosanitaire	1	Environnement	6
Transformateur	3	Libre-échange et OMC	1	Local	5
		Modèle productiviste	7	Niches et valeur ajoutée	1
		Productivité	1	Santé	11
		Subvention	1	Sécurité alimentaire	4
		Taille et concentration	6		

Le mémoire d'Option consommateurs, qui compte une quarantaine de pages, aborde de nombreux thèmes et préoccupations qui touchent principalement la production et la distribution alimentaire. L'agriculture doit contribuer à la santé et la sécurité alimentaire des consommateurs, sans dégrader l'environnement. Selon l'association, les consommateurs sont également à la recherche de produits locaux.

Pour Option consommateurs, la fonction première de l'agriculture est de nourrir la population et contribuer à la santé des Québécois. Ainsi, « le gouvernement devrait prendre des mesures positives pour rendre une alimentation saine accessible à tous les Québécois » (OC, 2007 : 32). En plus de l'accessibilité, l'association de consommateurs affirme que « les consommateurs québécois considèrent plus que jamais deux facettes qui ont une incidence sur leur qualité de vie, à savoir l'environnement et la santé » (*Ibid* : 2). Toutefois, Option consommateurs s'interroge sur la qualité de l'information qui est transmise aux consommateurs concernant ces enjeux. De même, la provenance des produits est une préoccupation pour de nombreux consommateurs. Au-delà des détaillants traditionnels, l'association considère que « le Gouvernement devrait favoriser les circuits courts entre producteurs et consommateurs en encourageant les marchés publics, les marchés de solidarité, les coopératives d'alimentation, les groupes d'achats et les projets d'agriculture soutenus par la communauté » (*Ibid* : 19). Ces modèles de distribution impliquent une transmission d'information directe aux consommateurs, à l'inverse de ce que l'on retrouve dans le modèle productiviste associé aux circuits longs : « Les circuits longs sous-entendent un manque d'information, et un manque d'information qui perpétuent l'existence de ces circuits » (*Ibid* : 17).

L'association s'inquiète également du niveau de concentration des entreprises œuvrant dans l'agroalimentaire, de la production à la distribution, en passant par la transformation. Cela a des conséquences importantes sur les consommateurs. Par exemple, en raison de la consolidation des épiceries, certains quartiers défavorisés ont vu peu à peu disparaître leur « épicerie de quartier » : « Entre les années 1990 et 2003, le nombre d'épiceries au Canada est passé d'environ 33 500 magasins à environ 24 000, ce qui représente une baisse de 28% » (*Ibid* : 34).

D'autre part, les enjeux environnementaux liés à l'alimentation et à l'agriculture sont fortement associés au modèle productiviste : « la production agricole

industrielle nécessite une utilisation de plus en plus intensive de produits chimiques et d'apports énergétiques pour augmenter ou même maintenir le niveau des récoltes ». Option consommateurs poursuit en soutenant que : « les conséquences environnementales et les effets sur les consommateurs québécois sont du moins inquiétants » (*Ibid* : 9).

Le rôle de l'État se situe à plusieurs niveaux d'après Option consommateurs. Tout d'abord, il devrait favoriser l'émergence d'une agriculture et d'un système agroalimentaire juste qui répond aux attentes des consommateurs. De plus, il devrait faciliter le choix informé des consommateurs, tout en s'assurant que les aliments à leur disposition respectent de hauts critères de salubrité.

4.1.19. Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec

Le Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) est l'association parapluie des 16 Conseils régionaux de l'environnement, présents dans 16 régions administratives du Québec. Le but du RNCREQ est de « protéger l'environnement et promouvoir le développement durable » (RNCREQ, non daté). Fondé en 1991, il a pour mission de renforcer le réseau de Conseils régionaux de l'environnement, de les représenter et de faire connaître leurs positions.

Tableau 4.19 : Résumé du mémoire du Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec

<i>Nombre de pages</i> 14		<i>Nombre de citations</i> 20		<i>Nombre de codes</i> 48	
Acteurs (16)		Enjeux (12)		Fonctions (20)	
Agriculteur	3	Attentes sociales	1	Développement rural	1
Consommateur	5	Fertilisation et contrôle phytosanitaire	3	Économie et croissance	1
État	8	Libre-échange et OMC	1	Emplois	1
		Lois et normes	4	Environnement	13
		Modèle productiviste	1	Local	2
		Subvention	2	Sécurité alimentaire	2

Pour le RNCREQ, la base du développement durable est l'environnement. Ce dernier est une condition et « fait appel à la notion de "capacité de support", soit l'ensemble des pressions que peuvent tolérer les écosystèmes, ainsi que les services et les ressources que les écosystèmes sont aptes à fournir sans que leur équilibre écologique en soit affecté » (RNCREQ, 2007 : 3).

Pour le RNCREQ, certaines pratiques agricoles sont non durables. Les agriculteurs qui pratiquent la monoculture :

appauvrissent le nombre d'espèces potentiellement cultivables et réduisent la biodiversité d'une région [...] Autre aspect à noter, les monocultures sont davantage sujettes aux maladies et aux parasites. Elles nécessitent une utilisation accrue de pesticides engendrant des déboursés supplémentaires significatifs lors d'épidémies pathogènes (Heal, 2002), et constitue de ce fait une source additionnelle de pollution.

(*Ibid* : 10)

Le RNCREQ aborde longuement la question de l'eau dans son mémoire. Il mentionne la « contamination des cours d'eau agricoles par le phosphore » et explique : « Un des indicateurs clés de la capacité de support de l'environnement est la concentration de phosphore dans l'eau » (*Ibid* : 4). Celle-ci « résulte, entre autres, de l'utilisation d'engrais naturel et de synthèse afin de favoriser la

croissance des plants. Sous l'effet de la pluie et des averses, le phosphore peut être emporté par les eaux de ruissèlement et de drainage » (*Idem*).

Pour le RNCREQ, si le gouvernement souhaite que l'environnement ne soit pas dégradé, il doit supporter les entreprises agricoles, ce qui peut se faire avec des programmes d'écoconditionnalité qui vont au-delà du simple respect des lois et des règlements environnementaux. De plus, l'État devrait s'assurer que les consommateurs sont « incités et [ont] accès à des denrées alimentaires à faible impact (provenant de méthodes de production respectueuses de l'environnement, acheté localement) » (*Ibid* : 10).

Finalement, « le RNCREQ considère essentiel de développer dès aujourd'hui des campagnes de sensibilisation à l'achat responsable des denrées (produits biologiques, achat local, etc.). À l'instar de plusieurs initiatives nord-américaines, il propose également d'initier, à vaste échelle, des réseaux de rapprochement entre producteurs et consommateurs » (*Ibid* : 11). Pour le Regroupement, l'achat local est une façon de diminuer la pollution, stimuler l'économie et les emplois en région, tout en favorisant les « productions agricoles d'envergure plus modeste, ouvrant la voie à une plus vaste gamme de produits cultivés tout en favorisant la biodiversité » (*Idem*).

4.1.20. Solidarité rurale

Fondée suite aux États généraux du monde rural qui avait réuni à Montréal environ 1200 personnes préoccupées par l'avenir du Québec rural, Solidarité rurale a comme mission de « promouvoir la revitalisation et le développement du monde rural, de ses villages et de ses communautés, de manière à renverser le mouvement de déclin et de déstructuration des campagnes québécoises » (Solidarité rurale, non daté). Solidarité rurale propose un modèle de développement qui repose sur une approche globale, territoriale et durable. Solidarité rurale est également un

promoteur de la spécificité du monde rural « au plan de son environnement naturel comme de son organisation sociale et culturelle » (*Idem*).

Tableau 4.20 : Résumé du mémoire de Solidarité rurale

<i>Nombre de pages</i> 59		<i>Nombre de citations</i> 58		<i>Nombre de codes</i> 96	
Acteurs (31)		Enjeux (29)		Fonctions (36)	
Agriculteur	11	Attentes sociales	2	Développement rural	8
Consommateur	1	Concurrence	1	Économie et croissance	4
Distributeur et Détaillant	2	Exportation	2	Emplois	5
État	15	Libre-échange et OMC	4	Environnement	5
Transformateur	2	Modèle productiviste	1	Local	8
		Rentabilité et santé financière	4	Niches et valeur ajoutée	2
		Subvention	3	Sécurité alimentaire	4
		Taille et concentration	12		

Dans un mémoire étoffé et dense d'une soixantaine de pages, Solidarité rurale procède en deux temps. Tout d'abord, à partir d'une analyse territoriale, elle décrit la contribution de l'agroalimentaire aux régions et exprime, par la suite, ses recommandations et sa vision de l'avenir. Solidarité rurale aborde le thème de la multifonctionnalité non pas en relation avec l'agriculture, mais avec le territoire. Quoiqu'il en soit, il n'en demeure pas moins qu'elle se représente l'agriculture comme une activité de laquelle découlent plusieurs fonctions (emplois, croissance, développement rural, alimentation de proximité et sécurité alimentaire).

Pour Solidarité rurale : « le développement territorial devrait teinter en amont les politiques de soutien à l'agriculture pour arriver à une cohérence entre la politique agricole et le développement territorial » (Solidarité rurale, 2007 : 24). En effet, « l'économie rurale d'aujourd'hui est plus diversifiée, faisant intervenir, à des degrés divers, plusieurs secteurs comme le tourisme, la forêt, le manufacturier, les mines, la culture, les services, en plus des nouvelles formes de travail » (*Ibid* : 7). Il faut donc s'assurer que l'activité agricole s'inscrive en complémentarité de ces

autres activités économiques génératrices d'emplois. Bref, il faut « situer l'agriculture et son développement sectoriel dans un développement territorial plus systémique » (*Ibid* : 8).

Elle déplore que les programmes de subvention soient mal répartis. Certaines régions et certains types d'agriculture sont défavorisés :

L'application mur à mur des programmes et des soutiens de façon uniforme aussi bien pour les plaines fertiles que pour les territoires accidentés avec des reliefs plus ou moins marqués, pour les zones centrales que pour les zones éloignées, produira ni plus ni moins une marginalisation et une décroissance de l'agriculture en montagne et en zones éloignées. Dans une optique d'occupation du territoire, la modulation des politiques en fonction des critères d'éloignement, de handicaps naturels ou économiques, répond au principe d'équité et de territorialité.

(*Ibid* : 30)

De plus, elle invite l'État à renverser la décroissance du nombre de fermes : « il faudra s'attaquer au démantèlement des fermes qui nourrit la concentration de l'activité agricole. La problématique du démantèlement est complexe et se pose avec acuité dans le contexte démographique propre au monde agricole (*Ibid* : 29). Pour y arriver, Solidarité rurale note que « les politiques agricoles devraient favoriser l'accès à la profession d'agriculteur, surtout dans un contexte où les enjeux de l'établissement en agriculture et de la démographie sont fondamentaux dans les milieux ruraux et où il s'agit de freiner, voire de renverser, la chute du nombre de fermes et la tendance à la concentration » (*Ibid* : 34). L'organisation va même jusqu'à se demander si « l'aide apportée en fonction des unités produites ne doit-elle pas suivre une logique dégressive ? » (*Ibid* : 40).

Par rapport aux agriculteurs, l'organisation estime que ceux-ci devraient avoir « un revenu équitable [...] puisqu'ils occupent une fonction à la base même de la souveraineté alimentaire » (*Ibid* : 27). Ainsi, les revenus du marché « doivent être complétés, quand c'est nécessaire, par l'argent du contribuable » (*Ibid* : 27). Le

modèle de production alimentaire doit toutefois être questionné: « L'agriculture productiviste est devenue de plus en plus marchande, de plus en plus intensive et la poursuite de cette trajectoire ne garantit pas forcément un meilleur bien-être pour les agriculteurs, ni pour la société » (*Ibid* : 56). À noter que Solidarité rurale définit ainsi la souveraineté alimentaire : « la souveraineté alimentaire ne signifie ni l'autarcie, ni une autosuffisance complète, elle signifie d'orienter d'abord les instruments influençant l'agriculture et l'agroalimentaire vers l'accroissement de la capacité d'approvisionnement des marchés intérieurs » (*Ibid* : 27).

Par ailleurs, pour Solidarité rurale, l'internalisation des coûts environnementaux ne devrait pas se faire au détriment des régions rurales. Au contraire, celle-ci devrait favoriser l'agriculture de proximité et les agriculteurs. Pourtant : « Les mécanismes de marché ne permettent pas de reconnaître cet apport ni d'encourager ces circuits » (*Ibid* : 49). Pour l'organisation, les enjeux environnementaux et l'agriculture sont intimement liés « puisque l'agriculture est la principale utilisatrice du territoire [...le développement durable des territoires doit se baser sur] une véritable vision de développement pérenne des territoires en conjonction avec le bien-être économique et social des agriculteurs et des autres catégories sociales vivant dans les espaces ruraux » (*Ibid* : 27).

4.1.21. Union des producteurs agricoles

L'Union des producteurs agricoles est l'organisation syndicale professionnelle des producteurs agricoles et forestiers du Québec qui a pour mission « de promouvoir, défendre et développer [leurs] intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux » (UPA, non daté). En 1972, l'Union des cultivateurs catholiques change de nom pour l'UPA et cette même année, la Loi sur les producteurs agricoles est adoptée, ce qui lui confère la « représentativité exclusive dans la profession » (*Idem*). Elle représente donc l'ensemble des agriculteurs du Québec.

Tableau 4.21 : Résumé du mémoire de l'Union des producteurs agricoles

Nombre de pages 80		Nombre de citations 54		Nombre de codes 125	
Acteurs (47)		Enjeux (49)		Fonctions (29)	
Agriculteur	16	Attentes sociales	6	Développement rural	9
Consommateur	6	Exportation	1	Économie et croissance	2
Distributeur et Détaillant	1	Libre-échange et OMC	8	Emplois	1
État	21	Lois et normes	5	Environnement	7
Transformateur	3	Modèle productiviste	4	Local	2
		Productivité	5	Niches et valeur ajoutée	2
		Rentabilité et santé financière	7	Santé	3
		Subvention	7	Sécurité alimentaire	3
		Taille et concentration	6		

Divisé en six chapitres, le mémoire de l'UPA compte environ 80 pages et aborde une diversité d'enjeux relatifs à l'avenir de l'agriculture, en passant par la mondialisation, l'agriculture durable, le soutien de l'État, le développement rural et la formation et la relève.

D'entrée de jeu, en appelant à la souveraineté alimentaire, l'UPA exprime le « droit qu'ont les pays de décider eux-mêmes de la façon dont ils utilisent leur territoire, développent leur agriculture et se protègent contre les importations qui déstabilisent leurs marchés » (UPA, 2007 : 11). Pour l'UPA, la mondialisation n'a pas aidé les agriculteurs : « l'élargissement du commerce s'est traduit par une baisse généralisée du revenu des producteurs agricoles à travers le monde » (*Ibid* : 13). C'est pourquoi elle exhorte le gouvernement « de maintenir et d'élaborer des politiques permettant la sauvegarde et le développement de notre modèle d'agriculture » (*Idem*), notamment la gestion de l'offre. De manière similaire, l'UPA milite pour le maintien de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche, car « plus de 85% de nos produits agricoles et forestiers sont mis en marché collectivement grâce à cette loi » (*Ibid* : 19), et de la financière agricole.

En plus de maintenir « l'héritage » législatif et financier, l'UPA croit que les gouvernements devraient : « introduire des programmes de transition afin de soutenir adéquatement les secteurs en émergence » (*Ibid* : 42) en plus « [d']offrir un programme d'aide à la transition vers le biologique » (*Ibid* : 27).

Toutefois, l'UPA remarque que

L'État a procédé à l'adoption de règlements à un rythme accéléré, même en l'absence de consensus de la communauté scientifique sur les contraintes imposées. Ce resserrement continu des normes, le plus souvent sous l'impulsion d'une opinion publique de plus en plus exigeante en matière de protection de l'environnement, a fait qu'en très peu de temps, le monde agricole s'est retrouvé dans un environnement réglementaire très coercitif.

(*Ibid* : 48)

On comprend ainsi pourquoi l'UPA appelle à une « nouvelle approche » sur le plan réglementaire qui serait plus « efficiente », « efficace » et « cohérente » (*Idem*). Pour l'UPA, il existe des contradictions difficiles à concilier entre les attentes sociales qui sont reflétées en partie par les lois et normes gouvernementales et les prix offerts sur le marché.

L'UPA est sceptique quant à la logique qui sous-tend les négociations à l'Organisation mondiale du commerce et qui « fait en sorte que les produits agricoles sont ravalés au rang de biens de consommation comme les autres » (*Ibid* : 11). En fait, la mondialisation a déjà entraîné un « phénomène de concentration des entreprises agroalimentaires [qui] est conditionné par un système économique qui pressure les marges bénéficiaires et force les acteurs de la filière, incluant les producteurs, à consolider leurs activités » (*Ibid* : 44). De plus, « la concentration de la production dans des fermes de plus grande taille, [la] spécialisation de même [que l']intensification des moyens de production (drainage, intrants, cultures annuelles, etc.) » (*Ibid* : 47) ont été les moyens utilisés. Pourtant, « alors que le nombre de fermes diminuait, les agriculteurs ont été appelés à produire davantage

pour nourrir la population, mais également pour concourir à l'essor économique du Québec et du Canada » (*Idem*).

L'UPA remarque qu'il y a une contradiction entre le modèle adopté au cours des dernières décennies et les attentes sociales des citoyens. Elle mentionne que « cette évolution s'est faite dans le contexte d'une époque qui la réclamait. Le développement technologique, les nouvelles pratiques agricoles, l'appui professionnel, les politiques d'État, les attentes des transformateurs, des distributeurs, etc., tout un système a convergé dans cette direction. Ne se posait pas alors la question des impacts sur l'environnement » (*Ibid* : 47). De même, les sondages de l'UPA démontrent « que nos concitoyens sont de plus en plus exigeants envers les produits qu'ils achètent (origine, qualité, modes de production, etc.), mais le moment venu de les mettre dans leur panier, les consommateurs en eux reprennent souvent le dessus, sacrifiant ces exigences pour un meilleur prix » (*Ibid* : 7). D'ailleurs, pour l'UPA, le manque de mesures de réciprocité, fait qu'autant « les consommateurs que les producteurs seront perdants. Le gouvernement canadien doit faire en sorte que ses exigences au regard des produits d'ici soient appliquées avec la même rigueur sur les produits importés » (*Ibid* : 15).

4.2. L'articulation des fonctions de l'agriculture et du rôle de l'État

L'analyse des mémoires présentée plus haut apporte un éclairage nouveau sur les représentations sociales que se font les acteurs des fonctions de l'agriculture et du rôle de l'État. Dans la présente section, nous discuterons de deux aspects qui ont émergé de notre analyse et qui sont en relation avec nos hypothèses. Tout d'abord, nous illustrons comment les acteurs sociaux articulent les fonctions de l'agriculture entre elles. Dans un deuxième temps, nous nous inspirons de l'approche normative et de l'approche positive de la multifonctionnalité pour distinguer deux perspectives face à la nature de l'agriculture (respectivement civique et marchande) et leurs

implications respectives quant au rôle de l'État. Finalement, à l'aide de ces deux critères d'analyse, nous proposons une cartographie des acteurs sociaux en développant une typologie.

4.2.1. Les relations entre les fonctions

En dépit d'une vision hétérogène des fonctions de l'agriculture, ce qui attire notre attention ici est plutôt la manière dont les acteurs sociaux articulent ces fonctions entre elles. Notre codage ouvert a confirmé que ceux-ci n'identifient pas les mêmes fonctions de l'agriculture de manière explicite, ce qui confirme déjà en partie notre première hypothèse. Toutefois, les données analysées ont permis de dégager des visions distinctives quant à la nature de l'interaction qu'entretiennent les fonctions de l'agriculture entre elles, qui peut être de type contradictoire, hiérarchique ou complémentaire.

Nous avons noté que pour certains acteurs sociaux, les différentes fonctions attribuées à l'agriculture entrent en contradiction et semblent incompatibles. Par exemple, il est assez fréquent que des acteurs sociaux expriment des inquiétudes par rapport à l'impact qu'aura la protection de l'environnement sur la création d'emplois. En réduisant la surface de culture avec l'implantation de bandes riveraines, on diminue la production totale ainsi que les revenus de l'exploitant, voire le nombre d'emplois. Nous avons nommé ce type d'interaction entre deux fonctions de l'agriculture la **relation contradictoire** (voir figure 4.1).

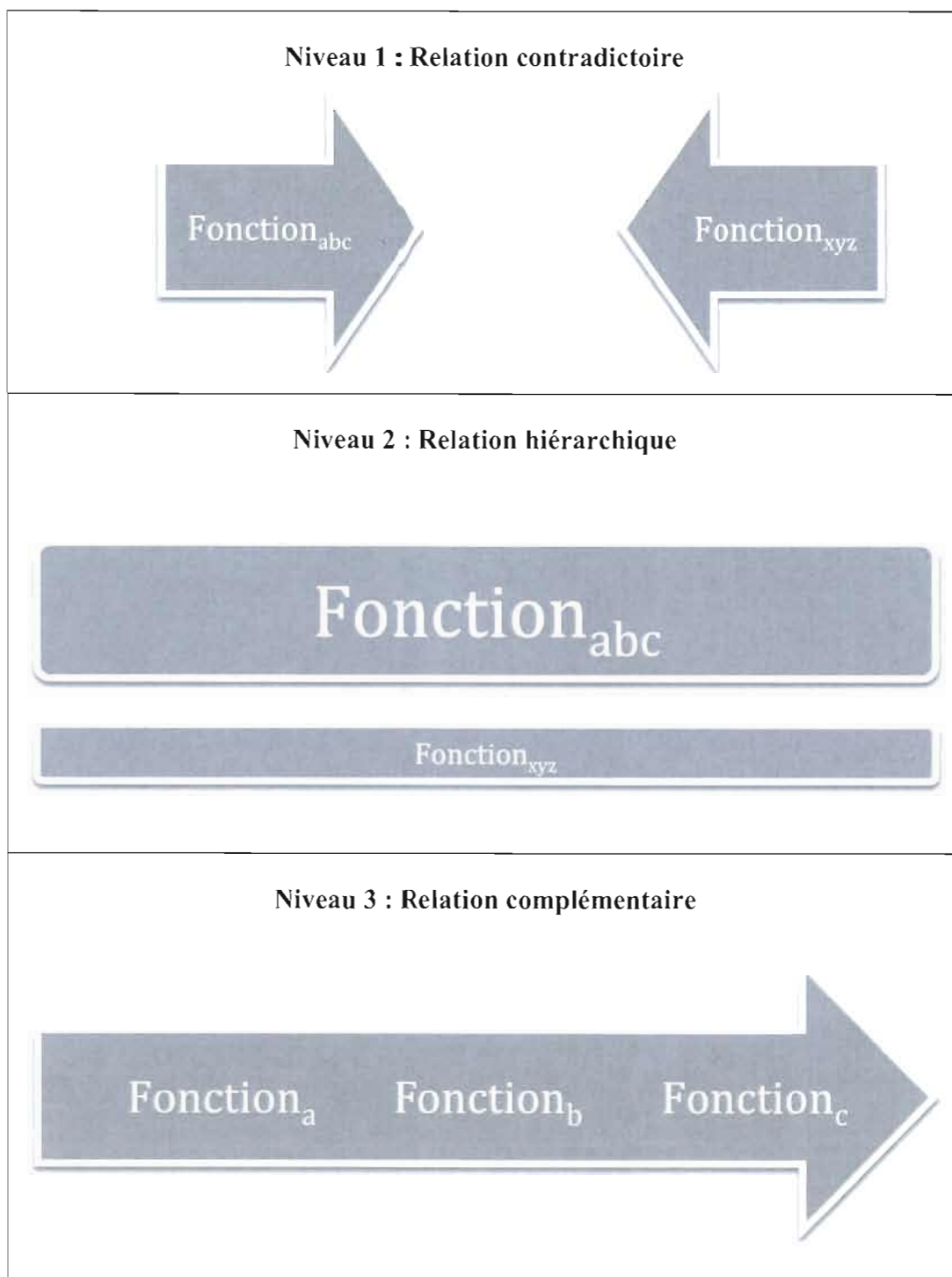
Le deuxième type de relation entre les fonctions de l'agriculture est qualifié de **relation hiérarchique**. Dans ces cas, l'acteur accorde une importance relative plus grande à une ou certaines fonctions de l'agriculture, alors que les autres sont présentées comme étant englobées dans cette ou ces fonction(s) ou comme des enjeux périphériques. Par exemple, un acteur peut se dire préoccupé par le développement rural et la croissance économique en région, alors que la production

de denrées dans une perspective de sécurité alimentaire n'est pas une préoccupation. Sans entrer en contradiction, certaines fonctions sont plus valorisées que d'autres, d'où une certaine hiérarchie.

Finalement, un troisième type est qualifié de **relation complémentaire** entre les différentes fonctions. Dans ce type de relation, les fonctions de l'agriculture sont reliées entre elles et se renforcent, sans présupposer la domination d'une fonction ou d'un groupe de fonctions sur les autres. À noter que ce type de représentation de l'agriculture est souvent idéalisé. Par exemple, consommer des aliments locaux contribue à la sécurité alimentaire, évite le transport sur de longues distances, crée de l'emploi et dynamise les régions.

Bref, pour les acteurs sociaux, l'articulation entre les fonctions de l'agriculture s'organise autour de représentations conflictuelle, hiérarchique ou complémentaire.

Figure 4.1 : Trois niveaux d'interactions entre les fonctions de l'agriculture



4.2.2. Rôle marchand ou civique

Une deuxième distinction qui a émergé suite à la lecture des différents mémoires a trait à la représentation de la nature de l'agriculture. Pour certains acteurs, l'agriculture est d'abord et avant tout une activité économique qui s'inscrit dans une stricte logique du marché et qui doit en respecter les règles. Si ces acteurs peuvent reconnaître différentes fonctions de l'agriculture, c'est d'abord l'offre et la demande qui doit structurer l'allocation des ressources nécessaires qui permettent l'expression de ces fonctions. En cas de défaillances, l'État peut (ou pour certains, a le devoir de) intervenir pour protéger le « bien commun » face aux défaillances du marché, notamment l'environnement. C'est ce que nous appelons une perspective « marchande » de l'agriculture.

À l'inverse, d'autres acteurs perçoivent l'agriculture comme étant ancrée dans la société et devant répondre avant tout aux besoins des populations. On observe un renversement où les prix et l'insertion dans le marché doivent répondre à une série d'objectifs qui dépassent la finalité économique. Ces acteurs qui ont une perspective « civique » de l'agriculture remettent en question le paradigme du modèle productiviste qui a été promu et mis de l'avant au cours des dernières décennies.

Il n'est certainement pas étonnant que les représentations de la nature de l'agriculture (marchande ou civique) et du statut de l'aliment (marchandise ou bien de première nécessité) soient des éléments de distinction si centraux entre les visions des différents acteurs sociaux. On retrouve là un prolongement du dilemme qui sépare les deux écoles de pensée sur la multifonctionnalité de l'agriculture.

4.2.3. Une tentative de cartographie des représentations sociales

Dans cette section, les types de relation entre les fonctions (contradictoire, hiérarchique et complémentaire) ainsi que les représentations de la nature de l'agriculture (marchande ou civique) sont mobilisés pour dresser une typologie des acteurs sociaux et de leurs représentations de l'agriculture.

Bien que chacun des acteurs sociaux soit réparti dans un sous-groupe, cette distinction rigide se veut illustrative. En effet, ce schéma ne permet pas de mettre parfaitement en relief les nuances et les distinctions entre les acteurs sociaux. Toutefois, il permet à sa façon de mieux comprendre les différences entre les positions sociales des acteurs et leurs visions du monde et de l'agriculture.

Tableau 4.22 : Répartition des acteurs sociaux selon le type de relation les fonctions et le rôle attribués à l'agriculture

		Nature	
		Marchande	Civique
Relations	Contradictoire	<ul style="list-style-type: none"> - Association des détaillants en alimentation du Québec - Fédération des chambres de commerces du Québec - Groupe export agroalimentaire Québec-Canada - Institut économique de Montréal 	<ul style="list-style-type: none"> - Fédération québécoise des municipalités
	Hiérarchique	<ul style="list-style-type: none"> - Aliment Maple Leaf - Alliance de la transformation alimentaire - Association des banquiers canadiens - Danone - Exceldor - Fédération canadienne de l'agriculture - Union des producteurs agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Greenpeace - Option consommateurs - Solidarité rurale - Regroupement national des CRE du Québec
	Complémentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Association des fabricants d'engrais du Québec - Croplife Canada 	<ul style="list-style-type: none"> - Mouvement des caisses Desjardins - Coop fédérée - Équiterre

4.2.3.1. Contradictoire et marchande

Le premier groupe comprend quatre acteurs sociaux plutôt similaires. Ceux-ci ne sont pas directement ou indirectement associés à la production ou la transformation alimentaire (sauf pour le Groupe export via ses membres). Ces organisations cherchent à obtenir le « plein potentiel de richesse » des individus ou des

entreprises. Pour eux, suivre les normes et obligations gouvernementales et répondre aux attentes sociales, tout comme protéger l'environnement coûte cher. D'autant plus que la mondialisation et la libération des échanges entraîne une concurrence féroce de la part d'entreprises étrangères où les contraintes réglementaires sont faibles par rapport aux normes québécoises sur la santé, l'environnement et le travail.

Pour l'ADAQ, les détaillants en quête de productivité et du prix le plus bas pour les consommateurs ne peuvent offrir une grande proportion de produits locaux ou de produits meilleurs pour la santé et l'environnement. Le contexte de « guerre de prix » que se livrent les détaillants rend impossible l'atteinte des fonctions coûteuses pour les acteurs économiques. L'ADAQ estime que seul l'État a la capacité de mettre en place des mesures pour faire redescendre le prix des produits locaux et de niche, l'association ne voit pas dans le contexte économique actuel comment ceux-ci pourraient se tailler une place sur le marché.

De leur côté, la FCCQ et l'IEDM militent pour une plus grande dérèglementation. La première ajoute qu'elle doit également s'accompagner d'une baisse des taxes perçues aux entreprises. Ensemble et avec le Groupe export, elles souhaitent que les produits québécois se taillent une place plus importante sur les marchés internationaux. Pour cela une meilleure productivité s'avère nécessaire, ce qui pourrait nécessiter un appui de l'État. Bref, les mesures environnementales ou à caractère social nuisent à l'économie et à la prospérité et doivent être compensées.

Le rôle de l'État d'après ces acteurs peut paraître paradoxal. D'une part, ils souhaitent une réglementation plus souple et moins envahissante, et une diminution du fardeau fiscal qui nuit à la productivité des entreprises agroalimentaires. En contrepartie, ils souhaitent avoir accès à des subventions gouvernementales pour percer les marchés d'exportation, augmenter leur productivité, soutenir la campagne Aliment du Québec et améliorer le contrôle des importations.

4.2.3.2. Hiérarchique et marchande

Le deuxième groupe est le plus important en termes du nombre d'acteurs. Il englobe les deux associations qui représentent les agriculteurs (UPA et FCA), deux entreprises à but lucratif (Danone et Maple Leaf), une coopérative (Exceldor) et deux associations qui représentent les banquiers (ABC) et les transformateurs alimentaires (ALTA).

Ensemble, ces organisations sont préoccupées par leur avenir ou celui de leurs membres et proposent des façons pour soutenir leur croissance et les enrichir. Elles reconnaissent l'existence des autres fonctions de l'agriculture et leur prête une attention que l'on pourrait qualifier de « périphérique » ou « d'intéressée ». Par exemple, pour soutenir le développement de la transformation alimentaire (et ses emplois), la promotion et la reconnaissance de la qualité des produits salubres et sains est un avantage concurrentiel nécessaire qui pourra être reconnu par les consommateurs.

Par rapport au rôle de l'État, ces organisations sont favorables à des réglementations harmonisées avec les partenaires économiques. Sinon, celles-ci devront être facilement monnayables sur le marché et accorder une valeur ajoutée (locale, santé, environnement). L'État pourrait également favoriser la recherche et le développement dans une optique de développement de produits de niche.

Si des différences importantes existent au sein de ce groupe par rapport à ce qu'ils entendent par la libéralisation des marchés, ils souhaitent de manière globale avoir un meilleur accès aux marchés internationaux et exporter davantage.

4.2.3.3. Complémentaire et marchande

Ce troisième groupe ne comporte que deux organisations qui représentent les producteurs d'engrais et de biotechnologies. Pour ceux-ci, les technologies qu'ils proposent permettent d'atteindre une panoplie d'objectifs, à condition qu'elles soient bien utilisées par les agriculteurs. Ainsi, ces technologies permettent une meilleure productivité, respectent l'environnement, contribuent à la sécurité alimentaire et à la santé des gens qui ont accès à une alimentation saine et diversifiée.

Ces derniers considèrent que le marché ne fonctionne pas de manière optimale puisque les consommateurs et les citoyens manquent d'information sur l'importance de la fertilisation minérale et sur les biotechnologies. Le gouvernement devrait mieux informer les gens sur les bienfaits de ces technologies. Cela permettrait au gouvernement de mieux remplir quelques-unes de ses missions, parmi lesquelles l'accès à une nourriture adéquate et la protection de l'environnement.

4.2.3.4. Contradictoire et civique

La seule organisation qui émet une vision contradictoire quant aux différentes fonctions de l'agriculture, et conçoit celle-ci comme ayant d'abord une nature civique est la Fédération québécoise des municipalités. Pour celle-ci, l'agriculture est remplie de contradictions. La croissance du secteur agricole et de l'emploi n'est pas nécessairement garante de croissance pour les régions et pourrait même avoir les conséquences inverses sur le développement rural, le tourisme et l'environnement.

Pour la FQM, le gouvernement doit valoriser l'agriculture dans ses multiples fonctions. Pour ce faire, il doit être à l'écoute des citoyens et des élus municipaux.

Contrairement à la perspective contradictoire et marchande, la finalité mise de l'avant ici n'est pas de type économique, mais plutôt le développement rural ou le développement rural durable. Celui-ci implique une logique qui parfois vient en contradiction avec d'autres fonctions agricoles.

4.2.3.5. Hiérarchique et civique

Quatre organisations font partie de ce groupe, soit deux groupes environnementaux (RNCREQ et Greenpeace), une association de consommateurs (Option consommateurs) et un groupe qui fait la promotion de la ruralité (Solidarité rurale). Pour ces organisations, les différentes fonctions de l'agriculture ne se contredisent pas, mais on perçoit nettement la priorité mise sur une ou certaines fonctions, auxquelles d'autres viennent se greffer parfois de manière accessoire.

À titre d'exemple, pour Greenpeace, l'agriculture doit être produite dans une perspective d'agroécologie qui mènera à la production d'aliments sains et au développement de produits de niche favorable à l'économie régionale. Pour Solidarité rurale, le développement rural nécessite une plus grande diversification des modèles de fermes, qui vont créer des emplois locaux structurés autour de marchés avant tout locaux.

Ces organisations sont favorables à une action importante du gouvernement, que ce soit au niveau de l'aide directe, de la stimulation des retombées positives de l'agriculture ou de la réglementation. Elles se distinguent des autres par rapport à la finalité des ces réglementations. Pour Option consommateurs, le droit à l'alimentation est important, alors que pour Greenpeace et le RNCREQ, la protection de l'environnement devrait être à la base de l'encadrement du gouvernement (écoconditionnalité). Solidarité rurale adopte quant à elle une position similaire à celle de la FQM et mentionne que les règlements ne devraient

pas être « mur-à-mur », mais plutôt adaptés aux besoins et réalités des différentes régions du Québec et s'inscrire dans une perspective de développement territoriale.

4.2.3.6. Complémentaire et civique

Deux coopératives, la Coop fédérée et Desjardins, de même qu'Équiterre conçoivent les fonctions de l'agriculture comme complémentaires et ont une perspective civique de sa nature. Ces trois organisations se démarquent par une vision que l'on pourrait qualifier de circulaire.

De manière générale, ces organisations sont grandement préoccupées par l'état actuel de l'agriculture et du système agroalimentaire fondé sur la concentration, l'agriculture productiviste et l'aliment marchandise. Au modèle actuel, ils en proposent une alternative fondée sur des prémisses civiques, que ce soit le droit à l'alimentation, le respect de l'environnement et un développement régional qui s'appuie sur des pratiques agricoles à la fois innovantes et durables.

Pour ces acteurs, les différentes fonctions de l'agriculture doivent être complémentaires en raison des liens intrinsèques qui les unissent. Ainsi, favoriser une seule fonction se fera nécessairement au détriment des autres fonctions, d'où le besoin d'un certain équilibre. Actuellement, il y aurait un déséquilibre en faveur de la concentration et de la grande industrie, qui ne fera que s'accroître si le Québec s'engage dans des accords de libre-échange tel que proposés dans le cadre de l'Uruguay Round.

Pour ces organisations, l'État a un rôle complexe qui doit prendre en compte les attentes des citoyens défavorables au modèle productiviste. Pour cela, l'État peut mettre en place une série de mesures. Par exemple, d'après Desjardins, l'État doit niveler et combler les lacunes du système actuel et augmenter le caractère

multifonctionnel de l'agriculture. Cela pourra être effectué par une série d'aides ou de contraintes réglementaires.

4.2.4. Du renforcement du *statut quo* à la transformation comme nécessité

Si on analyse le discours des différents acteurs en fonction de leur représentation de la nature de l'agriculture, on distingue une rupture marquée à la fois par rapport au type d'organisation dans chacune des catégories et à l'identification respective qu'ils font des enjeux et des défis de l'agriculture québécoise. Naturellement, la définition du rôle de l'État se voit également influencée par ces visions distinctes.

Au niveau de la composition des organisations mettant de l'avant une agriculture de nature marchande, on retrouve surtout des entreprises, ou des associations faisant la promotion des intérêts économiques établis. Celles-ci opèrent dans un environnement de libre-marché, plus ou moins régulé, et souhaitent améliorer leur situation et renforcer leurs acquis. Sans surprise, ces organisations ne souhaitent pas de changements fondamentaux qui pourraient modifier la structure du marché ou entraîner l'internalisation des externalités et la prise en compte d'autres aspects de l'agriculture et ses impacts. Minimale, l'État est sollicité pour compenser les pertes financières qui accompagneraient une éventuelle internalisation des externalités.

Il ne faut pas confondre ces prises de position avec une demande de désengagement de l'État ou une réduction de sa taille. Au contraire, cette attitude est relativement marginale dans les mémoires que nous avons analysés. L'exemple de la Fédération des chambres de commerce est à ce propos éloquent. Faisant la promotion de la déréglementation et de la réduction du fardeau fiscal des entreprises dans un contexte de mondialisation, la FCCQ demande que l'État subventionne les entreprises pour leur *marketing* ou l'amélioration de leur productivité. En fait, pour

ce groupe, l'État doit appuyer les acteurs économiques existants et cela, de multiples façons. Par exemple, pour certains, l'État devrait éduquer la population sur les bienfaits de certaines technologies agricoles dans le but de favoriser leur acceptabilité sociale.

Pour les acteurs du deuxième groupe qui met de l'avant une agriculture de nature civique, la structure même du système agroalimentaire est source de préoccupation et est vouée à l'échec. Pour ces acteurs qui opèrent souvent en marge du système agroalimentaire économique dominant, le rôle de l'État n'est pas simplement d'aider les entreprises québécoises à être compétitives, mais plutôt de réorienter le système agroalimentaire pour qu'il réponde aux attentes de la société et qu'il soit durable. On ressent un certain scepticisme par rapport à la capacité du marché de se structurer différemment et de répondre aux enjeux du 21^e siècle.

De manière similaire à Kapp (1970), il semble que pour ce deuxième groupe, le système agroalimentaire puisse difficilement devenir plus multifonctionnel et internaliser les externalités négatives. En effet, ces groupes ont démontré les paradoxes, les tiraillements et nombreuses contradictions du modèle productiviste qui repose spécifiquement sur l'exploitation gratuite de certaines ressources. Bref, plutôt que de simplement internaliser certaines externalités, l'État est invité à promouvoir un autre système agroalimentaire qui n'est pas fondé que sur les forces du marché.

Si l'on revient à notre première hypothèse, on remarque qu'effectivement plusieurs luttes sociales sur l'avenir de l'agriculture sont ancrées dans des visions irréconciliables de la nature et des fonctions de l'agriculture. Comme nous l'avons vu précédemment, l'importance relative accordée à différentes fonctions de l'agriculture change pour différentes classes d'acteurs. La polarisation la plus marquante à ce niveau est le statut du produit agricole et de l'activité agricole, qui, pour les uns, sont de simples denrées et activités économiques, alors que pour

d'autres, ont un caractère particulier qui dépasse la croissance économique comme finalité.

De ces différentes perspectives découle une représentation distincte du rôle de l'État. On ne remet pas directement en cause sa légitimité ou l'importance de son intervention, mais plutôt, on ne s'entend pas sur la finalité de cette même intervention et, encore moins, sur une vision cohérente de l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.

CONCLUSION

En guise de conclusion de ce mémoire, il convient de faire un retour en arrière pour rappeler les questionnements à l'origine de cette recherche, ses démarches et ses principaux résultats. D'abord, dans un bref retour sur l'histoire de l'agriculture du Québec, nous avons démontré comment celle-ci s'est transformée en quelques décennies. Cette importante mutation de la production agricole tire ses origines de plusieurs moments politiques forts (Commission Héon, Commission April, Parti Québécois). Loin d'être simplement une évolution linéaire résultante de l'amélioration du savoir-faire et de l'innovation technologique, l'agriculture suit des courants et est largement influencée par la société dans laquelle elle évolue et par les politiques publiques qui encadrent sa pratique.

Alors que le sommet des décideurs de 1997 a été un tournant décisif vers la « Conquête des marchés », il n'aura fallu que quelques années pour que se fassent sentir les limites d'un tel modèle productiviste. Le moratoire sur le développement de nouvelles méga-porcherie aura été une sorte de conclusion à cette tentative. Suite à une mobilisation populaire, le gouvernement d'alors aura entrepris ce geste fort pour contrôler le développement d'une filière qui ne faisait pas l'unanimité. Ce cas est une illustration non équivoque d'un contrat social érodé, voire rompu, entre un modèle de développement agricole (et ses représentants) et la population en général. Si d'une part, les pratiques agricole ont changé au Québec au fil du temps, les attentes de la société de manière générale ont aussi évolué.

Ces tensions combinées aux nombreux défis auxquels faisaient face les agriculteurs et l'industrie agroalimentaire dans son ensemble ont poussé le gouvernement provincial alors élu à mettre en place la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de

l'agroalimentaire québécois. Cette commission, d'une ampleur historique, aura été une opportunité unique pour se pencher sur le discours de certains acteurs sociaux par rapport à l'agriculture. Plus spécifiquement, nous souhaitons cerner les représentations que se font les acteurs sociaux des fonctions de l'agriculture, d'une part, et du rôle de l'État, d'autre part.

Pour nous aider dans cette démarche, nous nous sommes inspiré des principales approches théoriques qui abordent la multifonctionnalité de l'agriculture. Les principaux auteurs de celles-ci se sont notamment concentrés ces dernières années sur la définition de la multifonctionnalité, sur ses contraintes et (peut-être) surtout sur l'origine du caractère multifonctionnel de l'agriculture. Plusieurs auteurs ont voulu démontrer l'existence d'une « jointure » entre une activité agricole et d'autres fonctions, qu'elles soient à caractère économique, environnemental ou social. D'un côté, l'approche positive économiciste de la multifonctionnalité a été principalement inspirée par les travaux de l'OCDE. Cette approche est avant tout opérationnelle et vise à mesurer l'offre et la demande de certaines fonctions de l'agriculture. Ultimement, on souhaite trouver les processus optimaux qui permettront à la fois de remplir la fonction désirée en ne s'interposant ni dans la libre circulation des marchandises, ni en questionnant sa finalité. Bref, on cherche à bien gérer l'activité économique, à désarticuler les fonctions de l'agriculture pour évaluer si elles sont atteintes de façon optimale ou s'il serait bénéfique de les rechercher à l'extérieur même de l'agriculture. Il va de soi que le caractère marchand de l'agriculture prime pour les tenants de cette approche et qu'il sert à justifier l'activité comme allant de soi.

À l'inverse, les tenants de l'approche normative désignent la multifonctionnalité de l'agriculture comme « l'ensemble des rôles, les fonctions multiples, ou encore les objectifs que la société attribue à l'agriculture » (Pingault, 2001 : 56). Ils ne se contentent pas de bien gérer l'agriculture : mesurer et réduire les impacts négatifs et

maximiser les aspects désirables qui échappent plus ou moins au marché. La multifonctionnalité est plutôt perçue comme une occasion et une façon de se questionner sur le rôle de l'agriculture dans la société. Plus qu'une « caractéristique du processus de production » (Allaire et Dupeuble, 2003 : 196), la multifonctionnalité de l'agriculture est réfléchie dans sa complexité. Vis-à-vis du projet analytique proposé par l'OCDE qui appuie la réflexion et la légitimité sur le marché, les tenants de l'approche normative invitent à définir la multifonctionnalité par les objectifs de l'agriculture et ses finalités, dans un monde complexe. Un débat sociopolitique devient alors nécessaire pour déterminer les critères à prendre en compte pour mesurer la performance globale de l'agriculture.

D'une certaine façon, la CAAAQ aura été ce débat de société. La lecture des mémoires déposés dans le cadre de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois nous aura permis d'apporter un éclairage nouveau par rapport à la définition que se font les acteurs sociaux de la nature et des fonctions de l'agriculture. Les mémoires étudiés, sans aborder nécessairement le thème de la multifonctionnalité de l'agriculture, portaient sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. En prenant part à cet important processus, les acteurs sociaux ont eu l'occasion de mettre de l'avant les enjeux qu'ils jugeaient prioritaires. Le choix d'aborder ou non certains thèmes, la délimitation de la problématique, les recommandations, tous les éléments de leur mémoire ont été analysés. Le contenu de ces derniers suggère des représentations de l'avenir de l'agriculture et du monde différentes.

Revenons maintenant sur notre première hypothèse : *L'agriculture et son avenir font l'objet de débats et de luttes sociales ancrés dans des représentations différenciées de sa nature et de ses fonctions.* L'analyse des mémoires produits par les acteurs sociaux a permis de comprendre leur vision sur cette même agriculture.

En effet, nous avons remarqué que les représentations que se font les acteurs sociaux des fonctions de l'agriculture et de sa nature sont influencées par leur position sociale. Cela vient confirmer en quelque sorte un précepte important de la théorie de la représentation sociale : « [il] produit une représentation qui reflète les normes institutionnelles découlant de sa position ou les idéologies liées à la place qu'il occupe » (Jodelet, 2003 : 369). Évidemment, les divergences entre les acteurs sociaux par rapport à l'importance accordée aux différentes fonctions de l'agriculture et leurs articulations ne sont pas surprenantes. Les constats émis par les différents acteurs sont délimités par des sphères de possibilités qui ne sont pas nécessairement partagées ou du moins, que partiellement partagées par les autres acteurs. De manière similaire, le rôle de l'État dans l'avenir de l'agriculture québécoise suit cette même logique et est notamment influencé par cette même représentation de la nature de l'agriculture et de ses fonctions.

D'ailleurs, il est intéressant de noter que la confrontation entre les acteurs sociaux étudiés ici sur la nature de l'agriculture (que nous avons appelée civique et marchande) est en quelque sorte une prolongation du débat qui a lieu entre les tenants de l'approche positive et de l'approche normative de la multifonctionnalité. Au-delà de l'opposition conceptuelle entre ces deux approches, on constate que cette opposition trouve écho sur le terrain. La représentation que se font les acteurs sociaux de la nature de l'agriculture n'est pas détachée de la position qu'occupent ces mêmes acteurs dans la société, de leurs intérêts, des normes et des idéologies dans lesquels ils évoluent. On a d'ailleurs noté une forte polarisation autour de la nature de l'agriculture, activité économique pour les uns, et activité civique pour les autres. Pour les premiers, la légitimité de l'agriculture découle du fait qu'elle est productrice d'une marchandise qui a une valeur sur le marché. Pour les seconds, cette légitimité n'est pas suffisante et doit être équilibrée. S'ils reconnaissent le rôle du marché dans l'allocation des ressources, ils contestent sa prédominance sur les autres sphères de la société.

De manière similaire, les tenants de l'approche normative de la multifonctionnalité accordent une grande importance aux attentes de la population. Pour ceux-ci également, il faut parfois remettre en question le bien fondé de l'activité agricole. Ainsi, la libre concurrence ou l'augmentation de la production ou de la productivité n'est plus toujours à privilégier, mais devient un critère parmi d'autres. Sans les rendre périphériques pour autant, les aspects économiques de l'agriculture se voient balancés par d'autres enjeux sociaux et environnementaux. Dans certains cas également, on note une vision alternative des fonctions économiques et le débat se voit alors déplacé entre plusieurs modèles de développement économique parfois conflictuels entre eux.

Par ces visions conflictuelles du monde, on observe une tension continue entre les acteurs du système agroalimentaire et, plus largement, dans la population. D'ailleurs, l'intervention des acteurs sociaux étudiés déborde de la CAAAQ et dépasse largement le thème de l'agriculture. Il pourrait être intéressant d'étudier les représentations sociales de ces mêmes acteurs sur des enjeux étrangers au système agricole, pour voir si la polarisation entre ces groupes est observable, notamment par rapport à la place du marché comme mécanisme légitime qui structure l'activité économique.

Pour ce qui est de notre deuxième hypothèse : *Les luttes sociales et la différenciation des représentations du rôle de l'État au niveau de l'agriculture et de l'alimentation s'articulent autour du concept de la multifonctionnalité*. Les attentes face aux rôles de l'État se voient métamorphosées par ces visions distinctes de la nature de l'agriculture. Loin de banaliser l'intervention de l'État, les acteurs sociaux lui accordent un rôle central par rapport au futur de l'agriculture québécoise. Comme nous l'avons expliqué plus haut, les acteurs qui sont fortement associés au modèle économique dominant ont une vision marchande de l'agriculture. De manière

cohérente, de cette vision découle une représentation d'un État facilitateur, qui doit principalement aider l'agriculture québécoise à faire face à la compétition.

On observe ici un important clivage par rapport aux interventions à privilégier par l'État. Pour ces acteurs, la finalité du rôle de l'État est d'appuyer les entreprises agricoles et, dans certains cas, les aider à internaliser les coûts. En effet, pour ces acteurs, le marché est mondialisé; il est en quelque sorte hors de contrôle et limite la capacité des gouvernements nationaux à intervenir de manière efficace sans désavantager les acteurs économiques. Toute intervention visant à prendre en compte des fonctions non économiques (à moins qu'elles ne soient monnayables) devra être compensée directement par des indemnités ou par le biais d'aides sectorielles.

Au contraire, pour les acteurs ayant une vision civique de la nature de l'agriculture, c'est le modèle dominant qu'il convient de remettre en question. La finalité et le rôle du gouvernement n'est pas simplement de permettre aux acteurs économiques agricoles de répondre au marché, mais d'orienter ces entreprises vers un modèle agricole plus multifonctionnelle. Conséquemment, si la mondialisation rend ardue cette tâche, il ne faut pas agir sur les attentes sociales, tel que le prétendent certains acteurs, mais bien remettre en question les préceptes mêmes de la mondialisation, notamment ceux mis de l'avant dans le cadre de l'OMC.

Ces exemples démontrent bien comment des acteurs sociaux qui portent des regards distincts sur la place que doit occuper l'agriculture auront par le fait même des attentes différentes face à l'État. Sans surprise, la position des acteurs sociaux et leur relation avec le système agroalimentaire actuel influent sur la manière de se représenter le monde. Il ressort très clairement que les acteurs économiques directement liés au marché ont une perspective marchande de l'agriculture.

Dans un tout autre ordre d'idée, nous avons consacré une section importante de ce mémoire à une analyse de la littérature sur la multifonctionnalité. Un apport

important de ce mémoire a été de lui superposer un contenu substantif diversifié issu de l'étude des discours des acteurs sociaux couplé d'une analyse en termes de représentation sociale. Ainsi, à partir des mémoires, nous avons ouvert la voie à de nouvelles définitions de la multifonctionnalité et proposons d'ailleurs une certaine typologie qui mérite d'être approfondie et réutilisée.

En effet, au-delà de la définition plus traditionnelle des fonctions de l'agriculture en termes économique, social et environnemental, nous proposons d'y superposer une analyse de la multifonctionnalité en termes de dynamique et de cohérence des discours. L'emphase est ainsi déplacée : elle passe de l'analyse de la nature des fonctions à une analyse qui va au-delà de ces caractéristiques fragmentées de chacune des fonctions en s'intéressant au tout et à la dynamique d'interaction entre ces mêmes fonctions. Ce type d'analyse semble plus adéquat pour véritablement dégager la position sociale de l'acteur social. En effet, une analyse statique des fonctions de l'agriculture ne fait pas toujours de sens et dresse nécessairement une vision simpliste. En effet, sans cet apport, nous serions condamnés à n'analyser les discours qu'en terme de présence ou d'absence de considération pour certaines fonctions. Une analyse dynamique permet de nuancer le sens que donnent les acteurs aux différentes fonctions de l'agriculture. Si pour certains, le modèle actuel la reconnaissance ou la valorisation de certaines fonctions se fera nécessairement au détriment d'autres fonctions (contradictoire), d'autres acteurs voient plutôt une relation intrinsèque positive entre les fonctions (complémentarité). Entre ces deux extrêmes, certains acteurs, que l'on pourrait qualifier de plus pragmatiques, vont hiérarchiser les fonctions entre elles et en instrumentaliser certaines pour mettre de l'avant certaines fonctions jugées prioritaires.

En conclusion on peut avancer que loin de se résumer à la production de mémoires dans le cadre de la CAAAQ, les acteurs sociaux s'inscrivent constamment dans une dynamique de redéfinition des connaissances socialement élaborées et partagées.

Loin d'être figées, les représentations sociales que se font ces acteurs s'inscrivent à la fois dans le temps et l'espace. Toutefois, ces espaces communs, où peuvent se côtoyer des opinions et idées si diverses, qui permettent une analyse comparative rigoureuse sont rares. C'est pour cela que la CAAAQ aura été une occasion unique et riche pour mener une telle recherche.

APPENDICE A

LISTE DES ACTEURS SOCIAUX PRÉSENTS AUX AUDIENCES NATIONALES

Agropur
Aliments du Québec
Alliance de la transformation agroalimentaire
Alliance pour l'innovation en agroalimentaire
Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires
Association coopérative d'économie familiale de Québec
Association des abattoirs avicoles du Québec
Association des banquiers canadiens
Association des détaillants en alimentation du Québec
Association des fabricants d'engrais du Québec
Association des ingénieurs en agroalimentaire du Québec
Association des jardiniers maraichers du Québec
Association des marchés publics du Québec
Association des négociants en céréales du Québec
Association des vignerons du Québec
Association québécoise de la distribution de fruits et légumes
Association québécoise des allergies alimentaires
Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière
Barreau du Québec
Bernard Ouimet
Bureau de normalisation du Québec
Carrefour BLE
Centrale des syndicats démocratiques
Centre d'insémination artificielle du Québec
Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec
Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal
Caltech agroalimentaire / Agrinova
Clubs-conseils en agroenvironnement
Coalition de mobilisation politique
Coalition québécoise sur la problématique du poids
Collège Macdonald (Université McGill)
Confédération des syndicats nationaux
Conseil canadien des distributeurs en alimentation
Conseil de l'industrie acéricole
Conseil de l'industrie forestière du Québec
Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation

II

Conseil des industriels laitiers du Québec
Conseil des viandes du Canada
Conseil du paysage québécois
Conseil québécois de la coopération et de la mutualité
Croplife Canada
Danone
Directeur national de santé publique
Éleveurs de volailles du Québec
Équiterre
Étudiants et étudiantes de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval
Exceldor
Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval
Fédération canadienne de l'agriculture
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
Fédération d'agriculture biologique du Québec
Fédération des Agricotours du Québec
Fédération des chambres de commerce du Québec
Fédération des groupes conseils agricoles du Québec
Fédération des producteurs acéricoles du Québec
Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec
Fédération des producteurs de bois du Québec
Fédération des producteurs de bovins du Québec
Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec
Fédération des producteurs de lait du Québec
Fédération des producteurs de porcs du Québec
Fédération des producteurs maraichers du Québec
Fédération des travailleurs du Québec
Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec
Fédération québécoise des municipalités
Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation
Filière biologique du Québec
Fondation Lucie et André Chignon
Gaétan Lussier
Greenpeace
Groupe Export agroalimentaire Québec-Canada
Institut de recherche et de développement en agroenvironnement
Institut économique de Montréal
Institut national de santé publique du Québec
Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale
La Coop fédérée
La Société des fromages du Québec

Les Aliments Maple Leaf
Mouvement Desjardins
Nature Québec
Olymel
Option consommateurs
Ordre des agronomes du Québec
Ordre des agronomes du Québec, Ordre des chimistes du Québec, Ordre des
médecins vétérinaires du Québec et Ordre professionnel des diététistes du Québec
Ordre des médecins vétérinaires du Québec
Ordre des technologues professionnels du Québec
Ordre professionnel des diététistes du Québec
Quebec Farmers' Association
Regroupement des organisations de bassin versant du Québec
Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec
Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec
Sierra Club du Canada
Société des chefs, cuisiniers et pâtisseries du Québec
Solidarité rurale du Québec
Syndicat des producteurs de chèvres du Québec
Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec
Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal
métropolitain
Table filière des légumes de transformation
Tables de concertation agroalimentaire du Québec
Union biologique paysanne
Union des consommateurs
Union des municipalités du Québec
Union des producteurs agricoles
Union des producteurs agricoles
Union paysanne
Valacta – Le centre d'expertise en production laitière du Québec

APPENDICE B

LISTE DES CODES

Achat local
Agriculture plurielle
Agriculture québécoise
Agroécologie
Air et Climat
Approche filière
Assurance stabilisation des revenus agricole
Attente sociale
Bande riveraine et couverture forestière
Biodiversité
Biologique
Biotechnologie
Bioproduits et biocarburants
Cohabitation
Concentration et spécialisation
Concurrence
Consultation publique
Coopérative
Coûts de production
Crise
Croissance économique
Détresse psychologique
Développement durable
Développement rural
Distribution alimentaire
Eau
Écoconditionnalité
Économie
Éducation et formation
Emplois
Environnement
Équité
Érosion
État
Exportation

Externalité
Fertilisant et pesticide
Finance
Gestion
Histoire
Importation
Innovation
Label et étiquetage
Libre-échange
Loi
LPTAA
Modèle productiviste
Multifonctionnalité
Normes environnementales, sanitaires et de travail
Nouveaux marchés
OMC
Paysage
Produit intérieur brut
Porcherie
Pratique agricole
Prix le plus bas
Productivité
Produits de-niche et valeur ajoutée
Protectionnisme
Qualité de vie
Quota
Recherche et développement / Innovation
Relève
Transformation et restauration
Révolution verte
Santé financière
Santé
Savoir-faire technique
Sécurité alimentaire
Sol
Souveraineté alimentaire
Subventions et appuis de l'État
Syndicalisme agricole
Taille
Tissu social
Tourisme
Ville et étalement urbain

APPENDICE C

CORPUS DES MÉMOIRES ANALYSÉS

- Aliments Maple Leaf. 2007. « Améliorer l'environnement concurrentiel de l'industrie agroalimentaire québécoise ». Mémoire présenté à la CAAAQ, Montréal le 7 septembre 2007. 8 pages.
- Alliance de la transformation agroalimentaire. 2007. « Assurer la croissance d'une industrie de la transformation agroalimentaire québécoise compétitive et rentable ». Mémoire présenté à la CAAAQ, Québec le 29 août 2007. 90 pages.
- Association des banquiers du Canada. 2007. « Mémoire de l'Association des banquiers canadiens (ABC) présenté à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois ». Mémoire présenté à la CAAAQ, Québec le 27 août 2007. 6 pages.
- Association des détaillants en alimentation du Québec. 2007. « Recommandation de l'Association des détaillants en alimentation du Québec ». Mémoire présenté à la CAAAQ, Montréal le 4 septembre 2007. 20 pages.
- Association des fabricants d'engrais du Québec. 2007. « Mémoire déposé à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et agroalimentaire québécois ». Mémoire présenté à la CAAAQ, Québec le 30 août 2007. 18 pages.
- Coop fédérée. 2007. « Mémoire de la Coop fédérée et de son réseau ». Mémoire présenté à la CAAAQ, Québec le 31 août 2007. 101 pages.
- Croplife Canada. 2007. « Réponse aux questions soulevées par la Commission ». Mémoire présenté à la CAAAQ, Québec le 31 août 2007. 15 pages.
- Danone. 2007. « Mémoire de Danone Inc. (Canada) ». Mémoire présenté à la CAAAQ, Montréal le 5 septembre 2007. 13 pages.
- Desjardins. 2007. « Mémoire du Mouvement des Caisses Desjardins ». Mémoire présenté à la CAAAQ, Montréal le 5 septembre 2007. 18 pages.
- Équiterre. 2007. « Choisir l'avenir : se choisir ». Mémoire présenté à la CAAAQ, Montréal le 5 septembre 2007. 86 pages.

VIII

- Exceldor. 2007. « Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois ». Mémoire présenté à la CAAAQ, Québec le 30 août 2007. 14 pages.
- Fédération canadienne de l'agriculture. 2007. « Présentation à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire par la Fédération canadienne de l'agriculture ». Mémoire présenté à la CAAAQ, Québec le 28 août 2007. 16 pages.
- Fédération des chambres de commerce du Québec. 2007. « L'agroalimentaire québécois, une filière gagnante ». Mémoire présenté à la CAAAQ, Québec, juin 2007. 25 pages.
- Fédération Québécoise des Municipalités. 2007. « L'avenir de l'agriculture québécoise ». Mémoire présenté à la CAAAQ, Québec, juin 2007. 24 pages.
- Greenpeace. 2007. « Pour une agriculture écologiquement et socialement durable au Québec... et donc sans OGM ». Mémoire présenté à la CAAAQ, Montréal le 4 septembre 2007. 55 pages.
- Groupe Export agroalimentaire. 2007. « Réflexion sur les enjeux de l'exportation des produits transformés du Québec ». Mémoire présenté à la CAAAQ, Montréal le 5 septembre 2007. 16 pages.
- Institut économique de Montréal. 2007. « L'avenir des offices de commercialisation agricole dans le contexte canadien et québécois ». Mémoire présenté à la CAAAQ, Québec le 28 août 2007. 22 pages.
- Option consommateurs. 2007. « Remettre la table au centre de l'agriculture québécoise ». Mémoire présenté à la CAAAQ, Montréal le 4 septembre 2007. 42 pages.
- Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec. 2007. « Mémoire présenté à la Commission sur l'Avenir de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire au Québec ». Mémoire présenté à la CAAAQ, Québec le 28 août 2007. 14 pages.
- Solidarité rurale. 2007. « Contribution de l'agriculture au développement rural et à l'occupation des territoires du Québec : Un autre modèle est possible ». Mémoire présenté à la CAAAQ, Québec le 27 août 2007. 59 pages.
- Union des municipalités du Québec. 2007. « Mémoire sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois ». Mémoire présenté à la CAAAQ, Québec 29 août 2007. 34 pages.

Union des producteurs agricoles. 2007. « Du monde de Cœur au Cœur de l'avenir ».
Mémoire présenté à la CAAAQ, Québec le 31 août 2007. 80 pages.

BIBLIOGRAPHIE

- Alber, D. 2004. « Multifonctionnalité, Agricultural Policy, and Environmental Policy » *Agricultural and Resource Economics Review* no 33, vol 1. pp 8-17.
- Aldington, T.J. 1999. « Sécurité alimentaire et les prochaines négociations sur le commerce: principales questions soulevées par le Sommet Mondial de l'Alimentation » In *L'agriculture, le commerce et la sécurité alimentaire*, FAO. FAO : Rome. [En ligne] www.fao.org/docrep/003/X4829f/x4829f00.htm (consulté le 2 juin 2008).
- Allaire, G et T. Dupeuble. 2003. « De la multifonctionnalité de l'activité agricole à la multiévaluation de la production agricole : Vers l'émergence d'un nouveau système de compétences » Dans *La multifonctionnalité de l'activité agricole*, Barthélemy *et al.* (ed). Educagri : Paris. pp 195-251.
- Allaire, G. et T. Dupeuble. 2004. « Des concepts aux indicateurs du développement durable : multidimensionnalité et responsabilisation ». *Revue Développement durable et territoires* [en ligne] <http://developpementdurable.revues.org/document678.html> (consulté le 6 juin 2008)
- Audet, R. 2006. « Modalités économiques, quête de crédibilité et réglementation : comment le commerce équitable s'expose aux écueils du commerce mondial ». *Économie et Solidarités* vol 37, no 2. pp. 137-151.
- Aumand, A., T. Le Cotty et T. Voituriez. 2001. « Quels instruments de valorisation de la multifonctionnalité ? ». Cirad-Amis : Montpellier. 186 pages.
- Barthélemy, B et M. Nieddu. 2003a « Biens marchands, biens identitaires et multifonctionnalité agricole » Dans *La multifonctionnalité de l'activité agricole*, Barthélemy *et al.* (ed). Educagri : Paris. pp 107-140.
- Barthélemy, B et M. Nieddu. 2003b. « Multifonctionnalité agricole : biens non marchands ou biens identitaires ? ». *Économie rurale* vol 273. pp. 103-119.
- BAPE, 2003 « L'inscription de la production porcine dans le développement durable » [en ligne] http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/rapports/publications/bape179_princ.pdf
- Blandford, D et R.N. Boisvert. 2002. « Non-Trade Concerns and domestic/international policy choice » Working Paper 02-1 International

Agricultural Trade Consortium. [en ligne]
<http://www.iatrcweb.org/Publications/workpap.html>. (consulté le 2 juin 2008).

- Bonnal, P., B. Losch et S. Bainville. 2000. « Points de repères sur la multifonctionnalité de l'agriculture : les dimensions internationales et nationales du débat » Dans *Actes du colloque La multifonctionnalité de l'agriculture et la mise en place des contrats territoriaux d'exploitation dans les départements d'outre-mer*. Bouillante, Guadeloupe, 21-24 nov 2000. Cirad. 10 pages.
- Bonnal, P., B. Losch et T. Voituriez. 2004. « Introduction : Politiques publiques et comparaison internationale » *Les cahiers de la multifonctionnalité* no 4 : pp 5-8.
- Bouchard, F. (1990). « La protection du territoire agricole au Saguenay : La loi 90, un instrument inefficace ? » Mémoire présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi comme exigence partielle de la maîtrise en étude régionale. 192 pages.
- Bouchard, R. 2004. La crise du revenu des agriculteurs. [en ligne]
<http://unionpaysanne.com/content/view/27/41/> (consulté le 28 avril 2007).
- Bourque, G. et J. Duchastel. 1988. « Restons traditionnels et progressifs : Pour une nouvelle analyse du discours politique – le cas du régime Duplessis au Québec ». Montréal : Boréal. 389 pages.
- Boyer, R. 2003. « Les institutions dans la théorie de la régulation » [en ligne]
<http://econpapers.repec.org/paper/cpmncepmap/0308.htm> (consulté le 2 février 2009).
- Champion, E. *et al.* 2005. « Les représentations de la responsabilité sociale de l'entreprise au Québec : un éclairage sociologique » [en ligne]
<http://www.crsdd.uqam.ca/Pages/docs/pdfCahiersRecherche/05-2005.pdf>
 (consulté le 6 juin 2008)
- Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ). 2007. « Agriculture et Agroalimentaire : Choisir l'avenir – Document de consultation » [en ligne]
http://www.caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/Doc_consultation_CAAAQ.pdf
 (consulté le 13 janvier 2009).
- Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ). 2009. « Rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois » [en ligne]

http://www.caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/Dossiers%2012%20fevrier/RapportFr_haute.pdf (consulté le 15 février 2008).

- Cairol, D. *et al.* 2005. « Multifunctionality of agriculture and rural areas : From trade negotiations to contributing to sustainable development – New challenges for research » Paris : CEMAGREF. 23 pages.
- Cairol, D., Perret, E., et N. Turpin. 2006. « Results of the Multagri project concerning indicators of multifunctionality and their relevance for SEAMLESS-IF » www.SEAMLESS-IP.org 100 pages.
- Clawson, M. 1972. *America's Land and its Uses*. Baltimore : John Hopkins Press. 166 pages.
- Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED). 1992. Agenda 21 / Action 21, rapport final de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, 21 juillet 1992, Rio de Janeiro (Brésil), New York (N. Y., É.-U.), Organisation des Nations Unies.
- Coase R.H. 1992. « The Institutional Structure of Production: 1991 Alfred Nobel Memorial Prize Lecture in Economic Sciences », *American Economic Review*, vol 82, no 4, p. 713-719
- Coase, R.H. 1960. « The Problem of Social Cost » *The journal of law and economics*, vol 3 (oct). pp 1-44.
- Conway G. 1997. « The Doubly Green Revolution: food for all in the 21st century ». New York : Penguin Books. 335 p.
- De Schutter, O. 2008. « Que reste-t-il de nous dans notre assiette ? : Conférence du rapporteur spécial des Nations-Unies sur le droit à l'alimentation ». Montréal, le 11 novembre 2008.
- Debailleul, G. 1991. Régulation agricole et déstructuration du milieu rural : Le rôle des mesures agricoles. Dans Bernard Bachon (Ed) « Le Québec rural dans tous ses états » 1991. Boréal : Cap Saint-Ignace (Québec). pp. 127-147.
- Debailleul, G. 1998. Le processus d'intensification de l'agriculture québécoise et ses impacts environnementaux : une rétrospective à méditer. *Vecteur Environnement Vol 31, no 2*. pp. 49-54.
- Desjardins *et al.* 2005. « Gaz à effet de serre » Dans Lefebvre, A., W Eilers et B. Chunn (Eds). *L'agriculture écologiquement durable au Canada : rapport sur le Projet des indicateurs agroenvironnementaux – Rapport N°2*. pp 150-156.

- Desjardins, R.L. et R. Riznek. 2000. « Bilan des gaz à effet de serre d'origine agricole ». Dans McRae, T., C.A.S. Smith et L.J. Gregorich (éd.). *L'agriculture écologiquement durable au Canada : rapport sur le Projet des indicateurs agroenvironnementaux*. Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa. pp 131-138.
- Domon, G. et J. Ruiz. 2007. « Paysage, et multifonctionnalité des territoires : enjeux et atouts pour l'agriculture de demain ». Mémoire présenté à la CAAAQ, Québec, juin 2007. 50 pages
- Duchesne, C et L. Savoie-Zajc. 2005 « L'engagement professionnel d'enseignantes du primaire : une démarche inductive de théorisation » *Recherches qualitatives* vol 25, no 2. pp. 69-95.
- Food and Agriculture Organization (FAO). 1996. Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale [en ligne] <http://www.fao.org/docrep/003/w3613f/w3613f00.htm> (Consulté le 22 octobre 2007).
- Food and Agriculture Organization (FAO). 1999. « Multiples fonctions de l'agriculture et des terres » [en ligne] <http://www.fao.org/docrep/X2777F/X2777F00.htm> (consulté le 12 juillet, 2008).
- Farr, R. M. 2003. « Les représentations sociales ». Dans Moscovici, S. (dir) *Psychologie Sociale*. Paris : Quadrige. pp. 385-395.
- Freeman, R. Edward. 1984. « Strategic Management: a Stakeholder Approach ». Boston : Pitman. 276 pages.
- Gendron, C. et J-G. Vaillancourt. 2007. « *Environnement et sciences sociales. Les défis de l'interdisciplinarité* » Québec : Presses de l'Université Laval, 444 p.
- Godard, O. 1990. « Environnement, modes de coordination et systèmes de légitimité : analyse de la catégorie de patrimoine naturel ». *Revue économique* vol 41, no 2. pp. 215-241.
- Godard, O. et B. Hubert. 2002. « Le développement durable et la recherche scientifique à l'INRA ». Paris : INRA. 58 pages.
- Greenpeace. 2007. « Sondage Léger Marketing/Greenpeace sur les OGM ». [en ligne] http://www.greenpeace.org/canada/fr/presse/communiques/seuls_contre_tous (consulté le 30 juillet 2008).

- Guillemette, F. 2006. « L'approche de la Grounded Theory; pour innover ? » *Recherches qualitatives* vol 26, no 1. pp. 32-50.
- Hamel, P. 1999. « La consultation publique et les limites de la participation des citoyens aux affaires urbaines ». *Recherches sociographiques* vol XL, no 3. pp. 435-466.
- Henry P. et S. Moscovici. 1968. « Problèmes de l'analyse de contenu » *Langages*, n°11. pp. 36-60.
- Institut national de la recherche agronomique (INRA). 2001. « La multifonctionnalité de l'agriculture : Un nouveau concept à explorer » [en ligne] <http://www.inra.fr/sed/multifonction/dispositifINRACemagrefCirad.pdf> (consulté le 5 mars 2008).
- Institut national de la recherche agronomique (INRA). 2004. *Groupe de travail RECHERCHE*. Présenté lors de la rencontre « Stratégie Thématique sur le Sol de l'Union Européenne » Paris le 26 juin 2004.
- Institut de la Statistique du Québec (ISQ). 2008. « Estimations de la population des régions métropolitaines de recensement ». [en ligne] http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/rmr_1986-2007.htm (consulté le 30 juillet 2008).
- Jodelet, D. 2003. « Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie ». Dans Moscovici, S. (dir) *Psychologie Sociale*. Paris : Quadrige. pp. 363-384.
- Kapp, K.W. 1965. « Social Costs in Economic Development ». Dans Sicat, G. P. (dir), *Economics and Development: an Introduction*, Quezon City : University of the Philippines Press. pp. 1-48.
- Kapp, K. W. 1950. « The Social Costs of Private Enterprise ». Cambridge, Mass : Harvard University Press. 287 pages.
- Kim, Bang-Hoon. 2007. « Evaluation of negative environmental impacts of electricity generation: Neoclassical and institutional approaches ». *Energy Policy*, vol 35, no 1. pp. 413-423.
- Krippendorff, K. 2004. « Content Analysis : An Introduction to its Methodology ». Thousand Oaks (Californie) : Sage Publications. 413 pages.
- Lafleur, G. et M. Allard. 2006. Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec. [en ligne] http://www.coopfed.qc.ca/medias/publications/rapport_detresse_01-09-06.pdf (consulté le 6 mars 2007)

- Ledrou, I et J. Gervais. 2005. « Insécurité alimentaire » *Rapport sur la Santé – Statistique Canada* vol 16, no 3. pp. 55-59.
- Lyson, T. A. et A. Guptill. 2004. « Commodity Agriculture, Civic Agriculture and the Future of U.S. Farming ». *Rural Sociology* no 63, vol 3. pp. 370-385.
- Ministère de l'agriculture, pêcheries et alimentation du Québec (MAPAQ). 2006. « Banque de données des entreprises liées à l'agrotourisme 2005 » [en ligne] <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/NR/rdonlyres/5DD95C69-4E98-466D-8B82-2A81F13DA66E/10096/cahier2006.pdf> (consulté le 29 juillet 2008).
- Ministère de l'agriculture, pêcheries et alimentation du Québec (MAPAQ). 2008. « Activité bioalimentaire au Québec : bilan 2007 » [en ligne] www.mapaq.gouv.qc.ca/NR/rdonlyres/E004A5C9-3608-4F5D-93F0-E2F4EA6FCF9D/0/BilanBioalim2007.pdf (consulté le 24 juillet 2008)
- Massot-Marti, A. 2003. « Les contraintes du paradigme multifonctionnel à la recherche d'une nouvelle politique commune » Dans *La multifonctionnalité de l'activité agricole*, Barthélemy et al. (ed). Educagri : Paris. pp 141-163.
- Ménard, L. 2008. « La transformation et la distribution alimentaire ». Dans *Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir – Études complémentaires*, CAAAQ (ed). pp. 3_1-3_30.
- Miles, M. B. et A. M. Huberman. 1994. « Qualitative Data Analysis ». Londres : Sage. 358 pages.
- Mollard, A. 2003. « Multifonctionnalité de l'agriculture et territoires : des concepts aux politiques publiques ». *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, no 66. pp 28-54.
- Morisset, M. et D-M. Gouin. 1990. « Aperçu du Québec agricole » Dans *Agriculture et politiques agricoles en France et au Québec : Transformations économiques et sociales*, J. Franquen (dir). Presses de l'Université du Québec : Sainte Foy (Québec). pp. 21-30.
- Moscovici, S. 2003. « Des représentations collectives aux représentations sociales : Éléments pour une histoire ». Dans Jodelet, D. (dir) *Les représentations sociales*. Paris : PUF. pp. 79-103.
- Negura, L. 2006. « L'analyse de contenu dans l'étude des relations sociales » *SociologieS* [en ligne] <http://sociologies.revues.org/document993.html> (consulté le 17 décembre 2008).

- Nellemann, C., et al. 2009. "The environmental food crisis – The environment's role in averting future food crises". [en ligne] http://www.grida.no/res/site/file/publications/FoodCrisis_lores.pdf
- Organisation de coopération et développement économiques (OCDE). 2001. « Multifonctionnalité : Élaboration d'un cadre analytique ». Paris : OCDE. 177 pages.
- Organisation des Nations Unies (ONU). Non daté. « Objectif 1 – Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim » [en ligne] <http://www.undp.org/french/mdg/goal1-f.shtml> (consulté le 18 mai 2009).
- Parent, D. 2003. « D'une agriculture productiviste en rupture avec le territoire à une agriculture durable complice du milieu rural » [en ligne] <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/productions/porcine/documents/DURA26.pdf>
- Paquerot, S. 2002. « Le statut des ressources vitales en droit international – Essai sur le concept de patrimoine commun de l'humanité ». Bruylant : Bruxelles. 288 pages.
- Pecquer, B. 2002. « Politiques publiques, action publique et spécificités territoriales ». Dans *Les cahiers de la multifonctionnalité* vol 1. pp 59-71.
- Pelletier, S. 2006. Le développement durable pour la Coop fédérée : pertinence, enjeux et positionnement stratégique. Essai présenté au Centre Universitaire de Formation en Environnement – Université de Sherbrooke.
- Perraud, D. 2004. « Les ambiguïtés de la multifonctionnalité de l'agriculture » Dans *La multifonctionnalité de l'activité agricole*, Barthélemy et al. (ed). Educagri : Paris. pp 271-290.
- Pienitz, R., K. Roberge et W.F. Vincent. 2006. Three hundred years of human-induced change in an urban lake: paleolimnological analysis of Lac Saint-Augustin, Québec City, Canada. *Canadian Journal of Botany*, 84(2): 303-320.
- Pigou, A.C. 1932. *The Economics of Welfare*. London: Macmillan and Co. 837 pages.
- Pimentel, D et N. Kounang. 1998. *Ecology of Soil Erosion in Ecosystems*. Ecosystems Vol 1, No 5. pp. 416-426.
- Pingault, N. 2004. « La multifonctionnalité : caractéristique ou objectif pour l'agriculture » In *La politique agricole commune*, H. Delorme (dir). Paris : Presses de Sciences Po. pp 47-72.

- Proulx, J. 2005. Gestion durable des territoires agricoles et besoins des collectivités locales : problématiques et perspectives. Discours tenu dans le cadre des assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec. Le 29 avril 2005, Québec.
- Québec. 2006. « Loi sur le développement durable ». [en ligne] http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/D_8_1_1/D8_1_1.html (consulté le 6 mai 2010).
- Québec. 2008. « Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) » [en ligne] http://www.formulaire.gouv.qc.ca/cgi/affiche_doc.cgi?dossier=219&table=0 (consulté le 3 avril 2008).
- Royer, Annie. 2004. *Crise de régulation des agricultures française et québécoise et perte de multifonctionnalité de l'agriculture*. Mémoire présenté à la faculté des études supérieures de l'Université Laval dans le cadre du programme de maîtrise en économie rurale pour l'obtention du grade maître ès sciences. Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation - Université Laval. 115 pages.
- Secrétariat de la convention sur la diversité biologique (SCDB). 1993. « Convention sur la diversité biologique » [en ligne] <http://www.cbd.int/doc/legal/cbd-un-fr.pdf> (consulté le 5 août 2008).
- Secrétariat de la convention sur la diversité biologique (SCDB). 2000. « Sustaining life on earth : How the Convention on Biological Diversity promotes nature and human well-being ». Montréal, Canada. 20 pages.
- Solidarité rurale. 2007. « Contribution de l'agriculture au développement rural et à l'occupation des territoires du Québec : Un autre modèle est possible ». [en ligne] http://www.caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/Memoires%20nationales%20Quebec/33-Q-Solidarite_rurale_Qc.pdf (consulté le 3 avril 2008).
- Streitfeld, D. 2008. « As prices rise, farmers spurn conservation program » [en ligne] http://www.nytimes.com/2008/04/09/business/09conserve.html?_r=2&oref=slogin&oref=slogin (consulté le 3 juin 2008).
- Tremblay, J. et E. M. Desrosiers. non daté « 9 avril 1952 – Établissement d'une Commission d'enquête pour la protection des agriculteurs et des consommateurs » [en ligne] <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/1049.html>.

- Trudeau, P-E. 1975 « Sans titre : Discours d'inauguration de l'aéroport de Mirabel » [en ligne] http://archives.radio-canada.ca/c_est_arrive_le/10/04/ (consulté le 3 avril 2008).
- Uri, N. D. 2000. *Agriculture and the Environment : The Problem of Soil Erosion*. Journal of Sustainable Agriculture Vol 16, no 4. pp. 71-94.
- Van Nieuwenhuyse, H., A. Lemay et S. Cottinet. 1999. « Les représentations sociales de l'avenir chez les jeunes Québécois » [en ligne] <http://www.soc.ulaval.ca/lab/raprech/1999/represent.pdf> (consulté le 19 juillet 2009).
- Vermersch, D. 2001. « La multifonctionnalité : Mise en œuvre du cadre analytique de l'OCDE ». OCDE : Paris. 25 pages.
- Vidal, C. et P. Marquer. 2002. « Vers une agriculture européenne durable : Outils et méthodes ». Dijon (France) : Educagri. 111 pages.
- Wanlin, P. 2007. « L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens » *Recherches Qualitatives – Hors Série*, no3. pp. 243-272.
- West, G., C. Gendron et V. Maltais. 2005. « Aspect socioéconomiques ». Dans *Impact environnemental des cultures transgéniques cultivées au Québec*, D. Michaud (ed). pp. 49-103.
- Weston, C., T. Gandell, J. Beauchamp, L. McAlpine, C. Wiseman et C. Beauchamp. 2001. « Analyzing Interview Data : The Development and Evolution of a Coding System » *Qualitative Sociology*, Vol 24, No 3. pp. 381-400.
- World Ressource Institute. 1995. *World Ressource 94-95*. World Ressource Institute : Washington DC. 400 pages
- Zins Beuchesne et associés. 2006. « Agrotourisme : Diagnostic sectoriel / plan de développement et commercialisation » [en ligne] <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/NR/rdonlyres/BDF37CE2-20F7-4546-89D7-B4F609853C37/9314/diagnosticfinal.pdf> (consulté le 29 juillet 2008).